TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11307 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 7 - LUNDI 8 JUIN 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

UN SALON DÉSARMÉ

Des avions de combat et des hélicoptères débarrassés de leurs armes offensives, sur l'ordre du président de la République, c'est le symbole que la France, seule de tous les pays exposants, a voulu présenter au monde entier, vendredi 5 juin, le jour de l'inauguration par M. Mitterrand de cette grande foire à l'aviation commerciale et aux armements qu'est le traditionnel Salon aérospatial du Bourget. A peine le chef de l'Etat avait-il le dos tourné que les industriels français rajoutaient aux armes défensives laissées en vitrine les matériels à vocation offensive qu'ils avaient été priés d'enlever, à la hâte, pour cette visite.

A l'approche des législatives, le geste, largement rapporté par les organes d'information, frappera l'opinion, et plus spécialement la partie de l'électorat rendue sensible à ce délicat problème des exportations d'armes françaises par le laxisme, en la matière, des prédécesseurs de M. Mitterrand à l'Elysée. Accessoirement, ce geste intriguera les trois cent mille travailleurs de l'armement, fortement syndiqués à gauche et qui, pourtant, n'ont pas honte de leur métier.

Mais le symbole a, d'abord, ébranlé les industriels français sur place, qui, dans toutes les acceptions du terme, en sont restés désarmés ou interloqués, avides en tout cas d'une explication doctrinale qui, à ce jour, ne leur a pas été donnée officiellement. Ce même symbole fera, probablement réfléchir la clientèle internationale et, davantage encore, il réjouira la concurrence étrangère, qui ne se privera pas de profiter de l'aubaine pour — en insistant sur les légitimes scrupules moraux du nouveau gouvernement de la République — éliminer la compétition française et repartir — triomphante — à la conquête des marchés extérieurs, comme c'est déjà le cas en Afrique.

Avec une méchanceté provocatrice que l'humour anglo-saxon ne tempérait plus, un représentant de la société américaine Northrop tirait, à sa manière, la leçon devant ses interlocuteurs français : « Alors, vous êtes contents, vous l'avez votre Carter ! » Au-delà de cet excès, la formule — car c'en est simplement une — traduit en réalité la satisfaction des rivaux de la France à la perspective que, désormais, disparaît peut-être la menace d'un troisième larron entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui sont, de très loin, les plus importants et les plus agressifs de tous les vendeurs d'armes.

Certes, la France est en bonne place dans ce palmarès des « marchands de mort », pour un montant de 5 % de son commerce extérieur, et à la mesure, toutefois, de ses autres capacités à exporter dans les domaines civils. Mais elle figure au troisième rang — que lui dispute la Grande-Bretagne selon les années — parce que, précisément, de nombreux clients étrangers ne voulaient pas, jusqu'à présent, au nom de leur propre conception de la souveraineté, se mettre sous la coupe d'un des Deux Grands, qui les aurait dès lors asphyxiés ou dominés progressivement. En s'adressant à la France, ces pays ont l'impression de mieux sauvegarder leur indépendance.

Le vrai problème, au-delà des respectables considérations morales, est de savoir s'abstenir de livrer n'importe quoi à n'importe qui et n'importe comment. Au nom d'un vieux principe que l'on oublie trop souvent et qui est que, peut-être, la France n'a pas le droit de refuser ou de dénier à un pays qui la sollicite le droit à sa sécurité et à ses moyens de défense.

(Lire page 12.)

Moscou réplique à Varsovie après la libération de détenus

L'agence Tass dénonce « une nouvelle concession à la contre-révolution »

Les quatre animateurs de la Confédération de la Pologne indépendante, dont Varsovie avait annoncé la prochaine mise en liberté provisoire, sont sortis de prison vendredi 5 juin. L'agence Tass a réagi avec une rapidité inhabituelle en dénonçant aussitôt dans cette décision du gouvernement polonais « une nouvelle concession à la contre-révolution ».

A Genève, M. Walesa, qui préside la délégation polonaise à la 67e session de la Conférence internationale du travail, a déclaré que « les Polonais sont capables de régler leurs propres affaires intérieures eux-mêmes » *et qu'* « il est dans l'intérêt général qu'aucune ingérence extérieure n'empêche le processus de consolidation déclenché le 31 août 1980 ».

A Washington, M. Fischer, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis avaient reçu « des informations non confirmées » *annonçant que des manœuvres militaires auraient lieu prochainement en Pologne, mais qu'* « ils n'avaient pas constaté jusqu'à présent d'activités militaires inhabituelles en Pologne ou près des frontières de ce pays ».

De notre correspondant

Moscou. — La nouvelle de la libération des quatre dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante a été connue au moment où les Soviétiques lançaient un nouvel avertissement ouvertement adressé à la direction du P.C. polonais, le POUP.

L'agence Tass est revenue, en effet, sur le « forum de Katowice » en apportant son soutien sans équivoque à ses thèses, sans rien dire de la décision de ses organisateurs de suspendre leur activité.

Elle condamne la « *campagne d'attaques* » menée contre ses résolutions mais passe sous silence la déclaration du bureau politique du POUP.

Elle note que cette campagne massive s'est déployée dans les organes d'information, et en règle générale dans les journaux « *qui attaquent depuis longtemps le POUP à partir de positions révisionnistes* ».

Il s'agit là d'une critique indirecte de la politique d'information de la direction polonaise puisque la grande majorité des organes d'information restent contrôlés par le pouvoir.

Toutefois Tass cite longuement la deuxième résolution du « forum de Katowice » qui paraît sensiblement en retrait par rapport à la première. Les auteurs se défendent contre les critiques dont ils ont été l'objet. « *Ils soulignent que la publication de ce document résulte du fait que diverses forces et groupements politiques en Pologne entendent par « rénovation socialiste » quelque chose de complètement différent* », écrit Tass. Les membres du « forum de Katowice » et leurs protecteurs soviétiques se défendent ainsi de vouloir se situer en dehors du mouvement de renouveau, mais ils en définissent strictement les limites.

L'embarras du Kremlin est aussi perceptible que son inquiétude, mais les Soviétiques ne donnent pas l'impression d'avoir une analyse claire des événements.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 2.)

La Grande-Bretagne diminue le prix de son pétrole

Plusieurs pays de l'OPEP pourraient être contraints d'offrir des rabais

Le gouvernement de Londres a donné, le 5 juin, son accord à la réduction de 2 dollars par baril du prix du pétrole de la mer du Nord. La B.P., principal producteur de brut britannique, a cependant jugé cette baisse « insuffisante » au regard de la situation actuelle du marché et réclame une diminution de 5 dollars par baril. Une décision définitive sera prise le 8 juin.

Après les baisses de prix annoncées par le Mexique et l'Equateur, celle du pétrole de la mer du Nord — traditionnellement concurrent des bruts africains légers de Libye, d'Algérie et du Nigéria — pourrait contraindre plusieurs pays de l'OPEP à s'aligner ou à réduire très fortement leur production.

Ce mouvement ne profitera cependant pas à l'Europe, en raison du cours élevé du dollar. Ainsi, en France, la décision de relever les prix des produits pétroliers reste prévue pour le 17 juin.

Traditionnellement peu encline à précéder les mouvements de prix de l'OPEP, la British National Oil Company, société d'Etat, a été obligée de céder aux pressions des compagnies opératrices en mer du Nord. Celles-ci avaient, il est vrai, de plus en plus de mal à écouler un pétrole jugé trop cher. Sur les marchés libres, les bruts de la mer du Nord ne trouvent preneur qu'à 34-35 dollars le baril alors que le prix officiel moyen en est de 39,25 dollars.

De même qu'ils amplifient les mouvements à la hausse en période de tension, les marchés libres, marchés marginaux, poussent à la baisse lorsqu'il y a excédent de l'offre sur la demande. Les compagnies sont obligées d'aligner peu ou prou les prix de leurs produits raffinés sur ceux de ces marchés. En disposant d'un outil de raffinage lourd et fortement surcapacitaire du fait de la réduction de la consommation (— 14 % en France de janvier à avril ; — 15 % en Grande-Bretagne ; — 11 % en R.F.A.), elles sont obligées de vendre à perte si elles achètent un pétrole cher face à une concurrence de petits raffineurs italiens indépendants qui disposent de brut meilleur marché (saoudien notamment), et d'un raffinage plus performant.

Une compagnie comme Elf-Aquitaine, par exemple, a préféré acheter, en avril, des produits raffinés en quantité importante sur le marché libre pour approvisionner ses réseaux de distribution et réduire fortement son activité de raffinage déficitaire.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 13.)

POINT

LA FIÈVRE DE ROLAND-GARROS

Quinze mille privilégiés sur les gradins du central et des millions de curieux regarderont dimanche à la télévision le champion du monde suédois Björn Borg tenter de porter à six le record des victoires aux Internationaux de Roland-Garros en dépit de la contestation d'un jeune Tchécoslovaque, Ivan Lendl.

Au cours de la quinzaine écoulée, ni le ciel maussade, ni la chute du franc, ni les soubresauts de la Bourse, ni la fièvre électorale, ni une alerte à la bombe le 5 juin, n'ont fait tomber l'intérêt croissant qui, chaque année, se concentre sur le stade de la porte d'Auteuil. Le record d'affluence a été une nouvelle fois battu. Quarante-deux chaînes de télévision ont « couvert » l'événement. Les revendeurs de billets au marché noir ont fait fortune. Les annonceurs publicitaires ont déjà pris leurs positions pour le tournoi 1982.

Les « initiés » qui ont assisté aux Internationaux du temps de la splendeur des Patty, Drobny, Rosewall et autres Santana n'apprécient guère cette évolution. Ils regrettent le partage de leur plaisir avec une foule qu'ils jugent ignorante et bruyante. Ils regrettent aussi l'avènement du « lift », des grands tamis et des cogneurs qui ont renvoyé au vestiaire les poètes de la petite balle. Ils regrettent encore plus l'hégémonie du tennis-dollar, qui, en donnant à chaque point son pesant d'or, a fait disparaître des courts le fair play.

Mais ces « initiés » ne sont plus qu'une poignée à ressasser les exploits des Mousquetaires Cochet, Lacoste, Brugnon, Borotra. Alors que la grande masse du public se passionne — et se passionnera lors de Wimbledon et de Flushing-Meadow — pour les colères de McEnroe, les boulets de Connor, les volées de Pecci, les passings de Borg... Pourquoi ?

Parce que le vase clos des très snobs country clubs *s'est cassé. La Fédération française de tennis pourrait bien un jour prochain compter plus de licenciés que la Fédération de football. Parce que l'affrontement des champions est une manière moderne et « propre » des tournois moyenâgeux. Les deux joueurs séparés par un filet dans les limites de 240 mètres carrés de brique pilée donnent à la foule les sensations qu'elle ne va plus chercher autour d'un ring de boxe.*

(Lire page 11.)

M. CHEYSSON A WASHINGTON

Le ministre des relations extérieures a souligné les dangers du haut niveau des taux d'intérêt américains

(Lire page 2 l'article de Robert Solé.)

Pas de socialisme frileux

par PIERRE DROUIN

« *On ne peut faire du bon socialisme à l'intérieur qu'en restant libéral vis-à-vis de l'extérieur* », écrivait M. Christian Stoffaes (1). Dans l'entourage de M. Mitterrand, une telle idée n'est pas toujours bien reçue. La tendance « dure », celle du CERES, voit dans le libre-échange une pression insupportable sur les décisions de politique économique nationale. On trouve un reflet de ce courant à la fin du *Projet socialiste*, où l'on peut lire dans un style qui paraît assez démodé aujourd'hui : (le parti socialiste) « *exhorte les Français... à refuser d'acquiescer, au nom du libre-échange et de l'internationalisation de la loi de la jungle, à l'éventration de la société française par les grands carnassiers du capital venu d'ailleurs* ».

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy n'a pas plus d'indulgence pour les « *grands carnassiers du capital* », mais il sait que l'enfermement de l'économie française n'est absolument pas possible. En gros, le quart de notre production intérieure brute est fourni aujourd'hui par les exportations alors que, il y a vingt ans, nos ventes à l'étranger représentaient seulement 12 % à 13 % de la P.I.B. Le protectionnisme engendrerait évidemment une riposte du même type, et l'on imagine quelle serait la nouvelle saignée dans les emplois si l'on se privait de nos marchés extérieurs.

Autre face de la même question : 75 % à 80 % de nos importations sont absolument indispensables (énergie, matières premières, etc.) pour faire tourner nos machines, chauffer les habitations, etc., et le socialisme le mieux inspiré n'a pas le pouvoir de modifier notre géographie physique.

Ces faits sont si avérés que l'on aurait scrupule d'insister. Mais il y a des arguments en faveur d'une fermeture des frontières pour certains produits qui sont de plus en plus pressants. Nombre de citoyens ne peuvent comprendre qu'on importe des produits textiles du Sud-Est asiatique alors que des usines ferment dans les Vosges.

Si l'on raisonne uniquement en fonction des emplois, il est certain qu'il y a là une anomalie inquiétante. Mais si l'on élargit la vision, deux considérations apparaissent qui devraient faire réfléchir davantage : 1) les bas prix auquel on peut vendre ces articles profitent à tous les consommateurs. S'en priver, c'est accepter une baisse du niveau de vie de la nation. En a-t-on suffisamment conscience ?

(Lire la suite page 12.)

(1) *La Grande Menace industrielle*, Calmann-Lévy, 1978.

MARCEL PAGNOL

Confidences

MÉMOIRES

AU JOUR LE JOUR

Mirage

Etrange ballet au Salon du Bourget : on y a retiré en une nuit roquettes, obus, missiles et tous ces petits accessoires qui font la joie de nos acheteurs habituels. Même les avions n'en croyaient pas leurs ailes. Mais à peine le président a-t-il eu le dos tourné qu'on s'est empressé de remettre l'arsenal en place.

Le désarmement ? C'était sans doute l'effet d'un Mirage.

BERNARD BRIS.

AUX RENCONTRES THÉATRALES DE BERLIN

Vaudeville macabre et mélo noir

La dernière semaine des Rencontres théâtrales de Berlin (« le Monde » du 3 juin) a permis de découvrir deux metteurs en scène qui travaillent à Cologne et dont on a entendu parler en France, mais dans d'autres domaines que le théâtre : l'opéra pour Luc Bondy, le cinéma pour Walter Bockmayer.

Aux Rencontres, sont invités les meilleurs spectacles produits pendant la saison et choisis par un jury de critiques. Quand elles ont été fondées, il s'agissait de faire connaître aux Berlinois isolés ce qui se faisait en Allemagne fédérale et de promouvoir la nouvelle vague, les Stein, Zadek, Peymann, ceux-là mêmes qui aujourd'hui, dix-huit ans plus tard, forment le haut de gamme de l'*establishment*. La fonction du festival s'est modifiée : les Berlinois voyagent à bas prix parce que leurs lignes aériennes sont subventionnées, et les stars ne sont plus à promouvoir.

Dans les cent cinquante théâtres de répertoire, les jurés sélectionnent non plus un homme, mais un spectacle. La frontière entre les deux est floue. Pourquoi avoir terminé les Rencontres avec une *Iphigénie en Tauride*, décalque consternant du style de Peter Stein, mise en scène ratée d'un homme paraît-il remarquable. Neuenfels ? Mais les délibérations des jurés restent secrètes, dommage. On sait seulement qu'ils invitent les productions des grandes salles, et, comme chaque théâtre possède en plus au moins un studio d'essai, les directeurs peuvent en amener les créations qu'ils jugent représentatives.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

APRÈS AVOIR SUSPENDU SES ACTIVITÉS

Le « forum de Katowice » affirme n'être pas opposé au renouveau

De notre correspondant

Varsovie. — Au moment même où Tass protestait contre leur libération, les animateurs de la confédération de la Pologne indépendante sont allés, sitôt sortis de prison, s'incliner devant le tombeau du cardinal Wyszynski.

Au-delà du simple respect qu'exprimait ce geste, il a aussi pris valeur de symbole du cours des événements en Pologne. Le matin même, vendredi 5 juin, *Trybuna Ludu*, l'organe du comité central, avait, en effet, publié une brève déclaration du Forum de Katowice, dans laquelle ce groupe annonçait la suspension de ses activités. Trois jours auparavant, les thèses du Forum avaient été approuvées par Moscou et condamnées par le bureau politique.

C'est cette condamnation — point d'orgue d'une formidable vague de protestation montée de tout le parti — que le forum invoque pour expliquer sa décision, qui découlerait de son respect des « *principes fondamentaux du centralisme démocratique* ». Le groupe n'entend pas pour autant se dissoudre, mais seulement ne plus convoquer de « *rencontres générales* » *jusqu'au moment où le* bureau politique adoptera, comme il le lui a demandé par lettre, « *une position sans ambiguïté* ».

Le repli semble donc seulement tactique et cette demande adressée à la direction est habile dans la mesure où les dirigeants du parti n'avaient pas condamné l'existence même du forum — ce qui eût été difficile alors que sont tolérés les groupes oppositionnels et les structures horizontales —, mais uniquement le contenu de ses résolutions et déclarations. Le 28 mai déjà, après avoir essuyé une première vague de critiques, le forum avait adopté un texte dans lequel il se défendait d'être opposé au renouveau. Il en reprenait, au contraire, à son compte les grands thèmes mais tout en énumérant longuement ce à quoi il « *s'oppose fermement* », — c'est-à-dire, entre autres, « *la manipulation de la juste protestation de la classe ouvrière* » et la « *remise en question des jugements prononcés contre les activités visant le système, l'ordre et la loi de la république populaire de Pologne* ».

La libération des quatre militants de la confédération de la Pologne indépendante a fait de la Pologne un pays sans prisonniers politiques, si l'on met à part le cas des frères Ryszard et Jerzy Kowalczyk. Ces deux jeunes gens avaient, eux, recouru à la violence en faisant sauter, en 1971, mais sans faire de victime, un bâtiment scolaire dans lequel devait se tenir le lendemain une réunion de la milice. Ils purgent depuis une peine de vingt-cinq ans de détention. Les grèves de la faim entamées en faveur des animateurs de la confédération avaient aussi pour but d'obtenir la grâce de ces deux hommes pour raison humanitaire, et il est donc possible que certaines d'entre elles soient poursuivies.

La décision de la Cour suprême a été accueillie avec satisfaction par Solidarité, dont le porte-parole, M. Onyszkiewicz, a déclaré qu'elle entrait « *dans le cadre de la réalisation des points des accords de Gdansk portant sur le respect de la légalité* ». Critiquée avec une rapidité inhabituelle et préoccupante à Moscou, *cette décision, politique au premier chef*, devrait permettre de faciliter les discussions qui s'ouvriront, lundi 8 juin, entre le syndicat et le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski (1), sur le règlement de l'affaire de Bydgoszcz.

Le porte-parole de Solidarité a montré un certain optimisme sur les possibilités de régler ce problème sans épreuve de force. M. Onyszkiewicz a, en revanche, fermement critiqué les augmentations de salaires négociées en ce moment avec les anciens syndicats officiels, en soulignant que Solidarité avait, elle, suspendu ses revendications salariales en raison de la situation de l'économie. Il s'agit-là, a-t-il estimé, de « *manœuvres* » irresponsables qui risquent — dans le seul but de redonner un prestige aux syndicats dits « de branche » — d'aggraver encore la crise.

BERNARD GUETTA.

(1) M. Rakowski n'est pas, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 6 juin, membre suppléant du bureau politique.

La réplique de Moscou

(Suite de la première page.)

L'U.R.S.S. ne peut ni assister sans réagir à la dérive de la Pologne ni intervenir militairement comme elle l'a fait en R.D.A. en 1953, en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, en Afghanistan en 1979, sans courir de grands risques.

Sans doute a-t-elle, depuis les grèves d'août à Gdansk, accepté plusieurs fois l'« inacceptable ». Les déviations par rapport à l'orthodoxie marxiste-léniniste et au modèle soviétique du socialisme se sont multipliées : création des syndicats libres, limogeage des dirigeants sous la pression de la base, reconnaissance d'un syndicat de paysans indépendant, levée partielle de la censure, amorce d'une démocratisation du parti... Plusieurs fois, la limite de ce qui pouvait paraître tolérable au Kremlin a été franchie, et les Soviétiques se sont montrés incapables d'enrayer le processus. Les avertissements, les menaces, les pressions de toutes sortes, y compris militaires, n'ont pas manqué, mais rien n'y a fait, les Polonais ne se sont pas laissé impressionner.

A la recherche d'une voie moyenne

Aujourd'hui, il est difficile de déterminer où se trouve la limite ultime. Serait-ce la remise en cause des alliances de la Pologne ? Le développement d'un antisoviétisme militant que l'on sent percer dans les premiers incidents avec les soldats soviétiques ?

Pour rétablir l'ordre socialiste, « retourner le cours des événements », comme le demandait dans une formule aujourd'hui largement dépassée le communiqué publié début mars à l'issue de la dernière rencontre Brejnev-Kania, les Soviétiques *n'ont-ils d'autre choix que l'intervention militaire brutale ?* En privé, certains reconnaissent qu'« il est trop tard », que le moment favorable a été manqué. Il ne fait guère de doute que les dirigeants ont été retenus par les énormes risques qu'une intervention comporterait.

Pour sortir du dilemme — laisser-faire ou intervention, — les dirigeants soviétiques sont à la recherche d'une voie moyenne, mais celle-ci existe-t-elle ? Les pressions étant restées sans effet, l'espoir d'un redressement s'étant révélé vain, les moyens d'action sont limités. Le Kremlin a jusqu'à maintenant refusé la politique du pire qui consisterait à étouffer économiquement la Pologne pour ramener son peuple à la raison. Car ce jeu dangereux peut provoquer un soulèvement populaire dont personne ne peut dire contre qui il serait dirigé.

L'U.R.S.S. doit-elle alors accepter une sorte de « finlandisation à l'envers » de la Pologne qui définirait comme elle l'entend son régime intérieur à condition de rester fidèle à ses alliances et à ses engagements au sein du pacte de Varsovie ? Outre que cette tolérance constituerait un encouragement pour les autres pays socialistes, elle serait de la part de la direction soviétique un aveu d'échec et d'impuissance qui aurait de lourdes conséquences. Elle amènerait aussi à réviser quelques idées reçues sur l'U.R.S.S., mais il est encore trop tôt pour parler au passé de la crise polonaise.

DANIEL VERNET.

● *Un professeur de philosophie déchu de sa nationalité.* .. M. Julius Tomin, dissident tchécoslovaque qui enseigne la philosophie à Oxford, a été déchu de sa nationalité « *en raison des commentaires qu'il a formulés sur la Pologne* », rapporte le *Times*. Selon le journal, l'ambassade de Tchécoslovaquie à Londres a fait savoir à M. Tomin et à son épouse qu'ils ne pourraient pas retourner dans leur pays en raison de leurs déclarations au *Times* et la B.B.C. selon lesquelles les grèves polonaises devraient « *remplir de fierté* » les travailleurs tchécoslovaques. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

AU COURS DE SES ENTRETIENS DE WASHINGTON

M. Cheysson a souligné les dangers politiques pour l'Europe du haut niveau des taux d'intérêt américains

M. Cheysson a déclaré, à Washington, avoir *eu des discussions « tout à fait passionnantes »* avec les dirigeants américains sur le rôle que les communistes pourraient être appelés à jouer en France. M. Cheysson — dans des déclarations diffusées par TF 1 — a précisé qu'il avait expliqué que, depuis la guerre, les voix des communistes étaient bloquées de par les prises de positions de leur parti et se plaçaient en dehors de toute majorité. Les dirigeants américains « ont été très impressionnés de penser que pour la première fois l'ensemble des travailleurs français se sent représenté dans la majorité depuis la Libération. Cela impres*sionne* beaucoup les démocrates et les Américains sont de vrais démocrates », a-t-il ajouté.

Leurs craintes n'étant pas totalement dissipées, M. Cheysson leur a rappelé que « le président Mitterrand a été élu sur la base d'un certain programme et qu'il n'y aura au gouvernement français, quel que soit le résultat, que des hommes engagés sur ce programme ».

Interrogé sur les désaccords avec les dirigeants américains, M. Cheysson a indiqué que le premier point avait été leur politique monétaire « qui est catastrophique pour nous ».

De notre correspondant

Washington. — M. Cheysson le savait sans doute avant d'arriver dans la capitale fédérale, mais il a pu le mesurer ici dans toute son ampleur : le véritable souci des Américains n'est pas l'attitude de la France en Afrique ou au Proche-Orient, il ne porte ni sur ses conceptions tiers-mondistes, ni même sur les nationalisations. La seule inquiétude réelle concerne la nomination possible de ministres communistes à Paris.

Bien sûr on ne l'a pas dit aussi crûment au ministre des relations extérieures. Les Américains connaissent trop la susceptibilité et le souci d'indépendance des Français pour jouer les surveillants. Cela s'est fait davantage sous forme de questions, et le ministre a mis toute son habileté à y répondre. Vendredi par exemple, lors du déjeuner avec huit sénateurs de la commission des relations extérieures, il a presque fait un cours sur le socialisme français et l'histoire du parti communiste. Ce qui compte — a-t-il dit à ses interlocuteurs — c'est la politique de la France définie par le président de la République, le premier ministre et le *gouvernement*. Les orientations ont déjà été fixées, elles ne sont pas négociables. Il ne peut y avoir de ministres qui ne les approuvent pas. Et de suggérer très clairement que les principaux *portefeuilles ne changeront pas de* titulaires après les élections.

On peut penser que ces thèmes ont été également abordés par M. Cheysson lors de ses rencontres avec M. Reagan (vingt minutes) et M. Bush (une demi-heure). Sans doute leur a-t-il dit à eux aussi que le gouvernement français sentait la nécessité d'être très clair en politique étrangère. L'ambiguïté lui étant moins permise par ses alliés que du temps des précédents gouvernements français. Dans cet esprit, il a bien voulu noter une divergence de fond entre Paris et l'administration Reagan : celle-ci a tendance à ramener toute la situation internationale aux rapports Est-Ouest, ce qui ne paraît ni correct *ni* de bonne tactique à la France. On risque ainsi de transformer effectivement et artificiellement tous les grands problèmes — Nord-Sud ou autres — en problèmes Est-Ouest, ce qui n'avantagerait pas toujours l'Occident.

M. Cheysson a abordé vendredi plusieurs autres sujets avec ses interlocuteurs. Sur le tiers-monde il a dit en substance : finissons-en avec une conception d'assistance, élaborons une politique à long terme pour faire aux pays en développement une place dans l'économie de marché. Sur le Proche-Orient : la France a des amis des deux côtés, elle est pro-israélienne et pro-arabe, elle veut assurer la sécurité d'Israël et les droits du peuple palestinien. Sur les taux d'intérêt américains : *vous avez une politique* économique cohérente, nous la respectons, mais vous devriez tenir compte davantage de ses conséquences sur vos alliés.

Le ministre ne s'est pas contenté *d'arguments économiques*. Au secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, il a fait remarquer que les taux d'intérêt élevés pouvaient empêcher les investissements en France, donc entretenir le chômage. *La situation sociale* aurait à son tour des conséquences politiques. M. Regan ne pouvait être tout à fait insensible à cette démonstration. Pendant qu'il s'entretenait avec le ministre des relations extérieures, ses services apprenaient que le dollar avait atteint le taux record de 5,75 F.

M. Cheysson n'est pas venu négocier quoi que ce soit à Washington, mais « *exposer et entendre* », selon l'expression d'un de ses collaborateurs. « *Chacun de nos gouvernements prend des décisions indépendamment*, a-t-il dit lui-même à une radio américaine. *Ce qui m'intéresse, c'est une analyse commune de la situation. Les faits doivent être évalués de la même façon des deux côtés de l'Atlantique.* »

ROBERT SOLÉ.

● *M. Claude Cheysson* s'est prononcé vendredi 5 juin en faveur d'une solution politique au Salvador, au cours d'une interview accordée à la C.B.S. Pour M. Cheysson, « *donner des armes au gouvernement* (salvadorien) *pour qu'il écrase ceux qu'on appelle les rebelles n'est pas la bonne solution* ». L'Internationale socialiste, a rappelé M. Cheysson, s'efforce d'amener les protagonistes du conflit à une solution pacifique. — *(A.F.P.)*

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES SE RENDRA PROCHAINEMENT A MADRID

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, se rendra prochainement en visite officielle à Madrid, a annoncé le Quai d'Orsay, vendredi 5 juin.

S'il est d'usage que les nouveaux responsables de la politique étrangère française prennent rapidement contact avec leurs collègues de la Communauté et des Etats-Unis — ce que M. Cheysson est en train de faire, — cet usage ne s'étendait pas jusqu'à présent au gouvernement espagnol. Une visite rapide (dont il ne reste à fixer que la date, mais ce ne saurait tarder) s'impose du fait de deux dossiers difficiles.

1) La candidature espagnole à la Communauté que Madrid veut faire progresser rapidement. — Comme son prédécesseur, M. Mitterrand est favorable, en principe, pour des raisons politiques, à l'admission espagnole, mais il estime que celle-ci soulève de sérieux problèmes économiques pour le sud-ouest de la France d'une part, pour l'ensemble de la Communauté d'autre part, qui, au préalable, doit réformer certains mécanismes budgétaires.

2) *Le terrorisme.* — L'Espagne accuse la France de servir de base de départ au terrorisme basque. Le dossier est d'autant plus brûlant que la chambre d'accusation de Paris a donné, mercredi, un avis favorable à l'extradition d'un militant basque, M. Linaza, demandée par Madrid. Le ministère espagnol de la justice a estimé, jeudi, que les relations entre les deux pays seraient « *gravement affectées* » si le gouvernement français (qui n'est pas tenu de suivre l'avis des magistrats) n'extradait pas rapidement M. Linaza.

DANS UN MESSAGE AU COLONEL KADHAFI

M. Mitterrand réaffirme le droit de tous les peuples du Proche-Orient à une « patrie dans des frontières sûres et reconnues »

M. Mitterrand a envoyé au colonel Kadhafi, « *chef de la grande Révolution* [libyenne] *du 1er septembre* », un message de remerciements dans lequel il souligne la volonté de la France de développer « *avec l'ensemble des pays, et notamment avec les pays arabes et les pays riverains de la Méditerranée, une politique de coopération mutuellement profitable* ».

« *Au Proche-Orient*, écrit le président de la République dans ce message remis jeudi, et dont le texte a été publié vendredi 5 juin, *elle s'emploiera à rechercher avec tous les intéressés une solution équitable permettant à tous les peuples de la région de vivre dans une patrie, à l'abri de frontières sûres et reconnues. Partout où elle assume des responsabilités*, poursuit M. Mitterrand, *la France œuvrera dans le respect des grands principes du droit au bénéfice du développement et d'un ordre international plus équilibré, vrai garant de la paix.* »

Dans un message au président de la République tunisienne, également publié vendredi, M. Mitterrand souligne son attachement à « *l'esprit de dialogue et de coopération* » entre la France et la Tunisie.

« *Nous ne sommes pas les ennemis du monde arabe comme veulent le faire croire nos adversaires* », a déclaré de son côté le premier ministre, M. Mauroy, dans un entretien publié à Londres par la revue de langue arabe *Al Hawadess*. La France — dit M. Mauroy — tient à « *sauvegarder la sécurité d'Israël* » mais « *en même temps, nous désirons rétablir la paix au Moyen-Orient sur la base du respect mutuel des droits légitimes de tous les peuples de la région à vivre en paix et en tenant compte du droit des peuples à l'autodétermination* ». Le premier ministre souhaite faire à Alger son premier voyage à l'étranger.

Enfin, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, s'est prononcé, vendredi, à la radio israélienne, contre la fourniture par la France d'uranium enrichi à l'Irak. « *Les fournitures d'uranium enrichi à l'Irak décidées par Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing comportent un danger grave pour la sécurité d'Israël et pour la paix au Proche-Orient. Il ne faut pas donner à l'Irak la possibilité d'accéder à l'arme nucléaire* », a affirmé M. Sarre.

M. Sarre annonce aussi « *l'abrogation imminente* » de directives de M. Barre, visant à atténuer les dispositions d'une loi antiraciste de 1977 qui réprime tout ostracisme en matière économique pour raison ethnique, culturelle ou religieuse. Une directive de M. Barre avait affaibli les effets de cette loi « *dans l'intérêt économique de la France* ». Cette directive avait été annulée par le Conseil d'Etat en avril 1980 mais reprise depuis, sous une autre forme qui a fait à nouveau l'objet d'un recours.

Les États-Unis vont protester contre le versement de l'argent de l'ONU à des journaux

Nations unies (New-York) *(A.F.P.)*. — Les Etats-Unis vont protester contre le versement par l'ONU de sommes à certains journaux en paiement de la publication par eux d'articles prônant le nouvel ordre économique international, a annoncé, vendredi 5 juin, M. Elliott Abrams, secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis pour les *affaires des organisations internationales*.

Ces articles, a déclaré M. Abrams, ont été publiés comme s'ils exprimaient les vues adoptées par ces journaux en toute indépendance, alors qu'il s'agissait, en réalité, d'une publicité payée. Cela a représenté, a-t-il ajouté, une violation de l'éthique journalistique.

Le diplomate a estimé, d'autre part, que les activités de l'UNESCO sont une illustration frappante de la politisation en cours, à un degré intolérable, des agences spécialisées de l'ONU. Il a critiqué, en particulier, les positions prises par l'UNESCO dans la question des territoires occupés par Israël et, surtout, dans celle de la création d'un nouvel ordre mondial de l'information.

M. Abrams a fait état de la profonde méfiance d'importants secteurs de l'opinion américaine vis-à-vis de l'UNESCO et que traduisent des appels au retrait de la participation des Etats-Unis à cette organisation ou, du moins, à la réduction de cette participation.

Si l'UNESCO veut livrer bataille à la liberté de la presse, a poursuivi M. Abrams, c'est une guerre qu'elle ne peut pas gagner, car l'administration Reagan « *n'acceptera jamais la défaite et pas même le compromis* ». *Ce n'est pas l'avenir de la* liberté de la presse qui est en jeu, a-t-il souligné, « *mais bien l'avenir de l'UNESCO* ».

Le haut fonctionnaire a fait valoir que la politisation des grandes agences spécialisées des Nations unies est une « *infection* » dont le point d'origine est situé à l'Assemblée générale des Nations unies.

« *Nous constatons que, les unes après les autres, ces agences se détournent des tâches utiles qui leur sont imparties pour participer au conflit israélo-arabe, pour se joindre aux efforts de mise en quarantaine de l'Egypte, pour perdre leur temps à se plonger dans la scission Nord-Sud ou rivaliser de virulence dans les condamnations de l'Afrique du Sud* », a dit M. Abrams.

Il a cependant remarqué que ce phénomène n'atteint pas les agences de l'ONU financées par des *contributions volontaires*. Cela, a-t-il expliqué, parce que l'on sait que les Etats-Unis couperaient les fonds qu'ils leur versent « *si le genre d'activités qui se sont répandues dans d'autres agences spécialisées du système des Nations unies se manifestaient dans le cadre de l'UNICEF, du PNUD et de plusieurs autres agences* ».

● *Le quotidien sénégalais* « *le Soleil* » a indiqué, vendredi 5 juin, que les « *insinuations malveillantes* » du *New York Times* contre les journaux qui ont publié un supplément sur les problèmes du nouvel ordre international « *éclatent sur la vaste campagne de presse lancée pour faire échouer toutes les tentatives visant à l'instauration d'un monde plus juste* ». *Le Soleil* précise que la subvention qu'il avait reçue était « *insuffisante* » pour couvrir des charges de plus en plus lourdes, mais annoncé qu'il continuerait à publier ce supplément parce qu'il offre une bonne tribune pour les pays intéressés au dialogue direct entre l'Ouest, l'Est et le Sud, car « *un tel dialogue n'a pas de prix* ». — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **L'HOPITAL ET L'ARGENT** : Le début d'une enquête de Claire Brisset.
- **IDÉES** : Le climat politique en France.
- **« LE MONDE DE L'ÉCONOMIE »** : Prix du pétrole et loi du marché, par Bruno Dethomas.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Désavoué par la commission des affaires étrangères du Sénat

M. Lefever abandonne son poste de secrétaire d'État adjoint chargé des droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — Le général Haig va devoir chercher un nouvel assistant pour la section droits de l'homme du département d'Etat. Nommé à ce poste malgré l'opposition de plusieurs parlementaires qui dénonçaient son ultra-conservatisme (*le Monde* des 22-23 février), M. Ernest Lefever a présenté sa démission, le vendredi 5 juin, quelques heures après que la commission des relations extérieures du Sénat, l'eut déclaré inapte par 13 voix contre 4. C'est une importante défaite pour M. Reagan qui ne voulait pas démordre de son choix, pensant que M. Lefever finirait par être confirmé en séance plénière par la majorité républicaine. C'est aussi la victoire symbolique de ceux qui ne voulaient pas voir les Etats-Unis tourner le dos ostensiblement à la défense des droits de l'homme conduite par M. Carter.

L'affaire Lefever grossissait de semaine en semaine. Au départ, on dénonçait surtout un paradoxe : pourquoi avoir choisi comme défenseur des droits de l'homme un personnage aussi sceptique, ne croyant pas que les Etats-Unis puissent faire grand-chose contre les régimes qui bafouent les libertés élémentaires ? Puis, on a appris que le centre d'études politiques que cet universitaire de soixante et un ans dirige à Washington avait reçu une subvention de 25 000 dollars de la société Nestlé, après la publication d'un article favorable à la diffusion des substituts du lait maternel dans le tiers-monde. Autre révélation gênante : selon deux de ses frères, M. Lefever serait convaincu de l'infériorité génétique de la race noire. Du moins l'aurait-il affirmé il y a huit ans lors d'une réunion de famille (ce qu'il nie absolument). Et, pour finir, l'intéressé a trouvé le moyen d'agacer des sénateurs en déclarant que l'opposition menée contre lui était inspirée *« par les communistes » !*

L'audition de M. Lefever a duré plusieurs jours, selon l'une des procédures les plus démocratiques du monde, qui permet aux parlementaires de passer au crible la carrière et les idées d'un membre désigné de l'exécutif. On a entendu d'abord un long exposé du candidat. Selon lui, les atteintes aux droits de l'homme (torture, exécutions sommaires, interdiction de quitter le pays) *« sont toujours déplorables, quels que soient les régimes qui les commettent »*. Mais, dans la dénonciation de ces actes, il y a *« des limites morales et politiques »* au-delà desquelles Washington ne peut aller : *« Il est dangereux,* a dit l'assistant désigné du secrétaire d'Etat, *de surestimer notre capacité à façonner les institutions et les pratiques d'autres sociétés. »*

Pour M. Lefever, les Etats-Unis doivent être avant tout *« un exemple vivant »* du respect des droits de l'homme. Il leur faut, d'autre part, aider leurs *« amis et alliés »* à se défendre contre *« des pressions militaires extérieures ou contre la subversion politique »*. Si ces régimes anticommunistes violent des libertés, on ne doit pas les dénoncer publiquement, comme le faisait M. Carter, mais utiliser *« les canaux d'une diplomatie tranquille »*. C'est l'efficacité qui compte, a souligné M. Lefever. *« Nous devrions être beaucoup plus préoccupés par les résultats que par la rhétorique. »* Quant aux condamnations publiques, les Etats-Unis devraient les réserver à des actes comme *« le génocide, l'agression, la subversion extérieure ou le terrorisme »*. Or, dans la situation présente, *« ces violations sont largement commises par nos adversaires, en particulier l'Union soviétique »*.

Un échec de M. Reagan

M. Lefever a été assailli de questions par les sénateurs démocrates. Et l'Argentine ? Faut-il se contenter de pressions discrètes auprès de Buenos-Aires si elles ne sont guère entendues ? Et l'Uruguay ? Et la Corée du Sud ? Chaque fois, l'assistant désigné du secrétaire d'Etat faisait des réponses évasives, renvoyant à son exposé.

« Il est totalement incompétent, sur tous les sujets », a déclaré aux journalistes le sénateur Joseph Biden, démocrate du Delaware. Des élus républicains ont téléphoné à la Maison Blanche pour supplier le président de reconsidérer son choix. Mais on leur répliquait avec sérénité que M. Lefever était — selon le jeu de mots d'un hebdomadaire — *« the right man for the right job »*.

Finalement, le sénateur Charles Percy, président de la commission des relations extérieures, a pris officiellement ses distances dans un communiqué : *« Je ne pense pas que le docteur Lefever soit un candidat convenable pour cette fonction. »* Quatre autres républicains devaient le suivre lors du vote. Il ne restait plus à M. Lefever qu'à se retirer, en dénonçant avec amertume *« l'assassinat »* politique dont il aurait été victime.

La Maison Blanche ne voudra peut-être voir dans cette affaire que l'illustration d'une thèse classique selon laquelle les sénateurs veulent toujours *« une tête »* lors de la formation d'une nouvelle administration. Ce serait se voiler les yeux sur l'essentiel, à savoir que M. Reagan a commis une grave erreur d'appréciation et que le Congrès, tout conservateur qu'il soit, ne le suivra pas n'importe où.

R. S.

WASHINGTON POURRAIT VENDRE DU MATÉRIEL A USAGE MILITAIRE A LA CHINE

Washington (*A.F.P.*). — M. Reagan a pris une décision de principe sur la levée de certaines restrictions à l'exportation vers la Chine de matériel de haute technologie pouvant servir à des fins militaires, a révélé vendredi 5 juin un très haut fonctionnaire du département d'Etat. Ce responsable, qui a requis l'anonymat, a ajouté que les Etats-Unis pourraient également envisager l'éventuelle fourniture de matériel militaire à la Chine. Ce fonctionnaire a précisé que les Chinois seraient informés de la décision américaine lors de la visite que doit faire M. Haig à Pékin du 14 au 17 juin.

Cette décision — une importante modification de la politique américaine à l'égard de Pékin — permettra aux compagnies américaines de vendre à la Chine du matériel sophistiqué pouvant servir à des fins tant civiles que militaires (notamment des systèmes radar et du matériel de télécommunications).

Argentine

TROISIÈME DÉVALUATION EN CINQ MOIS

Le nouveau gouvernement ne parvient pas à surmonter la crise léguée par M. Martinez de Hoz

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Pressé par une hémorragie de devises qui a atteint, pour la seule journée du 29 mai, 330 millions de dollars, le gouvernement a été contraint de dévaluer le peso de 30 %. La décision, annoncée le 1er juin par le ministre de l'économie, M. Lorenzo Sigaut, a entraîné la démission du président et du vice-président de la Banque centrale. A la suite de cette nouvelle dévaluation, la troisième en cinq mois, la hausse du dollar depuis le début de l'année atteint 114 %.

Des déclarations publiées le 28 mai dans *la Nacion*, attribuées à un membre du gouvernement (il s'agissait du ministre du commerce) ont joué le rôle de détonateur sur un marché des changes sensibilisé : *« Le pays court à la faillite si des mesures ne sont pas prises pour corriger la situation »*, avait déclaré M. Garcia Martinez. Cet incident n'a fait toutefois que précipiter une décision rendue inévitable à la fois par l'extrême gravité de la situation économique et financière, par les hésitations et les demi-mesures de l'équipe économique, et surtout par la crise de confiance dont souffre le gouvernement du général Viola.

La publication des résultats du premier trimestre a confirmé l'ampleur de la crise : le déficit de la balance des paiements courants n'a cessé de se creuser, et dépasse 2 milliards de dollars ; le déficit budgétaire a doublé par rapport à l'année dernière (en termes réels) et représente 4 % du produit intérieur brut ; la dette extérieure dépasse 30 milliards de dollars (dont plus de 10 milliards remboursables cette année) ; quant aux réserves de change, elles ont commencé à décliner à partir de la mi-avril et se situent aujourd'hui autour de 4 milliards de dollars. Face à cette situation la thérapeutique appliquée par M. Lorenzo Sigaut s'est révélée tardive, insuffisante et peu cohérente. Ni la dévaluation de 30 % du 2 avril dernier ni les lignes de réescomptes mises à la disposition des institutions financières pour venir en aide aux entreprises en difficulté ni les timides mesures visant à réduire les dépenses de l'Etat n'ont réussi à restaurer la confiance.

Les difficultés économiques n'expliquent toutefois qu'en partie les pressions sur le peso. Celles-ci sont avant tout le reflet d'une absence de confiance de certains milieux économiques envers le gouvernement, et envers le propre président. Des versions qui ont circulé ces dernières semaines faisaient état de divergences croissantes entre le général Viola et le commandant en chef de l'armée de terre, le général Galtieri. L'effacement du président, qui ressemble fort à une mise sur la touche, et le manque d'homogénéité de l'équipe ministérielle, ont renforcé l'impression de paralysie et de fragilité que donne le gouvernement deux mois seulement après son installation.

En dévaluant le peso de 30 % sans accompagner cette décision de mesures visant à limiter son incidence sur les prix intérieurs, comme il l'avait fait lors de la dévaluation du 2 avril, le ministre de l'économie prend de gros risques. Certes, les agriculteurs seront satisfaits (bien que la plus grande part de la récolte ait déjà été vendue), et le gouvernement peut espérer retrouver un soutien dont il a bien besoin. Par ailleurs, les importations s'en trouveront découragées, ce qui peut aider les entreprises argentines à reconquérir une partie du marché intérieur. Toutefois, à moins que les autorités ne mettent en place une politique monétaire très stricte (ce qui signifierait, dans la conjoncture récessive actuelle, la disparition de quelques entreprises encore debout et une aggravation considérable du chômage), on peut craindre que la dévaluation ne se traduise, à bref délai, par une explosion des prix — dérapage qui rendrait inévitable une nouvelle modification de la parité du peso.

JACQUES DESPRÉS.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE DES MISSILES

M. Philip Habib reprend sa mission de médiation

Reprenant sa mission de médiation, M. Philip Habib, émissaire du président Reagan, devait en principe arriver *« quelque part au Proche-Orient »* dimanche 7 juin, après une escale technique à Paris.

Les autorités saoudiennes, syriennes, israéliennes et libanaises ont informé Washington qu'elles étaient disposées à recevoir à nouveau l'envoyé spécial américain. Cette disposition, ainsi que la déclaration de M. Begin selon qui Israël accorderait à M. Habib tout le temps nécessaire pour régler la crise israélo-syrienne au Liban, pourrait être à l'origine de l'optimisme très prudent manifesté en privé ces derniers jours par certains responsables du département d'Etat.

Les Américains paraissent également convaincus qu'aucune des parties au conflit libanais ne souhaite une flambée de violence, mais que toutes préfèrent au contraire poursuivre leur dialogue par émissaire américain interposé dans l'espoir de désamorcer la situation. On souligne cependant au département d'Etat que M. Habib n'est porteur d'aucun plan de règlement pacifique de la *« crise des missiles »* syriens installés dans la vallée de la Bekaa.

Le département d'Etat a indiqué jeudi que l'émissaire présidentiel comptait néanmoins discuter avec ses interlocuteurs au Proche-Orient de *« certaines idées »* susceptibles de désamorcer une situation qui demeure *« très tendue »*.

En effet, malgré le vingt-neuvième accord de cessez-le-feu intervenu en début de semaine entre les différentes parties, de nouveaux bombardements sauvages ont fait vendredi 7 morts et 11 blessés à Beyrouth. Selon un bilan rendu public par la chambre de commerce et d'industrie libanaise, les affrontements ont fait en avril et mai 644 morts et 2673 blessés.

Les obsèques de Naim Khader

A Beyrouth-Ouest, les chefs palestiniens et les compagnons d'exil de Naim Khader, représentant de l'O.L.P. à Bruxelles assassiné le 1er juin, lui ont rendu un dernier hommage vendredi en l'église des Capucins, avant l'acheminement du corps par avion spécial vers Amman.

Dérogeant à son habitude de ne pas assister aux cérémonies publiques hors des fiefs palestiniens, M. Arafat assistait à la messe. En tenue kaki, le keffieh (coiffe palestinienne) retroussé sur le chef en signe de deuil, visiblement ému, M. Arafat, qui est musulman, avait à sa droite la veuve du défunt, Mme Bernadette Khader, de nationalité belge. A l'issue de la cérémonie, Mme Khader a prêté publiquement serment de fidélité à son mari en langue arabe, devant l'autel. La voix entrecoupée de sanglots, elle s'est engagée à *« poursuivre la lutte pour la libération de la Palestine »*. M. Arafat lui a donné l'accolade et a rendu un dernier salut militaire à Naim Khader avant de se retirer dans un salon attenant à la chapelle pour recevoir les condoléances.

On a indiqué vendredi, de source officielle palestinienne à Beyrouth, qu'une négociation indirecte avait eu lieu entre l'O.L.P. et Israël pour obtenir l'autorisation d'inhumer Naim Khader dans son village natale en en Cisjordanie occupée. L'O.L.P., ajoute-t-on de même source, avait refusé la condition posée par Israël qui, par l'intermédiaire du Comité international de la Croix Rouge, réclamait en échange le rapatriement des corps des quatre soldats israéliens tués au Liban. — *(A.F.P.), A.P.)*

● *Le président Sadate*, le premier ministre israélien et le roi Hussein de Jordanie effectueront des visites séparées à Washington en août, septembre et novembre, a annoncé la Maison Blanche jeudi 4 juin. M. Sadate sera à Washington les 5 et 6 août. Le premier ministre israélien viendra les 9 et 10 septembre, et le roi Hussein les 2 et 3 novembre.

Iran

MANIFESTATION MONSTRE A TÉHÉRAN EN FAVEUR DU GOUVERNEMENT

Téhéran (*Reuter*). — Plusieurs centaines de milliers de personnes ont convergé vendredi 5 juin vers l'université de Téhéran, pour manifester leur soutien au gouvernement de M. Mohamed Ali Radjai, à l'occasion de la journée marquant le dix-huitième anniversaire de la révolte de 1963 contre le chah, qui s'était terminée par le départ de l'ayatollah Khomeiny à l'étranger, pour un exil de quinze ans.

Le président Bani Sadr, que ses divergences avec le gouvernement isolent de plus en plus, avait annoncé la veille que des contre-révolutionnaires risquaient de troubler les manifestations, mais celles-ci se sont déroulées dans le calme.

Pas une seule image du chef de l'Etat ne figurait parmi les centaines de portraits de l'ayatollah Khomeiny et des autres dirigeants politiques, brandis par les manifestants.

Le fils de l'ayatollah Khomeiny a lu à la foule un message de son père accusant les *« vestiges du régime criminel de vouloir créer le chaos en Iran au nom de la liberté »*.

« Mais ils veulent cette liberté pour prendre les armes, créer la tension, le désordre et le chaos, et détruire la République islamique, a-t-il dit. *Ils essaient de présenter le régime actuel sous un jour plus cruel que celui du chah, pour donner aux superpuissances une bonne raison d'intervenir. »*

ASIE

Nouvel afflux de « réfugiés de la mer »

Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Genève a annoncé, vendredi 5 juin, que quelque quatorze mille *« réfugiés de la mer »* avaient été recensés en mai, soit le chiffre le plus élevé en un mois depuis la conférence de juillet 1979 sur ce problème. Près de cinq mille d'entre eux ont abordé les côtes malaisiennes en mai ; mille neuf cent quatorze sont arrivés à Singapour. Cependant, selon le coordonnateur régional pour l'Asie du H. C. R., M. Rizvi, bien qu'il y ait effectivement eu récemment une *« certaine augmentation »* du nombre des réfugiés en Thaïlande, à Hongkong et à Singapour, il est *« tout à fait prématuré d'en tirer des conclusions générales »*. M. Rizvi a qualifié d'*« exagérées »* les informations selon lesquelles la Thaïlande envisagerait de renvoyer au Cambodge les cent trente mille réfugiés khmers arrivés dans ce pays après la chute du régime khmer rouge. De 1978 à juin 1981, il y a eu en tout sept cent cinquante mille réfugiés en Asie du Sud-Est. Le rythme de réinstallation dans des pays tiers, a précisé M. Rizvi, s'est récemment ralenti pour deux raisons : la baisse de l'intérêt de la communauté internationale pour l'Asie du Sud-Est et le ralentissement des entrées aux Etats-Unis.

D'autre part, la réunion qui a eu lieu, mercredi 3 et jeudi 4 juin, à Rangoun, entre les vice-ministres vietnamien et thaïlandais des affaires étrangères, MM. Vo Dong Giang et Arun Panupong, et qui a essentiellement porté sur la question cambodgienne n'a eu aucun résultat. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Bangladesh

Une campagne hostile à l'Inde a précédé la « visite d'amitié » du premier ministre chinois

Dacca (*A.F.P.*). — Après l'assassinat du chef de l'Etat, le général Ziaur Rahman, le voyage que fait à Dacca à partir du dimanche 7 juin le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, est présenté comme une *« visite d'amitié »*.

Cette visite a été précédée d'une vaste campagne anti-indienne.

Comme à Islamabad et à Katmandou, M. Zhao Ziyang devrait entendre, à Dacca, les doléances d'une équipe dirigeante qui redoute ce qu'elle appelle en privé *« l'expansionnisme indien »*. La presse de Dacca n'a pas manqué de rappeler que, peu avant sa mort, le président Ziaur Rahman avait réaffirmé que l'île contestée de South-Talpatty est une partie du *« territoire national »*. Située dans le nord-ouest du golfe du Bengale et revendiquée par les deux pays, l'île a été occupée il y a quelques semaines par l'armée indienne.

D'autre part, une publicité révélatrice a été accordée à un texte diffusé à Dacca par seize personnalités politiques de diverses tendances et réclamant *« une vigilance populaire accrue contre les ennemis connus de l'indépendance et de la souveraineté du pays »*. Le seul *« ennemi connu »* cité dans le texte est l'Inde, non seulement pour l'affaire de South-Talpatty, mais aussi à cause du litige concernant le partage des eaux du Gange. Le rappel de ces faits, indique-t-on de source informée, reflète une crainte plus grave : celle d'une intervention militaire indienne comparable, dit-on à Dacca, à celle de l'U.R.S.S. en Afghanistan au cas où la crise provoquée par la disparition de Ziaur Rahman prendrait un tour explosif.

Sur le plan politique, les relations entre Pékin et Dacca sont au beau fixe depuis 1975. Elles se sont singulièrement améliorées au cours des trois dernières années. Il est connu que des militaires bangalais sont entraînés en Chine et que Pékin a livré au Bangladesh une importante quantité de matériel de guerre comprenant notamment des Mig-19 de fabrication chinoise.

En outre, un accord économique de cinq ans avait été signé entre les deux pays en mars 1980, puis, en mai de la même année, un accord de coopération technique et scientifique, suivis d'échanges sportifs et culturels.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● CENT GUERILLEROS TUES et un nombre indéterminé de blessés. Tel est le premier bilan de la plus vaste opération lancée à ce jour par l'armée salvadorienne sur les flancs du volcan Chinchontepec, département de San-Vicente, à 65 kilomètres à l'est de la capitale a annoncé, vendredi 5 juin, un porte-parole. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● GREVISTES DE LA FAIM ERYTHREENS A GENEVE. — L'état de santé des quinze ressortissants érythréens, qui depuis une semaine font la grève de la faim devant le siège du Haut-Commissariat des Nations unies à Genève (H.R.), en signe de protestation contre le régime prosoviétique en place en Ethiopie, s'est nettement détérioré. Après avoir pris connaissance d'un rapport du médecin de l'office des Nations unies à Genève, leur porte-parole a déclaré, vendredi 5 juin, qu'il espérait que ces manifestants non violents pourraient être hospitalisés. Un représentant de Berne a rencontré ces grévistes de la faim, qui réclament le statut de réfugiés politiques en Suisse. — *(Corresp.)*

Tchad

● LES FAN ET LA PRESENCE LIBYENNE. — *« Une solution politique au problème tchadien est possible, à condition que les troupes libyennes se retirent totalement du pays »*, a déclaré, vendredi 5 juin à Lomé (Togo), M. Miskine, vice-président du conseil de commandement des FAN (Forces armées du Nord). L'adjoint de M. Hissène Habré effectue une tournée d'« explication » en Afrique occidentale. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● INCIDENT A L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS. — Un soldat soviétique qui s'était réfugié il y a quelques jours à l'ambassade des Etats-Unis à Prague a quitté « volontairement » la représentation diplomatique, vendredi 5 juin, en compagnie d'un de ses supérieurs, a-t-on appris de source américaine. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● CONDAMNATION DE M. GOTOVATZ. — L'écrivain et publiciste croate Vlado Gotovatz, dont le procès s'est ouvert le 2 juin devant le tribunal de Zagreb, a été condamné le 5 juin à deux ans de détention pour *« atteinte à la sécurité de la Yougoslavie »*, *« propagande hostile »* et *« incitations à la haine nationale »*. M. Gotovatz a été reconnu coupable d'avoir présenté d'une *« manière mensongère »* la situation des Croates en Yougoslavie dans des interviews accordées de 1977 à 1980 à la télévision suédoise, au quotidien italien *Il Tempo* et à Radio-France Internationale. — *(Corresp.)*

BRETAGNE : ENTRE LANDE ET OCEAN.
LES HAMEAUX DU GOLF DE ST-LAURENT.
Près des alignements de Carnac et du golfe du Morbihan, à 10 km de la Trinité, paradis de la voile, dans un parc boisé en bordure d'un golf de 18 trous avec tennis, piscine, club-house : 49 cottages bretons nichés dans la verdure.
Solidement construits, confortablement aménagés. Du studio au 3 pièces.
Gestion locative assurée.


Le Monde

politique

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Voici les principaux extraits des déclarations des représentants des partis politiques qui sont intervenus vendredi soir 5 juin à la radio et à la télévision, dans le cadre de la campagne officielle :

● Mme NICOLE QUESTIAUX, ministre de la solidarité nationale, candidate du P.S. (treizième circonscription de Paris), interrogée par deux jeunes gens, a déclaré que *« la solidarité est un domaine que les gens vont prendre en charge eux-mêmes »*. Elle a estimé que les jeunes sont *« devenus contre leur gré une génération de sceptiques »* face à l'idée même de *« solidarité »* (...) Après avoir affirmé qu'*« il n'y a pas de coupure entre la solidarité et l'économie »*, Mme Questiaux a indiqué que les mesures sociales prises par le gouvernement étaient *« l'extrême urgence »*. *« Ce sont*, a-t-elle dit, *des mesures de justice »*. *« Il n'est pas vrai de dire que les entreprises, à cause des charges sociales, sont défavorisées par rapport à celles de nos partenaires européens »*, a-t-elle également affirmé.

● M. MICHEL DURAFOUR, député (U.D.F.) de la Loire, a déclaré : *« Rien ne sert d'augmenter les salaires, si c'est pour payer ces dits salaires en monnaie de singe. Or depuis le début de la campagne présidentielle, le dollar a augmenté de 15 %, ce qui veut dire en clair que le franc a été dévalué de 15 %, qu'il y a une hausse du prix de la vie réelle de 15 %, ce qui fait que les récentes mesures sociales prises par le gouvernement sont déjà annulées. »*

» (...) Nous sommes naturellement pour la revalorisation des bas salaires, à condition que des mesures soient prises par le gouvernement qui permettent aux entreprises de supporter ce choc. Or ce n'est pas le cas. » (...)

● M. JACQUES CHIRAC, ancien président du R.P.R., a déclaré : *« Ce que vous avez voulu exprimer le 10 mai, c'est un besoin de changement. Je l'avais compris, pour ma part, depuis longtemps, et au cours de ma campagne présidentielle, j'avais proposé les voies et les moyens d'un changement sans risque. D'où le problème, maintenant que le principe de ce changement est acquis, d'en fixer clairement à la fois le contenu et les limites. Voilà l'enjeu des élections législatives. Voilà ce que vous allez décider. (...) Supprimer la liberté de l'enseignement, mettre en cause la liberté du choix de son médecin, engager une sorte de collectivisation des terres et notamment agricoles, étatiser tout le crédit, accroître fortement les impôts et les cotisations sociales, donner une emprise toujours plus forte sur l'économie et sur les citoyens, y compris sur votre temps libre, dont un ministre est désormais chargé, c'est provoquer une rupture avec nos traditions, nos principes d'organisation sociale, et plusieurs de nos libertés fondamentales. »*

● COMITES COMMUNISTES POUR L'AUTOGESTION. — Les quatre représentants de ces comités (trotskistes) ont déclaré : *« Les travailleurs ont manifesté leur volonté de changement le 10 mai. Il y a eu 36, 45 et 68, mais l'essentiel des conquêtes ouvrières a été gâché car la bourgeoisie a repris le dessus. (...) Il y a eu des décisions positives du gouvernement, mais aussi des silences qui nous inquiètent. Nationaliser, oui, mais comment ? Il faut nationaliser sous la gestion des travailleurs et des travailleuses. Souvenez-vous de Lip, le fameux « On fabrique, on vend, » on se paie » a fait le tour du monde. (...) Après vingt-trois ans de règne de la V[e] République, nous avons chassé la droite ; nous ne voulons plus nous laisser frustrer. Fermons la porte aux Crépeau et aux Jobert afin que socialistes, communistes et révolutionnaires aient la majorité. »*

Nominations

M. PIERRE ANTONMATTEI DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

M. Pierre Antonmattei, administrateur civil, a été nommé directeur du cabinet de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat.

Né le 20 octobre 1946, M. Pierre Antonmattei était, depuis 1978, chargé de la sous-direction des affaires sociales à la direction de l'artisanat. Ancien élève de l'ENA, il a été auparavant chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Toulouse et adjoint au chef de la formation professionnelle et sociale au ministère de l'industrie.

M. ALAIN GILLETTE EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. FRANCESCHI

M. Alain Gillette, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées.

[Né le 10 juin 1945 à Caen, M. Gillette a été journaliste, notamment à Europe 1, avant d'entrer à l'ENA (promotion Simone Weil). Il fut ensuite, en 1978, directeur général adjoint de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry, puis secrétaire général adjoint du groupe central des villes nouvelles. Depuis 1971, il est bénévole à l'office des personnes âgées de Dieppe. Il a contribué à l'élaboration du programme d'actions prioritaires en tant que membre de la commission Vie sociale du VII[e] Plan, expériences qu'il résume dans un de ses ouvrages : *Votre commune et les personnes âgées*. Parmi ses autres publications, signalons *Jusqu'à ce que je meure*, témoignage sur l'assassinat de Robert Kennedy, et *l'Immigration algérienne en France*, écrit en collaboration avec Malek Ath-Messaoud, paru en 1976 dans la collection « Minorités », qu'il dirige depuis sa création, aux éditions Entente.]

LA HIÉRARCHIE DU CABINET PRÉSIDENTIEL

Plusieurs membres du cabinet présidentiel nous ont fait observer que la présentation que nous avions faite de ce cabinet (*le Monde* du 4 juin) ne respectait pas l'ordre hiérarchique. Nous avions en effet placé les « chargés de mission » au secrétariat général de la présidence de la République avant les « conseillers techniques ».

Le *Journal officiel* faisant foi, il convient donc de rétablir les préséances et de placer les conseillers techniques avant les chargés de mission. Les conseillers techniques sont : MM. Antoine Bonnefond, Alain Boublil, Mme Yannick Moreau, MM. Guy Penne, Gérard Renon, Charles Salzmann, François Stasse, Christian Sautter et Hubert Vedrine.

ATTENTION !

Si ça continue comme ça, la gauche va perdre des voix. C'est beau la justice sociale, l'assistance mutuelle, c'est généreux, c'est nécessaire, personne ne dira le contraire. Mais beaucoup le pensent *in petto* parmi ceux dont la part de gâteau ne va sûrement pas augmenter dans l'immédiat. Nicole Questiaux est une femme charmante, un peu trop, justement. Au lieu d'essayer de séduire l'opinion, de lui faire risette, un ministre de la solidarité doit s'imposer par le sérieux, l'autorité. Il ne s'agit *pas de se tromper de cible*, attention, de prêcher des convaincus et de penser pouvoir rassurer avec des sourires et des bonnes paroles les récalcitrants.

Au lieu de la pousser, de la ramener à des explications concrètes, à des chiffres précis, ses deux jeunes interlocuteurs — ils ne font décidément pas le poids — l'ont incitée au contraire à se lancer dans un joli récit des chaumières, complètement écrasé un peu plus tard par un Chirac en duralumin, bien carré sur nos carreaux, solide, un peu macho sur les bords, ce qui n'est pas pour déplaire à tout le monde, et brandissant sans vergogne, regardez ce qui vous attend ! le projet socialiste, encore lui !

Très calme avec ça, très souverain, très ronflant : choisissez Françaises, Français, mes amis, l'espoir et la liberté. Il s'est bien gardé, lui, de montrer, à l'exemple de Michel Durafour du C.D.S., le bout d'une oreille toute frémissante d'égoïste panique. L'espoir et la liberté, c'est ce que nous ont recommandé aussi, pas dans les mêmes termes bien entendu, les communistes pour l'autogestion, des gens d'un certain âge, ça nous a frappé, ça nous a touché, des gens sans doute accrochés depuis bien des années à leur rêve de jeunesse.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 7 JUIN

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, ancien président du R.P.R., est l'invité du « Club de la Presse » sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 8 JUIN

— *M. Brice Lalonde*, animateur des Amis de la Terre, est l'invité de l'émission « Parlons clair » sur France-Inter, à 7 h. 40.

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ancien ministre, est reçu à l'émission « Points chauds » sur R.M.C., à 8 h. 30.

M. Pierre Mauroy, premier ministre, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

L'état des forces politiques avant les scrutins des 14 et 21 juin

P.S. : le succès renforce l'unité

Donner au président la majorité dont il a besoin : armé de ce seul slogan, le parti socialiste compte sortir grand vainqueur des élections législatives des 14 et 21 juin 1981. Au demeurant, ses espoirs paraissent fondés.

L'idée que les institutions ont besoin, pour fonctionner sans à-coups d'un fait majoritaire — joue cette fois en faveur des socialistes et de la gauche. Il manquait à celle-ci, après le scrutin de 1978, 45 sièges à l'Assemblée nationale. La simple transposition des résultats de l'élection présidentielle lui accorde 110 sièges supplémentaires.

En outre, la droite, qui oscillait au premier tour entre 53 % des suffrages exprimés (en 1968) et 48 % (en 1978), est créditée dans les sondages de 44 % des intentions de vote. Elle utilise des arguments que M. Valéry Giscard d'Estaing avait lui-même vainement tenté d'exploiter contre M. François Mitterrand, pendant la campagne présidentielle : peur de la présence éventuelle des communistes au gouvernement, peur du désordre économique et social. D'une certaine façon, les mesures sociales que vient de prendre le gouvernement, par les réactions qu'elles ont provoquées, conduisent la majorité parlementaire sortante à faire la preuve qu'elle est passée d'un discours et d'un comportement centristes, en 1974, à un discours et à un comportement de droite, qui ne lui ont guère réussi au mois de mai.

Le P.S., de son côté, ne manque pas d'opposer au *« replâtrage »* que constitue, selon lui, l'U.N.M., l'accord conclu entre lui-même et le P.C.F. : la réaffirmation de divergences fondamentales permet en effet aux socialistes d'affirmer que, contrairement à MM. Chirac et Lecanuet, MM. Jospin et Marchais ont su éviter un quelconque *tour* de passe-passe destiné à masquer leurs querelles pour les besoins d'un scrutin législatif.

Il est vrai que, pour mener la discussion avec le P.C. selon le processus et sur les thèmes — les *options présidentielles* — qu'il avait lui-même choisis, le P.S. bénéficie d'un rapport de forces qui lui est favorable, puisqu'il contrôle désormais l'Elysée et l'hôtel Matignon, en attendant, espère-t-il, de dominer le Palais-Bourbon.

« Décapité » mais « sûr de lui et dominateur »

Aussi, même s'il est *« décapité »*, le parti socialiste se montre-t-il *« sûr de lui et dominateur »*, mais il reste conscient, tout de même, qu'il revient de loin.

Décapité, il l'est au sens propre du terme : son chef historique, en accédant à la présidence de la République, a pris en charge les intérêts du pays, et ne saurait se satisfaire de la défense des seuls intérêts de son parti d'origine. En outre, les chefs de file des courants sont tous au gouvernement (MM. Mauroy, Rocard, Chevènement et Defferre) ; il en est de même de plusieurs secrétaires nationaux et membres du bureau exécutif, ainsi que du trésorier (M. Pierre Joxe). Leurs équipes respectives ont souvent rejoint les cabinets ministériels.

Il n'y a là rien que de très normal : le P.S., parti à vocation gouvernementale, était en lui-même un vivier dans lequel il n'y avait que l'embarras du choix. Non que le parti soit désormais désert : la garde en est notamment assurée par MM. Lionel Jospin, premier secrétaire, Jean Poperen, désormais « numéro deux », et Paul Quilès, chargé des fédérations (1). Le comité directeur, qui doit être réuni au lendemain du scrutin législatif, aura donc pour première tâche d'étoffer le gouvernement du parti, avant que le prochain congrès, prévu à l'automne, ne permettre de recomposer, ou d'élargir, la direction.

A cette date, le processus de légitimation du nouveau premier secrétaire devrait être achevé. Après avoir, progressivement, fait ses preuves à la tête du secrétariat national, puis à la télévision, enfin dans la négociation avec le P.C.F., il manque encore à M. Lionel Jospin d'avoir été consacré par le suffrage universel. M. Jospin est, certes, conseiller de Paris depuis 1977 ; mais il lui faut surtout conquérir, aux dépens de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F., rad.), la vingt-septième circonscription législative de la capitale.

Dans la conduite du parti, M. Jospin fait preuve, et s'en flatte, de modestie. Une modestie qu'il oppose à l' *« arrogance »* de la droite. Il n'en est pas moins vrai que le parti lui-même, sa direction et sa majorité, n'hésitent guère à montrer leur force. Le déroulement et la conclusion de la négociation avec le P.C.F., ainsi que la façon dont la direction a résolu la question des investitures des candidats aux élections législatives, attestent ce caractère dominateur.

Luttes d'influence

Dans ce domaine, en effet, les petites formations, qui aspirent, à juste titre, à faire partie de la future majorité parlementaire, n'ont eu droit qu'à quelques lots de consolation. Le M.R.G. n'a guère obtenu, outre la protection de ses dix députés sortants, que trois autres circonscriptions, tandis que les gaullistes de gauche en obtenaient deux, le P.S. acceptant en outre que Mmes Huguette Bouchardeau et Gisèle Halimi représentent le P.S.U. et le mouvement Choisir. Il est vrai que chacun est persuadé que la chance de gagner est meilleure que jamais : il est donc d'autant plus douloureux de devoir céder la place, fût-ce pour la bonne cause.

A l'intérieur du P.S., le « courant Mitterrand » a exploité son avantage, en faisant en sorte que la moitié des circonscriptions « gagnables » soient confiées à ses militants (2). Le choix des candidats est l'occasion pour chacun de conquérir de nouvelles positions de pouvoir non négligeables. L'importance de l'enjeu explique que les amis de M. Michel Rocard, minoritaires, aient fait l'objet de pressions pour qu'ils retirent leurs candidats au profit de candidatures imposées par la direction. Celle-ci a invoqué la nécessité de mettre des femmes en position d'être élues ; les rocardiens y ont vu plutôt une volonté de réduire leur influence. D'autant que dans certaines circonscriptions, des suppléantes, minoritaires, ont été écartées au profit de suppléants appartenant à la majorité du parti. C'est le cas notamment de Mmes Claude Muller, suppléante de M. Joseph Franceschi, député sortant du Val-de-Marne, et Maïté Mathieu, suppléante de M. Paul Quilès, député sortant de Paris. Dans ce dernier cas, le motif invoqué est bien le conflit politique, et le fait que ce dernier avait rendu tout travail commun impossible (3).

Quoi qu'il en soit, les « bavures » ont été limitées : seuls deux candidats, désignés par la base, écartés par la direction, ont décidé de se maintenir, quitte à se placer « en dehors du parti » : MM. Giovanelli et Le Rohellec, dans les sixième et première circonscriptions du Morbihan. La rapidité exceptionnelle de la procédure, comme la durée de la campagne explique sans doute que les choses soient rapidement rentrées dans l'ordre.

D'une façon générale, le climat qui prévaut au P.S. est exempt de tout triomphalisme. *« Il faut, dans le succès, savoir raison garder : bien utiliser sa victoire, c'est dominer sa victoire »*, écrit notamment M. Jean Poperen dans *Synthèse Flash* (daté du 5 juin). Cette gravité provient sans doute d'une double prise de conscience : d'une part, les socialistes savent que le gouvernement doit résoudre des problèmes difficiles : d'autre part, ils considèrent qu'ils reviennent de loin.

Parti d'électeurs, bâti autour de M. Mitterrand, le P.S. n'aurait peut-être pas été en mesure de subir la défaite, de surmonter une *nouvelle* traversée du désert. Cette fragilité — que l'on pouvait déceler avant le scrutin présidentiel et sur laquelle spéculaient aussi bien M. Giscard d'Estaing que M. Marchais — tient au fait que ni l'électorat socialiste ni le parti socialiste ne sont homogènes.

Géographiquement, sociologiquement, et donc électoralement, la formation que dirige M. Jospin est devenue très large. *« attrape-tout »*, disent les politologues, selon une terminologie américaine. L'avantage d'une implantation nationale ne saurait masquer les inconvénients que présente la nécessité de satisfaire des couches sociales, et des couches d'électeurs, différentes.

En outre, le P.S. reste encore une fédération de courants qui, tous, existaient avant lui. A cet égard, la période qui précède immédiatement et qui suit le congrès de Metz, en avril 1979, pour s'achever le 8 novembre 1980 par l'annonce de la candidature de M. Mitterrand, a valeur de contre-exemple : la logique des courants, chacun étant organisé autour d'un leader « présidentiable », a sans doute atteint sa limite. Poussée plus loin, elle conduirait sinon à l'éclatement, du moins à la mise à l'écart de celui d'entre eux qui est aujourd'hui seul minoritaire : le « courant Rocard ».

« L'état de grâce »

Cette limite est bien perçue, et l'on peut aujourd'hui avancer l'hypothèse d'un congrès unanime à l'automne. Il serait prématuré de s'en tenir à ce pronostic, car la direction a refusé au lendemain du scrutin présidentiel de s'élargir aux minoritaires rocardiens.

Dans l'immédiat, seule l'éventualité d'une présence de ministres communistes au gouvernement pourrait interférer dans un parti qui a, jusqu'à présent, su mettre ses querelles entre parenthèses, avant peut-être de les réduire.

Cette dernière éventualité serait en tout cas la sagesse. Car la victoire de M. Mitterrand a ôté à la querelle interne au P.S. plusieurs de ses fondements. En premier lieu, l'arme principale de M. Michel Rocard était l'efficacité : il proposait aux socialistes de se donner les moyens du succès électoral. Ce succès est là. Il est l'œuvre de l'actuel chef de l'Etat. En second lieu, l'unité du P.S. s'est refaite, pendant la campagne présidentielle, autour des options du candidat, devenues les engagements du président, puis la loi du parti.

Outre l'enjeu gouvernemental, celui du parti reste toutefois essentiel pour les socialistes. L'occasion se présente en effet — historique sans doute — d'atténuer les rivalités, d'aller vers *« une coloration pastel »*, et non plus vive, de celles-ci, selon l'expression de M. Jospin. L'occasion se présente également d'entreprendre et de réussir un travail d'enracinement dans le monde ouvrier et syndical qui fait encore largement défaut à la formation socialiste. La victoire, là encore, vole au secours du P.S. : les syndicats, toujours désunis, n'en contribuent pas moins à l' *« état de grâce »* que M. Mitterrand avait annoncé avant d'être élu.

Cet « état de grâce » devrait profiter aux candidats socialistes, qui pourront, comme M. Mitterrand, bénéficier de deux atouts : une bonne organisation, de nombreux relais locaux.

L'organisation s'est améliorée depuis 1979, avec notamment la mise en place d'un ou de plusieurs « permanents » dans les petites fédérations et l'institution d'une péréquation financière au bénéfice de celles-ci, et de l'échelon national. Les relais sont les élus locaux : ils sont plus nombreux depuis les élections cantonales de 1976 et 1979, et depuis les élections municipales de 1977. Avant cette date, la gauche contrôlait 98 municipalités sur les 221 qui comptent plus de 30 000 habitants. Après le scrutin, elle en contrôle 156, soit 86 à direction socialiste (au lieu de 46).

Depuis 1971, le P.S. est en effet sur une pente ascendante. Si le scrutin de 1978 a paru marquer un coup d'arrêt à cette progression, c'est en regard du succès qui était attendu, et qui ne vint pas. Mais, avec 22,7 % des suffrages exprimés, le P.S. n'en avait pas moins devancé le P.C. pour la première fois depuis 1945.

La croissance était alors, il est vrai, faible en voix et faible en sièges. Cette fois, elle devrait être *forte en voix et forte en sièges*. Du moins les socialistes en sont-ils convaincus.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) D'autres secrétaires nationaux sont toujours au parti : Mmes Véronique Neiertz, Annette Chépy et Christiane Mora ; MM. Gérard Delfau, Michel Charzat, Claude Germon et Michel Pezet.

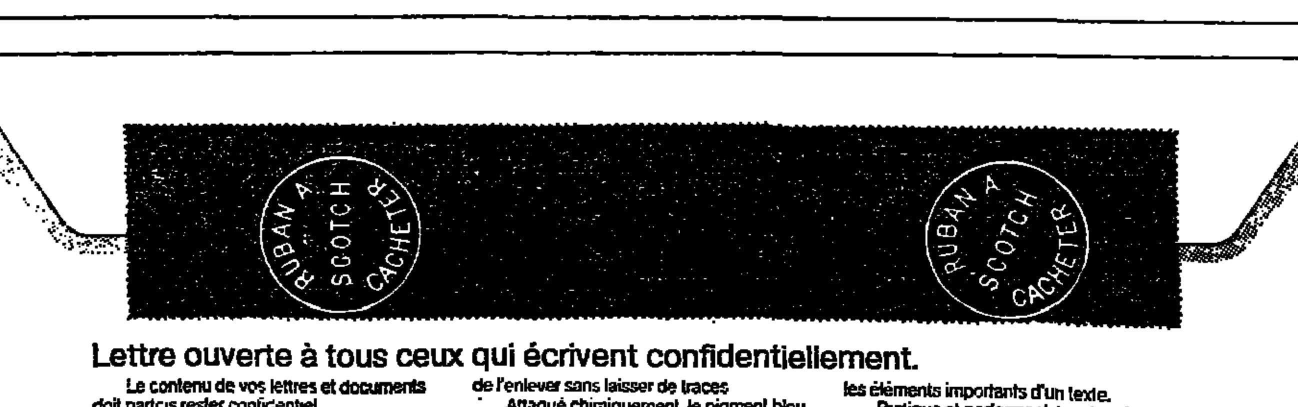
(2) Au congrès de Metz, le « courant Mitterrand » et le CERES *46,97 % des mandats et 14,98 %* avant de constituer une majorité, les courants Rocard et Mauroy obtenant 21,25 % et 16,2 %.

(3) Jusqu'à présent, chaque candidat se présentait aux suffrages des militants en compagnie de son suppléant. En 1981, chacun s'est présenté séparément : les « *tickets* » n'étaient donc plus possibles. En tout état de cause, les suppléantes écartées l'ont été par les votes des militants. Chez les minoritaires, M. Savary est dans la même situation que MM. Quilès et Franceschi.

Ecole: La guerre dont personne ne veut.

Les parents d'élèves de l'école libre ont-ils vraiment peur ?
Cette semaine encore, il faut lire Le Nouvel Observateur

LE NOUVEL observateur



Lettre ouverte à tous ceux qui écrivent confidentiellement.

Le contenu de vos lettres et documents doit parfois rester confidentiel.

Alors, vous voulez être certain que seul le destinataire en prendra connaissance.

3M France, spécialiste des rubans adhésifs, a mis au point un matériau moderne qui allie les qualités de la cire à cacheter à la simplicité d'emploi des rubans adhésifs Scotch. Il s'agit du ruban à cacheter Scotch 820.

Constitué d'un support extrêmement mince et d'un adhésif très agressif, il est impossible de l'enlever sans laisser de traces.

Attaqué chimiquement, le pigment bleu contenu dans l'adhésif diffuse dans le papier, laissant des traces évidentes.

Afin d'accroître l'inviolabilité de vos envois, le ruban à cacheter Scotch 820 peut être personnalisé à l'aide d'un cachet à chaud, le Ferrade CF 49, renouant ainsi avec la tradition.

Transparent, le ruban à cacheter Scotch 820 peut être utilisé pour rendre infalsifiables les éléments importants d'un texte.

Pratique et performant, le ruban à cacheter Scotch 820 est indispensable à tous ceux qui tiennent au caractère confidentiel de leurs envois.

Afin que le ruban à cacheter Scotch 820 n'ait plus de secret pour vous, écrivez à :

Département produits pour les bureaux et la papeterie
3M FRANCE Monsieur Denis Castets
Bd de l'Oise 95006 Cergy-Pontoise Cédex.

3M

La préparation des élections législatives

La campagne de M. Mauroy

EN AQUITAINE : les promesses seront tenues rien de plus, mais rien de moins

M. Pierre Mauroy a commencé, vendredi 5 juin, en Dordogne et en Gironde, la série des voyages qu'il se propose de faire en province avant les élections législatives pour soutenir les membres de son gouvernement qui ont fait acte de candidature et expliquer les orientations de sa politique (« le Monde » du 4 juin). Il s'est rendu à Trélissac, à Libourne, à Mérignac et à Bordeaux. Le premier ministre était attendu, samedi en fin de matinée, à Nantes, puis à Rennes. Il devait aller ensuite à Lille, où il sera, lundi 8 juin à 19 heures, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1.

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Que l'on ne compte pas sur M. Pierre Mauroy pour mettre une sourdine à ses convictions personnelles, sous prétexte qu'il est devenu premier ministre ! Tout au long de sa visite en Aquitaine, vendredi 5 juin, le maire de Lille a exprimé son intention de mener de front son travail de chef de gouvernement et son action militante, quitte à mêler parfois les deux genres en émaillant ses exposés du programme gouvernemental de propos polémiques adressés aux adversaires de M. François Mitterrand, comme il l'a fait à Trélissac, dans la banlieue de Périgueux, et à Mérignac, où il s'adressait à des représentants d'organismes consulaires et de syndicats, puis à Bordeaux, au cours d'un dîner organisé par la Fédération départementale des élus socialistes.

Le premier ministre s'est d'abord employé à situer les premières mesures prises et préparées par son gouvernement dans une perspective à moyen et à long terme : « *Il en va du pilotage de l'économie comme de celui des grands pétroliers. Il ne suffit pas de tourner la barre pour changer immédiatement de cap.* »

Il a jalonné ses explications de phrases-clés : « *Tout ce que nous avons promis et annoncé sera réalisé, rien de plus, mais rien de moins* » ; « *le changement ne se fera pas dans le bouleversement* » ; « *notre règle de conduite, c'est le dialogue* ». « *Chaque matin, en arrivant à l'hôtel Matignon, je me dis : qu'est-ce qu'on peut faire dans la journée pour diminuer le chômage ?* » ; « *Il s'agit de défendre et de promouvoir l'entreprise France.* »

Soulager les entreprises

M. Mauroy a également apporté quelques précisions sur les nouvelles mesures qui seront prises par les deux prochains conseils des ministres. Le mercredi 10 juin, les premières décisions de lutte directe contre le chômage concerneront les aides pour l'emploi des jeunes, le développement des stages de formation professionnelle, la création d'emplois pour des tâches d'intérêt collectif.

En attendant de pouvoir légiférer, le premier ministre souhaite améliorer le rendement des pactes pour l'emploi lancés par le précédent gouvernement, afin que six cent cinquante mille jeunes puissent bénéficier des stages de formation dès la prochaine rentrée. Il a retenu un programme de création de cinquante mille emplois avant la fin de l'année dans plusieurs secteurs de la fonction publique : éducation, hôpitaux, postes, administrations régionales, etc. Afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées, il est notamment question de créer très rapidement huit mille postes d'aide ménagère à domicile. L'objectif est de tenir dans les dix-huit mois à venir l'engagement de M. Mitterrand relatif à la création de deux cent dix mille emplois (cent cinquante mille dans la fonction publique et soixante mille au service des collectivités locales et régionales).

Le mercredi 17 juin, le conseil des ministres adoptera diverses mesures visant à soulager les entreprises en difficulté. M. Mauroy a laissé entendre que ces entreprises pourraient bénéficier de reports de paiement d'impôts, d'allégements de charges sociales et de prêts bonifiés.

Mais, devant ses auditoires composés de dirigeants professionnels autant que devant les militants socialistes, M. Mauroy a aussi donné la réplique aux dirigeants de l'Union pour la nouvelle majorité (U.N.M.). Il a visé nommément, à plusieurs reprises, MM. Chirac, Chinaud et Lecanuet, « *qui prédisent des catastrophes tout simplement pour protéger leurs intérêts* ». « *A tous les nostalgiques, je dis qu'il est trop tard ; vous avez eu pour agir vingt-trois ans, M. Chirac ! Qu'avez-vous fait de ces vingt-trois ans ?* » a-t-il demandé.

M. Mauroy a également regretté que « *certaines pleureuses se soient exprimées au nom du patronat pour dire que l'augmentation du SMIC mettait les entreprises en difficulté* ». Il a invité les chefs d'entreprise à « *faire la chaîne* » avec les syndicats et le gouvernement « *pour le renouveau de l'économie nationale* ».

Il était près de 2 heures du matin samedi quand M. Mauroy, intarissable, dans les salons de l'hôtel Aquitania à Bordeaux, parlait encore de Jean-Jaurès, de Léon Blum, de Léo Lagrange, sur la tombe duquel il était allé se recueillir l'après-midi à Bourg-sur-Gironde ; mais aussi de « *cette Vᵉ République qui a donné à la gauche ce qui lui a toujours manqué : la durée, élément essentiel du changement* ». Chaleureusement applaudi par ses camarades, le militant socialiste avait complètement pris le pas sur le premier ministre pour appeler les électeurs les 14 et 21 juin à « *donner force de loi à l'espérance* ». Chez M. Mauroy, c'est le naturel qui fait jusqu'à présent « *force de loi* ».

ALAIN ROLLAT.

LE MOUVEMENT DE RAPATRIÉS LE RECOURS SOUTIENT LES CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Le mouvement des rapatriés le Recours a réuni ses assises nationales le 5 juin à Montpellier en présence de trois cents délégués départementaux et de ses dirigeants nationaux, MM. Guy Forzy, Claude Laquière, André Kholer et Jacques Roseau qui ont rendu compte des entretiens qu'ils venaient d'avoir à Paris avec M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés, et M. Jacques Ribs, chargé de mission à la présidence de la République, entretiens au cours desquels des premières mesures donnant satisfaction aux rapatriés ont été annoncées.

Le Recours recommande aux rapatriés de peser dans la campagne des élections législatives en soutenant et en appuyant effectivement les seuls candidats qui ont marqué d'une façon précise un appui réel de recherche des solutions à leurs problèmes que le précédent pouvoir n'a jamais voulu régler et décident d'intervenir dans une vingtaine de circonscriptions où le poids spécifique des rapatriés est déterminant, et notamment la 1ʳᵉ circonscription de l'Hérault en faveur de M. Georges Frêche (P.S.), la 2ᵉ des Bouches-du-Rhône, M. Charles-Emile Loo (P.S.), la 2ᵉ du Tarn-et-Garonne, M. Jean-Michel Baylet (M.R.G.), la 1ʳᵉ et la 2ᵉ de Haute-Garonne, MM. Savary et Bapt (P.S), la 9ᵉ de la Gironde, M. Gilbert Mitterrand (P.S) et la 1ʳᵉ des Pyrénées-Atlantiques, M. Labarrère (P.S.).

Ainsi le Recours se fixe comme objectif constructif et immédiat : 1) de réussir l'intégration définitive de tous les rapatriés d'outre-mer dans le cadre des valeurs traditionnelles et des grands principes de justice et de droit auxquels ils aspirent ; 2) de donner l'exemple du devoir civique en participant, hors de tout esprit partisan, aux différentes tâches nécessitées par les difficultés du moment ; 3) enfin d'adhérer à la grande œuvre de réconciliation nationale et de rassemblement proposée par le président de la République à tous les Français et de lui permettre d'appliquer les engagements pris à l'égard des rapatriés.

CONVERGENCES ENTRE LA C.G.C. ET LE P.S.

La Confédération française de l'encadrement-C.G.C. publie le bilan de ses récents entretiens avec les partis avant les élections législatives. Le P.S. est favorable à la réforme des circuits de distribution et à « *l'indépendance énergétique* » impliquant « *le maintien de l'exploitation du charbon, sans renoncer au nucléaire* ». L'entrée des salariés dans les conseils d'administration « *n'est pas l'élément essentiel de leur participation à la gestion des entreprises* » et le P.S. n'est pas opposé à des « *concertations préalables* » pour les nationalisations. Il affirme que les « *inquiétudes* » à propos des régimes complémentaires de retraite « *ne se justifient pas* ».

En outre, le P.S. fait état de « *larges convergences* » avec la C.G.C. sur les grands objectifs de relance sélective de l'économie et d'une politique active de l'emploi.

Le P.C.F. se déclare « *préoccupé des hésitations gouvernementales* » sur le nucléaire, souhaite la disparition des « *intermédiaires parasitaires* » et une « *très grande extension du secteur nationalisé* ». Il « refuse » la participation des salariés aux conseils d'administration et estime que la modification des régimes complémentaires « *ne paraît pas opportune, pour le moment* ».

Le M.R.G. n'est « *pas persuadé* » que les nationalisations « *soit indispensables* ». L'U.D.F. est d'accord pour la consultation des syndicats sur le développement des centrales nucléaires, la représentation du personnel dans les conseils d'administration et la nécessité d'une « *réflexion concertée* » avant toute extension des nationalisations. Le R.P.R. est du même avis sur ce dernier point. Il souhaite la poursuite d'un programme nucléaire « clairvoyant » et craint que le gouvernement tende à un « *écrasement important* » de la hiérarchie des salaires.

Des syndicalistes dans l'équipe gouvernementale

Le mérite de la franchise

La commision exécutive de la C.F.D.T. a déclaré, le 5 juin, que l'entrée de trois dirigeants confédéraux dans les cabinets ministériels se faisait « en toute clarté ». Ces départs « mettent fin aux mandats syndicaux des intéressés, qui ne sauraient donc engager la C.F.D.T. dans leurs nouvelles responsabilités (...). L'action syndicale que la C.F.D.T. continuera de déployer, en pleine autonomie, reste une condition déterminante pour réussir le changement ».

Nombreux ont été, sous la IVᵉ République, les dirigeants syndicaux qui deviennent ministres, de M. Marcel Paul à M. Christian Pineau ou Paul Bacon, pour ne citer que les exemples les plus marquants (1). Mais ils avaient fait le détour par les chemins de la Résistance et de l'Assemblée nationale.

M. André Henry, en passant directement du secrétariat général de la FEN au ministère du temps libre — dont il inaugure la création, — a considérablement raccourci le trajet.

La C.F.D.T., elle aussi, donne sa contribution aux nouvelles équipes au pouvoir, mais à un échelon plus modeste. Chacun de ceux qui la quittent, il est vrai, invoque des motivations particulières. Mme Jeannette Laot et M. Hubert Lesire-Ogrel, de la commission exécutive C.F.D.T., vont devenir chargés de mission, l'un à l'Elysée, l'autre auprès de Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale. Tous deux avaient annoncé leur intention de ne pas demander le renouvellement de leur mandat l'année prochaine, et ils opèrent presque une reconversion anticipée.

De son côté, M. Hubert Prévot, secrétaire confédéral — il était responsable du secteur économique dans l'appareil logistique cédétiste, — en entrant au cabinet de M. Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, rejoint un ami de toujours.

Quant à M. Chérèmy, ancien cosecrétaire général du SNES et membre du Conseil économique et social, promu chargé de mission à la présidence de la République, il est retraité depuis l'an passé.

Quoi qu'il en soit, ce franchissement du Rubicon est diversement apprécié par la base.

Chez les enseignants, on a pu percevoir certaines réserves en filigranne dans la lettre adressée par M. Guy Georges (syndicat des instituteurs) au ministre du temps libre. « *Il ne faut pas mélanger le syndicat et la politique.* »

M. Bergeron a été encore beaucoup plus catégorique : « *Nous avons ressorti les tables de la loi. Nous n'avons pas l'intention d'investir l'Etat.* » Dans le passé, les militants F.O. qui sont entrés en politique ont rompu avec leur centrale.

Quant à M. Séguy, il a déclaré que la C.G.T. ne sollicitait rien. Le cas échéant, a-t-il ajouté, il y a sûrement assez de gens compétents dans la C.G.T. pour assumer de telles fonctions.

Cette palette d'appréciations reflète les nuances que les syndicats apportent dans leurs rapports avec les partis. Les affinités sont naturelles. Le port de la double casquette prétend justifier la dualité syndicalo-politique, mais ne lève pas l'ambiguïté. Toutefois, aux militants qui passent du côté gouvernemental, on ne saurait marchander le mérite de la franchise. — J. R.

(1) Les partis : P.O., S.F.I.O., M.R.P. ; les syndicats : C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C.

En bref

● *M. Jacques Chirac* a, le vendredi soir 5 juin, critiqué « *la gestion idéologique et irresponsable du parti socialiste* ». Prenant la parole à l'hippodrome des Flandres, à Marcq-en-Barœul, près de Lille, devant quatre mille personnes, selon les organisateurs, l'ancien premier ministre a affirmé : « *Je le dis ici dans le département du premier ministre, nous aurons à la fin de l'année une hausse des prix de plus de 20 %, plus de deux millions de chômeurs et un déficit budgétaire de 100 milliards de francs.* » Le maire de Paris a critiqué ensuite le gouvernement, qui selon lui « *tire des traites sur l'avenir* », puis il a dénoncé « *le flou total des socialistes sur leurs intentions en ce qui concerne la participation des communistes aux responsabilités gouvernementales* ».

● *Selon un sondage IFOP publié par « le Point »*, samedi 6 juin, la gauche totalise 52,5 % des intentions de vote. Cette enquête, réalisée les 1ᵉʳ et 2 juin auprès d'un échantillon représentatif de mille cinq cent dix-huit Français en âge de voter, fait apparaître que ce chiffre est dû essentiellement aux intentions de vote en faveur du P.S., auquel est associé le M.R.G. : 35,5 % (contre 36 % le mois précédent et 24,7 % des suffrages exprimés au premier tour des élections législatives de 1978). Le P.C. obtient, comme le mois précédent (sondage IFOP des 25 et 26 mai dernier) 14 %, le P.S.U. et l'extrême gauche étant crédités de 3 %.

Dans la majorité sortante l'U.D.F., avec 21,5 %, gagne trois points et le R.P.R., avec 18 %, 1 point ; tandis que les écologistes, avec 4 %, en perdent trois. L'extrême droite, avec 4 % des intentions de vote, perd 1 point.

HSI — L'HOTEL HANDY SEA, 2 ème classe, est situé au bord de la mer, dans une des plus belles zones tranquilles de CATTOLICA (Adriatique/Italie) et offre tous les conforts, entre autre réfrigérateur privé et parking. Ne voulez-vous pas me mettre à l'épreuve? Essayez donc les semaines bleues: 7 jours de pension complète, Mai: 91.000 Lires, Juin et Septembre: 112.000 Lires tout compris, Juillet, Août: prix modiques. Nous attendons votre coup de téléphone au 1938541-960165, ou bien une lettre adressée à: HOTEL HANDY SEA - CATTOLICA.

abano terme!!! Padova-Italia — CURE ET SANTE PENDANT VOS VACANCES



Thermes Hotel COLUMBIA ★★★ Thermes Hotel SMERALDO ★★ Tradition et hospitalité. Magnifiques hôtels entourés de parcs-jardin. Cures de santé et de rajeunissement - bains de boue, physiothérapie et thérapie par ozone pour rhumatismes, arthrites, fractures, obésité etc... Piscines thermales, tennis, grotte, parking, cuisine excellente, tout confort, soirées dansantes, divertissements, excursions. Hors-saison: Pension complète de FrF 187 à FrF 1?2 - avec cure de FrF 1?2 à FrF 207. Juillet-Août: Prix spéciaux pour les lecteurs et conditions particulières pour les retraités. Demandez aux Hôtels renseignements et prospectus. Tél. ★★★★193949/669636 ★★★193949/668865 - Telex 430268

AU LAVANDOU : LE CALME A 200 M DE LA PLAGE.

RÉSIDENCE ORMARINE.

Dans la verdure, à 3 minutes à pied de la plage, près des commerces et du port de plaisance : 3 groupes de petits immeubles clairs et confortables. Du studio au 4 pièces avec balcon. Toute la gaieté de cette ravissante station, animée de Pâques à la rentrée : 300 jours de soleil par an. Possibilité gestion locative.

2 PIÈCES : 320.000 F

Prix fermes et définitifs des réservation.

CAPRI LOISIRS

14, RUE MAGELLAN, 75008 PARIS. (1) 720.74.64.

Veuillez m'adresser une documentation sur la résidence Ormarine.
Nom ________ Prénom ________
Tél. bureau ________ Tél. domicile ________
Adresse ________



ODOUL AGENT demeco
Garde-meubles
208 10-30
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

LE NOUVEL OBSERVATEUR

GOUVERNEMENT LES 5 PIÈGES A ÉVITER

RÉPONSES AUX PATRONS QUI ONT PEUR

Réponses aux patrons qui ont peur. Sur le coût des mesures sociales, la gestion des ministères, les nationalisations, la liberté des prix, le chômage, les commandes de l'étranger, le franc, une analyse qui ne gomme aucun problème et donne des raisons précises de refuser la Grande Peur.

Le guide pour le soir du premier tour.

Ecole : la guerre dont personne ne veut.

Cette semaine encore et toujours il faut lire Le Nouvel Observateur.

POLITIQUE

Situations électorales

Ministres anciens et nouveaux dans la bataille

Sur les trente-neuf anciens membres du gouvernement de M. Raymond Barre, vingt-six se présentent le 14 juin au suffrage des électeurs. Trois, qui avaient été élus en 1978, ont renoncé : MM. Maurice Papon (Cher), Rémy Montagne (Eure) et Maurice Plantier (Pyrénées-Atlantiques). Huit, qui n'avaient jamais siégé à l'Assemblée nationale, resteront encore en marge de la compétition électorale : MM. Jean François-Poncet, Christian Beullac, Jean Mattéoli, André Giraud, Pierre Aigrain, *Jean Farge*, Jean Pierre Prouteau et Mme Alice Saunier-Seïté.

MM. René Monory (Vienne) et Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), anciens sénateurs, restent fidèles à leur assemblée et se présenteront dans une élection partielle pour reconquérir leur siège au palais du Luxembourg.

Sur les vingt-six anciens ministres ou secrétaires d'Etat qui se présentent, quatre le font pour la première fois : Mmes Monique Pelletier (1re circonscription d'Eure-et-Loir), Nicole Pasquier (6e, Rhône, *sans investiture officielle*), MM. Michel Debatisse (4e, Puy-de-Dôme) et Lionel Stoléru (2e, Vosges).

Onze anciens membres du gouvernement Barre qui se représentent dans leur circonscription voient leur siège considéré comme menacé : MM. Alain Peyrefitte (3e, Seine-et-Marne), Jean-François Deniau (1re, Cher), Jean-Pierre Soisson (1re, Yonne), Jean-Philippe Lecat (3e, Côte-d'Or), Maurice Charretier (2e, Vaucluse), Pierre Ribes (7e, Yvelines), Jacques Limouzy (2e, Tarn), Pierre Bernard-Reymond (1re, Hautes-Alpes), Paul Dijoud (2e, Hautes-Alpes), Jacques Legendre (6e, Nord) et François Delmas (1re, Hérault).

Sur les quarante-trois membres du gouvernement de M. Pierre Mauroy, huit, qui n'ont jamais été députés, ne se présentent pas : Mmes Yvette Roudy (ministre chargé des droits de la femme), Georgina Dufoix (secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille), MM. Michel Jobert, ministre d'Etat (commerce extérieur), Claude Cheysson (relations extérieures), Jacques Delors (économie et finances), André Henry (temps libre), Jack Lang (culture) et Alain Bombard (environnement). Trois sont sénateurs : MM. Roger Quilliot (logement, Puy-de-Dôme), Raymond Courrière (rapatriés, Aude) et Marcel Debarge (formation professionnelle, Seine-Saint-Denis).

Sur les trente-deux nouveaux ministres ou secrétaires d'Etat qui se présentent, cinq n'ont jamais été élus à la députation : Mmes Nicole Questiaux, ministre d'Etat (solidarité nationale, 13e, Paris), Edith Cresson (agriculture, 2e, Vienne), Catherine Lalumière (*fonction publique, réforme* administrative 3e, Gironde), MM. Edmond Hervé (santé, 1re, Ille-et-Vilaine) et Jean Le Garrec (secrétaire d'État auprès du premier ministre, 16e, Nord).

Cinq membres du gouvernement Mauroy candidats dans leur circonscription d'origne avaient obtenu moins de 51 % des suffrages en 1978 et peuvent ne pas être élus « dans un *fauteuil* ». Ce sont : MM. André Labarrère (relations avec le Parlement, 1re, Pyrénées-Atlantiques), Jean Auroux (travail, 5e, Loire), Louis Mexandeau (P.T.T. 1re, Calvados), Henri Emmanuelli (DOM-TOM, 3e, Landes) et André Cellard (secrétaire d'Etat agriculture, 2e, *Gers*).

Ces chiffres et ces listes ne rendent compte, évidemment, que très imparfaitement de la situation. Aussi avons-nous choisi *trois départements types* pour illustrer ce qu'est la campagne des ministres, anciens et nouveaux, qu'ils soient face à face comme en Eure-et-Loir dans la circonscription de Chartres, ou qu'ils « voisinent », comme le font MM. Raymond Barre et Charles Hernu à Lyon-*Villeurbanne, Edmond* Hervé et Pierre Méhaignerie en Ille-et-Vilaine.

DANS LE RHONE

Deux forces tranquilles en campagne

De notre correspondant régional

LYON — Ministre tout neuf, M Charles Hernu ne paraît pas disposé à laisser le champ libre à quiconque dans sa ville-circonscription de Villeurbanne (1). Ses nouvelles fonctions ne l'empêchent pas de venir au contact d'une population qui ne semble pas trop craindre un éloignement de son maire Scrutin par scrutin, les socialistes ont, il est vrai, investi la ville Si le maire-ministre-député *se taille la meilleure* part dans l'attribution des mandats, la percée socialiste a également profité à deux de ses jeunes adjoints, élus conseillers généraux C'est l'un d'entre eux, premier adjoint, M Jean-Jacques Queyranne — ancien CERES « majoritaire » au P.S. depuis 1975 — qui se présente comme en 1978 en tant que suppléant de M. Hernu.

Sur le terrain M. Queyranne qui sait que l'élection de son chef de file devrait l'envoyer au Palais Bourbon, déploie une belle activité Les week-ends sont autant d'occasions pour le tandem de tenir des réunions publiques avec une prédilection particulière pour les jeux de boules (lyonnaises bien sûr). *Le message passe face* à un public plus soucieux d'explications que tente par la contestation Parmi les préoccupations *le plus souvent* exprimées : l'école privée (il y en a de nombreuses dans la ville), le nucléaire trois candidats d'extrême gauche et un écologiste symboliseront les refus du nucléaire civil et militaire) et la nationalisation des banques.

Au milieu des auditeurs, d'anciens électeurs communistes qui votent aujourd'hui pour le P.S. et le disent Au lendemain de la libération le P.C.F obtenait à Villeurbanne près de 42 % des suffrages A l'élection présidentielle Georges Marchais est à l'étiage : 15.6 % des voix, soit le plus mauvais score de son parti, *étant exceptés les 12.5 % du* candidat P S U M Claude Bourdet, soutenu par les communistes en 1978 A Villeurbanne, le rééquilibrage de la gauche prend des allures de raz de marée socialiste, notamment dans les quartiers populaires comme les Buers ou les Maisons-Neuves

Poignées de mains, promenades répétées dans sa circonscription avec un intérêt plus appuyé pour les quartiers populaires de Montchat ou de *La Villette* comme pour faire oublier qu'il sera aussi l'élu des beaux quartiers des Brotteaux. M. Raymond Barre semble bien s'accommoder du brusque changement de sa situation personnelle (2). Trois ou quatre jours par semaine, depuis son départ de Matignon, il assure sa très probable *élection* par une politique de présence qui ne s'était d'ailleurs jamais démentie au temps de ses responsabilités nationales.

Si *l'équipe des conseillers fidèles* s'est singulièrement amenuisée, les élus du terrain sont toujours là, rassurants : le docteur Baridon qui va abandonner sans regret son siège sera à nouveau suppléant ; MM. Flacher et Batailly, conseillers municipaux et adjoints du troisième arrondissement de Lyon connaissent et peuvent réciter leur quartier. Les tournées électorales sont parfois fastidieuses mais, avec le candidat-citoyen Raymond Barre, elles sont souvent agrémentées de dialogues insolites. Ainsi mercredi dernier la rencontre entre l'ancien premier ministre et un cégétiste aux portes de son usine en grève pour le maintien du pouvoir d'achat.

Les passant de la rue Baraban ont entendu ces propos : *« M. Barre vous êtes complètement à côté de la plaque. De toute façon les Français ont compris et ont voté contre vous »*, attaque le syndicaliste. *« Il faut savoir ce que l'on veut. L'augmentation du pouvoir d'achat entraîne celle des coûts de production avec comme conséquence des problèmes d'emploi »*, répond doctement et en substance le professeur Barre, qui conclura en forme de credo : *« Vous ne voudriez tout de même pas que je vous dise le contraire de ce que j'ai dit comme premier ministre. »*

Au café des Postes, rue Paul-Bert, le candidat a fait honneur aux grattons et au saucisson du traditionnel mâchon. Seule entorse au rituel, Raymond Barre a préféré de l'eau en bouteille au « pot » de vin rouge. Il rattrapera cette infidélité à la règle gastronomique lyonnaise en annonçant son intention de « se remettre à la belote ». L'auditoire serré dans l'arrière-salle est ravi.

Fidèle à son personnage, M. Barre ignore superbement ses concurrents : un socialiste M. Paul Vincent, quarante-six ans, technicien dans une fabrique de briquets passée sous contrôle... suédois ; un communiste au nom breton, un radical de gauche et un candidat du Parti des forces nouvelles. Une chose est sûre, et *c'est une des clés de sa réelle* décontraction : s'il est battu M. Barre retournerait sans déplaisir à ses « chères études ».

L'ancien premier ministre, comme M. Hernu, se trouve en fait dans la position du coureur cycliste dans une étape contre la montre : pas d'adversaires en vue mais un score à améliorer pour prouver que l'on est bien le meilleur de son temps. Le 10 mai dernier, M. Giscard d'Estaing, a *obtenu* 62,41 % *des voix dans la* quatrième circonscription, M. Mitterrand, 58,13 dans la sixième.

CLAUDE REGENT.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 64 091 ; vot., 48 650 ; suffr. expr., 47 710. — MM. Hernu, 19 387 ; Richelmy (CNIP), 10 412 ; Bourdet (front autogest.), 6 926 ; Ponthus (M.D.S.F.), 4 551 ; Brière (écol.), 2 660 ; Sabatier (gaull.), 979 ; Berthémy (F.N.), 764 ; Mme Benharbon (L.O.), 746 ; MM. Chiado (P.S.D.), 729 ; Lévêque (D.C.), 711 ; Mme Beudot (Mvt. des dém.), 399 ; MM. Sécheresse (ext. g.), 333 ; Rey (dém. prolét.), 123.

DEUXIEME TOUR : Inscr., 64 091 ; vot., 49 836 ; suffr. expr., 48 705 ; MM. Hernu, 27 921, ELU ; Richelmy, 20 784.

(2) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 60 128 ; vot., 46 135 ; suffr. expr., 45 574. — MM. Barre, 25 507, ELU ; Vianes (P.S.), 9 158 ; Magnon (P.C.), 4 437 ; Duputet (écol.), 2 504 ; Prost (Union des Fr. de bon sens), 897 ; Bardis (gaull.), 876 ; Nicod, 499 ; Costechareire (extr. g.), 424 ; Ginet (P.S.D.), 409 ; Mme Dauphin (L.O.), 404 ; Granger (extr. d.), 273 ; MM. Peykouris, 123 ; Durand (dém. prolét.), 63.

UN CHIRAQUIEN NI « AVEC » NI « POUR » JACQUES CHIRAC

Au nom de M Jacques Chirac, Mme Christine Turlan s'est présentée vendredi 5 juin devant M Caratini, président du tribunal de Paris, afin de demander en référé la suppression de tout document, affiche, tract, profession de foi, etc., servant à la campagne de M. Roland Urban, dans le dix-septième arrondissement et portant les expressions « avec Jacques Chirac » ou « pour Jacques Chirac ». Car le maire de Paris a donné son patronage à M. Bernard Pons, candidat de l'Union pour une nouvelle majorité, secrétaire général du R.P.R., député sortant de l'Essonne.

Présent à l'audience, M. Urban, assisté de Mr Patrick Bernard, a rétorqué qu'il avait parfaitement le droit de proclamer qu'il adhérait aux idées de M. Chirac bien que n'étant pas membre du R.P.R Il ajouta que ses colleurs d'affiches avaient été victimes *d'agressions de la part de* ceux de M. Pons — « parachuté dans la circonscription... » — et qu'ils leur avaient crié : « Demain, vous n'existerez plus. »

Les parties ont finalement trouvé un terrain d'entente, et M. Urban retirera les mentions « avec » ou « pour » Jacques Chirac en s'intitulant uniquement « chiraquien indépendant ». Le magistrat a signé une ordonnance entérinant cet accord.

Contestation sur une exclusion du R.P.R.

M. CLAUDE ROUX EST DÉBOUTÉ DE SON RÉFÉRÉ CONTRE MM. CHIRAC ET PONS

M. Claude Roux, candidat aux élections législatives dans la dix-neuvième circonscription de Paris (15e arrondissement), député sortant — qui siégeait à l'Assemblée *nationale* comme apparenté R.P R. — a introduit une instance en référé contre MM. Jacques Chirac et Bernard Pons pour demander au tribunal civil d'ordonner la rectification publique par la *voie de la presse* écrite des allégations selon lesquelles il aurait été exclu du R.P.R. Sa cause a été soutenue par Mr Patrick de Fontbressin.

Le défenseur de la partie adverse, Mr Patrick Devedjian, a rétorqué que le requérant était irrecevable *puisqu*'il ne démontrait pas en particulier son appartenance au R.P R. au moyen d'une carte de ce parti, d'un récépissé d'adhésion ou de renouvellement. M Marcel Caratini, président du tribunal, a constaté qu'il existait effectivement une « *contestation sérieuse* » sur la qualité d'adhérent de M Claude Roux au mouvement du R.P R., qualité qui seule lui permettrait de contester une exclusion dudit mouvement qui aurait été prise à son encontre. Il en a déduit qu'il n'y avait pas lieu à référé.

EN BEAUCE

Un secrétaire d'État socialiste défend le siège que veut conquérir Mme Pelletier

De notre envoyé spécial

Chartres. — Dans ce département d'Eure-et-Loire, à cheval sur la Beauce et la Normandie, une seule circonscription, la troisième, celle de Châteaudun - Nogent-le-Rotrou, semble assurée contre le changement (1). M Maurice Dousset, député sortant (U.D.F.-P.R.) réélu en 1978 avec près de 55 % des suffrages, devrait en effet y conserver son siège malgré le recul de son électorat potentiel : 52,5 % des suffrages à M. Giscard d'Estaing le 10 mai. Candidat unique de l'ancienne majorité, trois candidats d'une gauche divisée se présentent contre lui, dont un M.R.G., M. Robert Huwart, président du conseil général, le mieux placé pour gagner si la vague de gauche dépasse les hauteurs prévisibles.

A Dreux (2e circ.), Mme Françoise Gaspard, maire socialiste de la ville, n'aura pas besoin, elle, d'une très forte vague pour reprendre le siège qu'occupait avant 1978 un autre socialiste, M. Maurice Legendre ; siège conquis cette même année par l'actuel député sortant M. Martial Taugourdeau (R.P.R.). En trois ans, en effet, l'électorat de *l'ancienne majorité nationale*, qui représentait ici 51,21 % des suffrages en 1978, a reculé de près d'un point et ne dépasse plus les 50,3 % (2).

Dans la première circonscription (Chartres), le changement, là aussi, est possible et la situation comparable, mais inversée (3). C'est un socialiste élu en 1978, M. Georges Lemoine, qui voit son électorat potentiel réduit de plus d'un point et demi (50,1 % des suffrages le 10 mai pour M. Mitterrand contre 51,73 % aux législatives de 1978). Recul d'autant plus significatif que M. Georges Lemoine, maire de Chartres, avait alors vaincu un député sortant bien implanté, M. Claude Gerbet (U.D.F.-P.R.). M. Lemoine bénéficie néanmoins d'un atout nouveau important : sa récente nommation dans le gouvernement de M. Mauroy comme secrétaire d'Etat chargé de l'énergie.

Cet avantage, l'U.D.F a tenté de l'annuler en désignant au dernier moment comme candidate Mme Monique Pelletier, ministre de la famille et de la condition féminine dans le gouvernement de M. Raymond Barre.

M. Jean Legué, libraire à Chartres et membre du Conseil économique et social, qui avait été choisi, dans un premier temps, pour défendre les couleurs de l'U.D.F., s'est effacé, devenant le suppléant de Mme Pelletier, comme s'est effacé M. Claude Gerbet, qui avait également décidé de repartir à la conquête de son siège.

A Chartres (comme à Nogent-le-Rotrou) il y aura néanmoins des primaires puisqu'au premier tour, R.P.R. et *U.D.F.* présentent chacun un candidat Mais Mme Monique Pelletier ne se sent pas menacée par le chiraquien *Claude Vandenbogaerde*.

Le 21 juin verra s'affronter ici, non seulement deux candidats à la députation se disputant une *influence locale, mais les membres* de deux gouvernements, à la fois acteurs, avocats et témoins qualifiés de deux politiques antinomiques.

M. Lemoine défend avec chaleur les projets du gouvernement socialiste auquel il appartient et *se fait* le procureur de l'égoïsme de classe de l'ancienne majorité giscardienne, mais s'il attaque sa concurrente, *« fille de banquier, tandis qu'il est fils de cheminot »*, c'est moins (dans le ton) pour complaire à ceux qui l'écoutent que pour s'émouvoir avec eux sur sa propre jeunesse qui n'a pas connu les facilités de la bourgeoisie de Neuilly.

Des paroles rassurantes

Le secrétaire d'Etat chargé de l'énergie a ce côté romantique qui attire les sympathies de tous, y compris des beaucerons qui l'entourent, rudes paysans à l'image du suppléant, maire *d'Allonnes, M. Jean Gallet*, ancien international d'athlétisme. Si le candidat raille le « parachutage » de la conseillère municipale de Neuilly — ici, on dit une « accourue », — c'est du bout des lèvres, sans insister. Il rassure : *« Quelle apocalypse ne vous avait-on prédite en cas de victoire de la gauche ! Or qu'avez-vous vu ? Des syndicats raisonnables, un peuple adulte et ayant acquis sa pleine maturité, un gouvernement qui ne touche même pas aux préfets et qui n'a aucun esprit de revanche... »*

La même volonté d'apaisement existe chez la candidate avec, toutefois, une plus grande acceptation de la contradiction et une volonté évidente de dialogue. « *L'irréalisme* » des socialistes est vivement dénoncé, mais l'idée de gouverner avec eux n'est pas écartée. *« Je ne ferai pas de catastrophisme*, déclare Mme Pelletier. *Nous voulons gagner les élections, non pour faire de l'obstruction à la politique de M. François Mitterrand qui est maintenant le président de la France, mais au contraire pour l'aider à résister aux excès de sa gauche. Le moment est venu pour les Français de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. »*

A Coltainville, un contradicteur l'interrompt : *« C'est pourtant ce que Giscard avait demandé aux Français en 1978, de mettre leurs œufs dans le même panier ! »* A Jouy, un autre contradicteur, qui se dit fonctionnaire au service du chiffre, s'en prend à Giscard « *qui ne s'intéressait qu'aux safaris* ». Il insinue qu'il sait beaucoup de choses...

A ceux qui lui reprochent son « parachutage », la candidate annonce qu'elle renoncera à tout autre mondat si elle est élue. Seule attaque personnelle à l'encontre de son adversaire : *« Si vous élisez M. Georges Lemoine, c'est son suppléant que vous aurez comme député. »* Mme Pelletier doit aussi défendre son action de ministre de la famille : ce qu'elle a accompli était à la limite du possible dans le cadre de l'équilibre financier qu'il fallait maintenir. Mais la question qui revient le plus souvent, après le drame du chômage, est celle des inégalités sociales et de la disparité des revenus. Un agriculteur qui ne paraît pas pauvre se dit scandalisé par le luxe étalé à Cannes. La candidate reconnaît l'excès de certaines disparités. Interrogée avec insistance sur sa position à l'égard de l'éventail des salaires, on lui fait admettre qu'un écart de 1 à 8 est une bonne mesure.

Décidément, cette riche Beauce est très égalitaire. Peut-être en raison même de sa richesse mal répartie. Et si l'avenir était à gauche et au romantisme, là aussi ?

ALAIN GUICHARD.

(1) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 69.324 ; vot., 58.106 ; suff. expr., 56.697. MM. Dousset (D.S.), 25.596 ; Huwary, 13.577 ; Hardy, (P.C.), 11.282 ; Le Marrec (R.P.R.), 3.854 ; Duménil (L.O.), 2.043 ; Palmier (F.N.), 345.

DEUXIEME TOUR : Inscr., 69.266 ; vot., 59.532 ; suff. expr., 58.341. MM. Dousset, 32.014, élu ; Huwart, 26.327.

(2) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 79.610 ; vot., 67.499 ; suffr. expr., 65.885. MM. Legendre (D.S.), 19 120 ; Taugourdeau, 16.009 ; Cauchon (U.D.F.-C.D.S.), 14.865 ; Hernandes (P.C.), 10.008 ; Meyer, (P.S.D.), 1.829 ; Mme Giraud (L.O.), 1.796 ; M. Stirbois (F.N.), 1.332 ; Mme Mas (L.C.R.), 926.

DEUXIEME TOUR : Inscr., 79.601 ; vot., 69.357 ; suff. expr., 68.173. MM. Taugourdeau, 34.909, *élu* ; Legendre, 33.264.

(3) Les résultats de 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 78.842 ; vot., 67.157 ; suff. expr., 65.472. MM. Gerbet (D.S.), 20.616 ; Lemoine, 20.496 ; Essirard (P.C.), 8.811 ; Lelièvre (R.P.R.), 7.948 ; Castaing (rad.), 4.923 ; Lanchon (L.O), 1.585 ; Rivals (L.C.R.), 771 ; Foucault (F.N.), 322.

DEUXIEME TOUR : Inscr., 78.840 ; vot., 69.051 ; suff. expr., 67.519. MM Lemoine, 34.925, *élu* ; Gerbet, 32.594.

EN ILLE-ET-VILAINE

Il s'est passé quelque chose

De notre correspondant

Rennes. — 18 h. 30 : le ministre de la santé est de retour à Rennes après avoir passé la journée à Paris. Une courte halte à la mairie, puis le candidat, M. Edmond Hervé, poursuit la visite des communes de la première circonscription d'Ille-et-Vilaine, où il se présente pour la troisième fois (1). Préparées par les sections locales du P.S., *qui se sont très sensiblement* développées depuis 1978, les réunions publiques intéressent les électeurs. « *Deux cents personnes présentes dans une petite commune de quatre mille habitants, on sent qu'il s'est passé quelque chose* », commente un militant.

M. Jacques Cressard, député sortant R.P.R., compte sur sa notoriété pour combler le handicap que présente ici pour sa réélection la nette confirmation de la poussée socialiste. Son principal ouvrage de référence pour cette campagne difficile est le Projet socialiste, dont il fait une critique systématique. « *J'ai le vent de face, mais je suis solide!* », lance le député sortant, qui ajoute dans un sourire : « *Je n'ai rien d'un déserteur.* » Une *remarque qui vise un autre* député sortant, M. François Le Douarec, R.P.R., dont le siège, dans la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine (Rennes-Sud), a toutes les chances d'être gagné par le candidat socialiste, M. Jean-Michel Boucheron (2). M Le Douarec est, cette fois, le suppléant de M. André Guillou, qui était jusqu'alors son suppléant.

M. Pierre Méhaignerie, ancien ministre de l'agriculture, dont la réélection se fera probablement dès le 14 juin dans la troisième circonscription (Vitré), mène, lui, une campagne sans histoire, défendant avec vigueur sa gestion ministérielle et la politique du gouvernement de M. Barre (3).

CHRISTIAN TUAL.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 93 108 ; vot., 76 000 ; suffr. expr. 74 521. — MM. Cressard (d.s.), 28 974 ; Hervé, 24 340 ; Decamps (U.D.F.-P.R.), 7 984 ; Rolland (P.C.), 6 419 ; Martin (front autogest.), 1 763 ; Le Clainche (D.C.), 1 330 ; Guillard (L.O.), 1 067 ; Vannier (P.F N.), 868 ; Gorvan (dém. bretons), 633 ; Portier (L.C.R.), 496 ; Laforêt (dém. prolét.), 423 ; Techer (ext. g.), 224.

DEUXIEME TOUR : Inscr., 93 107 ; vot., 79 707 ; suffr. expr., 78 401. — MM. Cressard, 42 548, ELU ; Hervé, 35 853.

(2) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : PREMIER TOUR : Inscr., 124 694 ; vot., 104 173 ; suffr. expr., 102 069. — MM. Le Douarec, 36 424 ; Boucheron, 29 346 ; Benoist (P.C.), 12 295 ; Galesne (U.D.F.-ind.), 11 627 ; Abbeg (U.D.F.-P.R.), 4 723 ; Ruelland (front autogest), 1 749 ; Madec (L.O.), 1 607 ; Rouger (dém. bretons), 1 582 ; Brandeho (P.F.N.), 919 ; Maroilleau (ext. g.), 589 ; Lecam (dém. prolét.), 571 ; Pibult (L.C.R.), 567 — DEUXIEME TOUR : Inscr. 124 625 ; vot., 107 815 ; suffr. expr. 106 277. — MM. Cressard, 56 397, ELU : Boucheron, 49 880.

(3) Les résultats de 1978 avaient été les suivants . PREMIER *TOUR : Inscr.*, 51 995 ; vot., 45 762 ; *suffr.* expr., 44 483. — MM. Méhaignerie, 32 196, ELU ; Gerbaud (P.S.), 7 970 ; Le Duff (P.C.), 1 598 ; Brault (U.J.P.), 1 449 ; Mougard (L.O.), 1 270.

Le guide pour le soir du 1er tour.

Pour avoir les tableaux qui permettront d'identifier les vrais vainqueurs dès le soir du 14 juin, cette semaine encore il faut lire Le Nouvel Observateur.

observateur

هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE DUNKERQUE

L'ancien président-directeur général des Cartonneries mécaniques du Nord est condamné à dix mois de prison ferme

De notre correspondant

Dunkerque. — Le tribunal de grande instance de Dunkerque, au terme d'une semaine de réflexion, a condamné, vendredi 5 juin, M. Charles de Clermont-Tonnerre, ex-P.-D.G. des Cartonneries mécaniques du Nord, à Gravelines (Nord), à deux ans d'emprisonnement, dont quatorze mois avec sursis. M. de Clermont-Tonnerre était poursuivi pour « abus de pouvoir et abus de biens sociaux » (« le Monde » du 3 février). Il avait été incarcéré en janvier dernier, après qu'un examen des comptes de sa société eut fait apparaître qu'il s'était fait indûment attribuer des arriérés de salaires d'un montant total de 400 000 francs, à une époque où l'affaire, jusque-là en perpétuelles difficultés, était au bord de la faillite. M. de Clermont-Tonnerre a été maintenu en détention.

Outre quelques « avantages », dont, à la limite, l'imputation à son encontre pouvait apparaître comme mesquine, le magistrat instructeur avait retenu que M. de Clermont-Tonnerre avait notoirement reporté une partie des avoirs de cette firme en difficulté dans d'autres affaires avec lesquelles il avait partie liée. Ainsi entretenait-il des rapports privilégiés avec la société Nord-Embal'Service, petite entreprise de Mouvaux (Nord), dont il était devenu le gérant ; de même avait-il fait souscrire par les Cartonneries six mille actions de 100 francs chacune au bénéfice de la Gadoin de développement industriel et commercial (GADIC), une banque ayant son siège à Paris, et dont il était administrateur. De surcroît, deux jours avant de démissionner de son poste de P.-D. G. des Cartonneries, M. de Clermont-Tonnerre avait consenti un nantissement de 1 200 000 francs à cette même GADIC, ce qui n'avait pas empêché la banque de connaître à son tour la faillite.

Enfin, la justice reprochait à M. de Clermont-Tonnerre d'avoir effectué une ponction de 520 000 francs dans la trésorerie de l'entreprise qu'il dirigeait, à seule fin de « dédommager » un parent, M. Alexandre Dambricourt, qui, précédemment, représentant des Cartonneries, aurait été abusivement licencié. M. Dambricourt avait également comparu pour recel et abus de biens sociaux, comme M. Brunner, ex-directeur de la firme, pour complicité. M. Yves Morsel, qui aurait dû répondre des mêmes chefs d'inculpation que son cousin, M. de Clermont-Tonnerre, avait vu son cas disjoint, du fait de son hospitalisation récente.

Le principal inculpé, héritier d'une structure dirigeante dépassée et victime de rivalités familiales exacerbées, a plaidé sa bonne foi absolue, ses conseils s'efforçant, pour leur part, de démontrer que, non seulement l'ex-P.-D.G. avait « tout fait » pour remettre les Cartonneries à flot, mais encore qu'« il n'avait retiré aucun avantage personnel » des différentes opérations qu'il avait menées.

D'un avis très différent, le ministère public avait estimé dûment établi le caractère frauduleux de ces transactions. Et il avait invité le tribunal à ne pas perdre de vue que, si M. de Clermont-Tonnerre n'avait, en définitive, nullement réussi dans ses entreprises aventureuses, quelque cinq cents salariés se trouvaient sans emploi depuis plus d'un an.

JEAN SEYNAME.

Les premières déclarations de M. Maurice Faure

« L'UNITÉ » : les avocats et les magistrats sont inquiets

Commentant les premiers pas du nouveau ministre de la justice, l'hebdomadaire du parti socialiste, *l'Unité* écrit dans son numéro du 6 juin : « *Contrairement aux autres membres du gouvernement, M. Maurice Faure n'a encore montré nul empressement à rencontrer les organisations syndicales représentatives des professions judiciaires. Privilégiant même la continuité dans l'organisation de son ministère, il a maintenu aux postes-clés la plupart des hommes liges de Peyrefitte.* » *L'Unité*, qui estime que les avocats et magistrats « *commencent à s'inquiéter* », relève aussi que « *les premières déclarations du garde des sceaux (...) sont apparues nettement en retrait, tant sur les juridictions d'exception que sur le conseil supérieur de la magistrature et la loi sécurité et liberté* ».

● *Un passeur, de nationalité française*, en possession de 1 million de francs français en espèces, a été intercepté par les services des douanes, vendredi 5 juin, à Paris, gare du Nord, à l'embarquement d'un train à destination de Bruxelles. De nombreux cas de « passages frauduleux » ont été dépistés, depuis l'élection de M. Mitterrand, par les services des douanes, mais les saisies d'importance, comme celle de ce vendredi 5 juin, sont restées très limitées.

ÉDUCATION

La réunion des ministres européens de l'éducation à Lisbonne

La France veut permettre la scolarisation de tous les enfants à partir de deux ans

De notre envoyée spéciale

Lisbonne. — A l'occasion de la douzième conférence des ministres européens de l'éducation réunis à Lisbonne, les 3 et 4 juin, consacrée à l'éducation des enfants de trois à huit ans, M. Edouard Gourtovoy, directeur des relations internationales au ministère de l'éducation nationale, a tracé, dans une déclaration lue au nom de M. Alain Savary, les orientations de la politique qu'entend mener le nouveau ministre en matière d'éducation préscolaire.

« *Nous allons*, a précisé M. Gourtovoy, *engager un plan pluri-annuel d'ouverture d'écoles maternelles afin de permettre la scolarisation à partir de deux ans et ramener les effectifs des classes à vingt-cinq élèves. De plus, la structure même de l'école maternelle doit être améliorée (horaires plus souples, organisation plus simple et diversifiée des sections, aménagement des locaux existants...). Elle le sera d'autant mieux que non seulement sa gestion mais son organisation et son fonctionnement seront décentralisés.* »

Toutefois l'école maternelle « *ne peut à elle seule assurer l'égalité des chances* ». Aussi est-ce sur la période qui la précède que le représentant du ministre a insisté : « *Il est nécessaire de développer le caractère éducatif de tout le système d'accueil antérieur : famille, crèches, garderie...* » D'autre part, la présence des familles devrait être accrue, notamment en étendant progressivement « *le domaine de compétence de la participation des parents non seulement aux problèmes de la vie de l'école, mais aussi à l'ensemble de son action éducative (...). L'objectif est de parvenir à la formation d'une véritable équipe éducative, cohérente et efficace, tout entière au service de l'enfant.* »

Le représentant de M. Savary a enfin souligné la nécessité de mener la lutte contre « *l'échec scolaire* » et d'instaurer une véritable continuité entre écoles maternelle et élémentaire, en rapprochant notamment les méthodes pédagogiques des années de transition entre les deux types d'enseignement. M. Gourtovoy a conclu en affirmant que « *la création d'une véritable école démocratique, lieu d'épanouissement de la personnalité de chaque individu et instrument de justice sociale, est l'affaire de tous* ».

CATHERINE ARDITTI.

Mme MARIE-PAULE DUMINIL EST ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES-II

Mme Marie-Paule Duminil a été élue, jeudi 4 juin, au premier tour de scrutin, présidente de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), dont elle dirigeait l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de littérature. Mme Duminil succède à M. Michel Denis, qui avait annoncé, en juillet 1980, sa démission — effective le 15 septembre suivant, — afin de protester contre la « restauration du mandarinat » entraînée, selon lui, par la loi modifiant la composition des conseils d'université (*le Monde* du 9 juillet 1980). Avant le scrutin, la candidature de Mme Duminil, soutenue par le SNES-Sup, le SGEN-C.F.D.T. et les personnels C.G.T., avait été approuvée par l'assemblée générale des personnels enseignants et non enseignants de l'université.

[Née le 26 janvier 1933 à Saintes (Charente-Maritime), Mme Duminil a fait ses études supérieures à l'université de Bordeaux, puis à la Sorbonne. Professeur de lettres aux lycées d'Argentan (Orne), de Blois (Loir-et-Cher), puis de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), elle a obtenu, en 1960, son agrégation en lettres classiques.

Entrée dans l'enseignement supérieur en 1970, elle a été assistante de grec, puis maître-assistant, à la faculté des lettres de Paris-X Nanterre, avant de devenir en 1978 maître de conférences à l'université de Haute-Bretagne, où elle dirige l'U.E.R. de littérature depuis 1979. Sa thèse de doctorat d'État, soutenue en 1977, s'intitule : « Le sang, les vaisseaux, le cœur, dans la collection hypocratique ».]

Les responsables de la formation des maîtres catholiques s'estiment rassurés pour l'immédiat par le ministre

Les responsables de l'Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique (UNAPEC), que M. Alain Savary avait invités, vendredi 5 juin, au ministère de l'éducation nationale, ont déclaré, après l'entrevue, qu'ils vont « *pouvoir rassurer les maîtres de l'enseignement privé pour le court terme, mais qu'un point d'interrogation subsiste pour le long terme* ». Selon M. Gilbert Olivier, président de l'UNAPEC, la convention qui, en application de la loi Guermeur, lie à l'Etat cet organisme chargé de la formation des maîtres des établissements catholiques sous contrat « *sera intégralement respectée pour l'année 1981* ». Il estime qu'il en sera de même pour 1982 « *puisque rien ne devrait être modifié par les pouvoirs publics avant que la négociation ne soit épuisée* ».

L'UNAPEC reçoit une subvention de l'Etat dont le montant s'élève cette année à 80 millions de francs. Avec le récent versement de la deuxième tranche, elle aura touché 48 millions sur ce total.

[Les déclarations de M. Savary aux responsables d'organisations de l'enseignement privé qu'il a reçus jusqu'à présent — UNAPEC et FEP-C.F.D.T. (*le Monde* du 6 juin) — confirment sa volonté d'apaisement sur l'avenir immédiat des établissements privés sous contrat. Les préoccupations les plus urgentes des dirigeants de l'enseignement catholique concernaient, d'une part, le respect des lois et conventions héritées des précédents gouvernements et, d'autre part, le maintien et l'actualisation des aides financières.]

M. Savary est favorable à la participation des parents « à la formation scolaire »

M. Savary souhaite que les parents puissent mieux intervenir dans l'école. Selon M. Jean-Marie Schléret, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), le ministre de l'éducation nationale, qui le recevait vendredi 5 juin, s'est montré favorable à la participation des parents « *non pas simplement à la gestion des établissements* », mais aussi « *à la formation scolaire* » (l'expression étant de M. Savary lui-même) des élèves.

Voilà qui va faire grincer des dents. Il y a quelques jours, M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C. avait déclaré qu'« *il n'est pas question de laisser les parents discuter des programmes, des contenus et des méthodes* » (*le Monde* du 6 juin). La fédération Schléret ne veut d'ailleurs pas « *s'immiscer dans la méthodologie des enseignants* »; en revanche elle entend que les parents soient associés à la définition du projet éducatif, des objectifs pédagogiques au sein des établissements transformés en véritables « *communautés éducatives* ».

La déclaration de M. Guy Georges avait suscité une réponse du SGEN-C.F.D.T., dont le secrétaire général, M. Béghain a déclaré : « *Alors que la France s'ouvre au changement, il est curieux que le secrétaire général du SNI intervienne de façon aussi négative sur le rôle des parents dans l'école. Pour le SGEN, les parents ne peuvent pas rester à la porte de l'école devant des panneaux : « entrée interdite aux personnes étrangères » et attendre que les maîtres viennent leur expliquer sur le trottoir ce qu'ils font avec leurs enfants.* »

Le syndicat C.F.D.T. demande donc que soit ouvert, et non pas empêché, le « *débat public sur l'école* ».

MÉDECINE

Le « secteur » de psychiatrie de Nanterre refuse d'être rattaché à un asile

Les responsables du secteur de psychiatrie de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui couvre les besoins de santé mentale d'une population de 100 000 habitants, sont en conflit ouvert avec l'administration : celle-ci souhaite en effet le « rattacher » à un hôpital psychiatrique, celui de Moisselles (Val-d'Oise). Conflit original et révélateur à plus d'un titre : l'hôpital psychiatrique classique est-il en soi un handicap insurmontable à une politique vivante de sectorisation, de traitement des malades mentaux « hors les murs » que préconise depuis vingt ans, en théorie, le ministère de la santé ? Telle est du moins la thèse que défendent unanimement les responsables du secteur de Nanterre.

A l'origine, rien n'existait : la santé mentale, dans cette banlieue pourtant propice à l'éclosion des troubles psychiques, était essentiellement l'affaire de psychiatres privés et de l'hôpital de Clermont-de-l'Oise, immense concentration carcérale où étaient regroupés en masse quantité de malades de la « couronne » parisienne. En 1972, quand le ministère de la santé se préoccupa de faire appliquer un texte (la circulaire sur la « sectorisation ») déjà vieux de douze ans, le « secteur de psychiatrie générale » de Nanterre fut créé et confié au docteur Françoise Martinier.

Peu à peu devaient alors voir le jour un certain nombre de structures diversifiées d'accueil des malades mentaux, animées par une équipe dynamique et active. Aussi existent aujourd'hui : un dispensaire d'hygiène mentale, implanté dans un pavillon situé au centre de la ville, structure d'accueil et de consultation ; un centre de traitements ambulatoires qui assure le « suivi » des soins ; un hôpital de jour où les malades disposent d'ateliers d'ergothérapie, de structures d'expression musicale, plastique, d'animation culturelle, d'une salle de sports ; un hôpital de nuit, où les patients trouvent l'« accompagnement » social qui peut leur être nécessaire ; un service de soins à domicile qui permet à une équipe très diversifiée de traiter les malades dans leur milieu de vie.

Enfin, les responsables du secteur de Nanterre ont obtenu la création d'un foyer de post-cure dont ils décrivent la genèse de la façon suivante : « *En 1976, deux malades qui voulaient rester à proximité de l'hôpital de jour où ils avaient retrouvé le goût de vivre ont acheté une tente et l'ont plantée sur un terrain que la préfecture avait acquis pour y construire un foyer dont les plans restaient indéfiniment dans les tiroirs. Deux malades, puis trois, puis quatre, puis finalement une dizaine qui n'auraient eu d'autre ressource que l'hôpital psychiatrique ont ainsi attendu quatre ans, d'abord sous la tente, puis, quand l'hiver fut venu, dans une des salles d'attente du service des soins à domicile, que l'on puisse enfin leur attribuer une chambre. La ténacité a eu gain de cause : le foyer de post-cure a fini par voir le jour en avril 1980 et offre douze chambres à ceux qui ont besoin d'un hébergement protégé.*

Cet ensemble de réalisations, où travaillent à présent quelque soixante-dix personnes ne peut fonctionner activement, estiment les responsables du secteur, que parce qu'il n'est pas prisonnier du schéma classique d'un hôpital psychiatrique, où les activités de secteur sont le plus souvent perçues comme de ruineuses « *annexes* ». « *Certes*, ajoutent-ils, *nous aurions besoin d'une petite aile d'hospitalisation, de 20 lits à 25 lits, qui nous permettrait d'éviter de recourir à l'hôpital de Clermont-de-l'Oise quand l'hospitalisation « plein-temps » s'avère nécessaire.* » Cette aile pourrait être, ajoutent-ils, insérée dans l'hôpital général le plus proche, celui de Rueil par exemple, ou mieux encore construite à Nanterre même. Mais pour rien au monde à l'hôpital psychiatrique de Moisselles (Val-d'Oise) : un tel rattachement, estime l'équipe de Nanterre, signerait la fin de l'autonomie, du dynamisme et des thérapeutiques non carcérales.

Ce conflit est l'exemple d'une situation fréquente. Il est révélateur d'un problème de fond que le dernier gouvernement Barre n'a pas eu le temps de résoudre, malgré l'analyse critique (*le Monde* du 3 octobre 1980) qu'il avait faite de la situation de la psychiatrie publique en France. Faire dépendre la politique de secteur, c'est-à-dire les traitements extra hospitaliers, des hôpitaux psychiatriques eux-mêmes, faire financer ces derniers, via les prix de journée, par la Sécurité sociale et les activités de secteur par les collectivités locales, est-ce à la longue viable ? Le refus énergique des personnels de Nanterre montre que, pour une partie des travailleurs de la santé mentale, l'existence même des hôpitaux psychiatriques comme pivot de la politique de la santé mentale ne fait plus l'unanimité. — C. B.

● *Les premiers fumeurs conçus « in vitro »* sont nés dans la nuit du 5 au 6 juin au centre médical Queen Victoria, de Melbourne, en Australie. Il s'agit d'une petite fille, née en bonne santé, qui pesait 2,5 kg à sa naissance. En revanche, son frère (3 kg) souffre d'une malformation cardiaque. Leur mère, âgée de trente et un ans, Mme Radmilla Mays, se porte bien.

FAITS ET JUGEMENTS

Après deux attentats à Paris

LA POLICE VA PROTÉGER LES ÉDIFICES DE LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE

Un attentat à l'explosif a été commis, vendredi 5 juin, vers 1 heure, contre l'église arménienne d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), 6, avenue Bourgain. L'engin, de faible puissance, a endommagé la porte de l'édifice.

L'attentat a été revendiqué vendredi dans la matinée à l'agence France-Presse par un correspondant anonyme déclarant parler au nom d'une « armée révolutionnaire turque islamique ». Ce mouvement ne s'était jamais manifesté auparavant. Il a également revendiqué l'attentat manqué la veille contre l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon (8e arrondissement). Une bombe de forte puissance, découverte dans la matinée de jeudi 4 juin par le sacristain de l'église, qui avait remarqué un colis suspect déposé près des grilles, avait été désamorcée à temps.

Ce vendredi, Mgr Sérobé Manoukian, archevêque des Arméniens de France et d'Europe occidentale, s'indignait contre « ces actes inqualifiables qui touchent pour la première fois les lieux de culte arménien ».

De leur côté, le Comité de défense de la cause arménienne et la Fédération des révolutionnaires arméniens affirment dans un communiqué : « Ce ne sont pas des manœuvres d'intimidation qui pourront amener les Arméniens à renoncer à leur originalité culturelle et encore moins à leurs aspirations nationales. »

Ces deux attentats visant des lieux de culte ont eu lieu une semaine après celui commis contre le centre culturel arménien de Paris, qui a causé la mort de M. Alfonso de Almeida, concierge de l'immeuble voisin, rue de Courcelles à Paris (17e), où le centre est installé (« le Monde » du 29 mai).

L'enquête a été confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, et M. Defferre, ministre de l'intérieur, a annoncé le renforcement des mesures de sécurité autour des édifices où se réunissent les Arméniens.

● *La demande d'extradition de M. Thomas Linaza.* — Plusieurs centaines d'Espagnols qui se rendaient à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour assister, à l'appel de mouvements sympathisants de l'ETA, à une manifestation contre la menace d'extradition de France qui pèse sur un militant basque, M. Thomas Linaza (*le Monde* du 5 juin), ont été refoulés, vendredi 5 juin, aux postes frontières d'Hendaye, de Béhobie et de Biriatou. Ce filtrage opéré par la police des frontières françaises a été ordonné par le préfet des Pyrénées-Atlantiques.

L'agence Reuter rapporte d'autre part que le mouvement séparatiste espagnol Herri Batasuna a appelé vendredi ses sympathisants à adresser des télégrammes à M. Mitterrand pour obtenir que la France refuse l'extradition de M. Linaza et d'un de ses camarades, M. José-Miguel Arrugaeta, dont le cas doit être examiné le 10 juin par la cour d'Aix-en-Provence.

40 000 francs de dommages et intérêts à la famille d'un agent des écoutes qui s'était suicidé

Le ministère de la défense vient d'être condamné, par le tribunal de Paris, à verser 20 000 francs chacun à la veuve et au fils, orphelin, d'un fonctionnaire du Groupement des contrôles radio-électriques (G.C.R.), qui s'est donné la mort, en août 1976, à Berlin, après que cet organisme, dépendant du premier ministre, eut été rattaché au ministère de la défense pour être utilisé par le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE).

Chef de section au G.C.R. de Berlin, Georges Blanc a refusé, à l'époque, son intégration dans les services secrets français. Vexations, brimades et tracasseries administratives ont alors marqué son travail quotidien au secteur français de Berlin, où il était en poste. A la suite d'une mutation brutale à Paris « *dans l'intérêt du service* » et d'un ordre à quitter son logement dans les dix jours, Georges Blanc, cinquante-neuf ans, se donne la mort le 25 août 1976. Au tribunal administratif de Paris (*le Monde* du 19 mai 1981), l'avocat de la famille, Me Bernard Goutet, fait valoir que les mesures brutales du SDECE envers Georges Blanc peuvent expliquer sa brusque dépression nerveuse et son suicide, « *si suicide il y a eu* », tant les conditions de la mort sont restées, à l'époque, non élucidées par l'enquête locale de gendarmerie.

Dans sa décision, le tribunal assimile « *la mutation entachée d'illégalité* » et la procédure irrégulière d'avoir à quitter le logement de Berlin dans un délai très court à « *des agissements fautifs qui ont été la cause directe du suicide de l'intéressé et qui engagent la responsabilité de la puissance publique* ». Le ministre de la défense a été condamné à payer la somme de 20 000 francs à Mme Blanc et une somme égale à M. Patrick Blanc, le fils du fonctionnaire du G.C.R.

● *Le service des urgences chirurgicales de l'hôpital franco-musulman Avicenne à Bobigny* (Seine-Saint-Denis) sera assuré pendant un mois et demi par d'autres hôpitaux de la région parisienne à la suite de la destruction partielle, jeudi, de son bloc opératoire par un incendie.

D'après les enquêteurs, le feu, qui a aussi détruit 300 m2 de toiture, a été provoqué par un court-circuit dans les combles où étaient effectués des travaux. On précise à l'Assistance publique de Paris que les urgences chirurgicales seraient assurées pendant les travaux de rénovation par tous les hôpitaux de Seine-Saint-Denis ou de Paris et, pour la chirurgie thoracique, par l'hôpital Jean-Verdier de Bondy.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ancien directeur du Crédit agricole de Toulouse

Invoquant le droit de réponse, M. Jean-Claude Gaudibert, ancien directeur de la caisse régionale du Crédit agricole de Toulouse, nous prie de publier la lettre suivante :

L'article consacré à la caisse régionale du Crédit agricole mutuel de Toulouse, dans votre numéro daté du 3 juin 1981, me décide à apporter les rectifications suivantes :

1) Je n'ai jamais été licencié par la caisse régionale de Toulouse ; j'ai quitté celle-ci de mon plein gré dans les conditions définies par la convention collective des cadres de direction du Crédit agricole. Les modalités de mon départ et le montant de l'indemnité accompagnant celui-ci ont alors recueilli l'assentiment de l'autorité de tutelle.

2) Je n'ai jamais commis la moindre « indélicatesse » ; je m'étonne d'ailleurs que *le Monde* puisse user à mon endroit d'un terme aussi inexact que tendancieux et offensant. Sans doute ai-je fait l'objet, en ma qualité d'ancien directeur du Crédit agricole du Gers, d'une information pour avoir laissé consentir des prêts hors réglementation. Plainte avec constitution de partie civile avait été déposée, en 1974, par le ministre des finances de l'époque. Vous en avez abondamment parlé en son temps. Après une minutieuse et longue enquête, le juge d'instruction d'Auch, conformément au réquisitoire du procureur de la République, constatant l'inexistence du délit, a rendu à mon propos une ordonnance de non-lieu fortement motivé, que vous avez alors passée sous silence. Le ministre des finances n'a formulé aucun recours à l'encontre de cette ordonnance.

Vous me permettrez, d'autre part, de vivement regretter que, tant qu'à traiter du Crédit agricole de Toulouse, votre correspondant n'ait pas préféré faire en son temps un sort favorable à la décision du tribunal de grande instance de Toulouse, du 5 juin 1980, confirmée par arrêt de la cour d'appel de Toulouse du 6 novembre 1980 reconnaissant le journal *le Meilleur* coupable du délit de diffamation publique envers moi, le condamnant à me verser 2 500 F de dommages et intérêts et, de surcroît, à une amende de 5 000 F. Le pourvoi en cassation du journal *le Meilleur* a été, par ailleurs, rejeté.

Le Monde

culture

FORMES

Les figures de la Terre

Tal-Coat est chez lui, à la galerie Clivages (1), comme dans la revue du même nom, dont elle émane, aux côtés de son inséparable André du Bouchet, et d'autres artistes et poètes, Louis Cordesse par exemple — un de leurs ultimes refuges, aux plus hautes formes de l'expression, depuis qu'*Argile* vient de dire (somptueusement) ses derniers mots. Tal-Coat n'a, certes, pas dit le sien. Plus que jamais ses œuvres récentes sur toile ou sur papier, monochromes, cloquées, soulevées par les passions telluriques, sont en accord avec les éléments, leur aire d'envol. Esprit et matière se compénètrent. Les titres mêmes des tableaux concourent à l'incantation : *Ce qui fut vif, Ce qui fut déposé, Dans le vert, Dans le jaune, Il a plu sur la glaise, Cendres levées...* « Les figures de la Terre », disait André du Bouchet.

⁂

En voici d'autres, bien différentes, plus directement identifiables. Ces *Passages* noyés de pluie défilent maintes fois devant le pare-brise de Gottfried Salzmann (2), qui a transformé sa voiture en atelier. Les essuie-glaces tracent leur demi-cercle. L'artiste a eu l'audace de les reproduire, eux aussi, de les incorporer à l'aquarelle. Ils barrent d'un trait oblique les frondaisons embrumées. La route, ailleurs, tient largement sa place. Sa surface claire varie avec l'angle de vue du peintre. Traitement très savant d'une vision *sans cesse renouvelée, liquide, pourrait*-on dire. Salzmann est le peintre de l'eau. C'est de l'eau que sourd la lumière en tant d'aspects divers d'une nature qui en semble imbibée et donne des colorations inimitables, comme un *certain mélange de jade et d'ocre*. Il arrive que Salzmann change d'horizon. La fluidité demeure. Il pleut aussi à Longwy, où le reflet des aciéries fait rougeoyer le ciel. Et parmi les dessins, il en est un parsemé de taches *lumineuses*...

⁂

Les premiers pas de Michel de Léobardy (3) s'aventurent dans l'arsenal de l'outillage artisanal. Ce sont les témoins de l'activité quotidienne qu'il a « *essayé de peindre avec rigueur et simplicité* ». Il l'avoue en toute modestie. La rigueur est attestée, symbolisée peut-être, par ce compas aux jambes ouvertes, cette équerre, qui font office de personnages dans les meilleures de ses huiles, de ses temperas, de ses aquarelles. C'est dans la représentation des outils, d'un maillet, d'une balance démontée, etc., qu'il se sent le plus à l'aise. A cause de leurs volumes nets sans doute, de ceux des boîtes aux angles vifs. Mais cette soumission à l'objet doit cacher des préoccupations plus hautes. Déjà, les *Lucarnes* alignées sont prétextes à un traitement plus subtil de la couleur. Seulement, lorsqu'*il s'attaque à la personne humaine*, je suis beaucoup moins satisfait. Qu'on se rassure : les trente et un ans de Léobardy ont tout l'avenir devant eux.

Rigueur et simplicité, deux mots qui pourraient aussi bien convenir aux *gravures (et aux aquarelles) de Brigitte* Coudrain, dont le renom à Paris (elle y est pourtant née) n'est pas à l'échelle de sa réputation hors frontières (4). Sa technique s'intègre parfaitement et aux exigences du métier et aux formes de *ses modèles favoris*, ustensiles ménagers, fleurs ou fruits (voire, par exception, d'austères architectures) aussi rigides que, par exemple, des capsules de pavot. Tant de dureté, parfois hérissée de piquants, n'exclut ni la *douceur ni l'harmonie. Et* un charme, qui est à l'opposé du flou, n'en est peut-être que plus pénétrant.

⁂

Unica Zürn fut pendant dix-sept ans, jusqu'à son suicide dramatique, la compagne de Hans Bellmer. Graphiste elle-même, et écrivain, comme le confirme une fois de plus *le Nouveau Commerce*, qui, par les soins de Marcelle Fonfreide, publie, dans son *Cahier 49* et dans un luxueux supplément, des textes illustrés d'Unica, entre autres des « anagrammes » (mots ou phrases obtenus par permutation des lettres) révélateurs de l'inconscient. C'est sous son parrainage que le Roi des Aulnes (5) présente trente grands dessins au cœur d'un environnement de photos, de manuscrits, de lettres autographes. Les dessins ne sont pas moins émouvants, d'un authentique surréalisme, sécrétés par un être déchiré. Libre aux tenants d'une interprétation psychanalytique de les disséquer. Ces bêtes fabuleuses, épineuses, griffues, ces apparitions truffées d'yeux, ces arborescences démentielles se passent de commentaires. Qu'il suffise au spectateur d'entrer en sympathie avec elles.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) 56, rue de l'Université.
(2) L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné.
(3) Galerie Jean-Pierre Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne.
(4) L'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse.
(5) 159 bis, boulevard du Montparnasse.

■ Danielle Darrieux reprend, ce samedi 6 juin, le rôle principal dans « l'Intoxe », de Françoise Dorin, au théâtre des Variétés. Les représentations étaient interrompues depuis le 1ᵉʳ juin, Jeanne Moreau, pour la troisième fois, étant souffrante.

CINÉMA

Francis Coppola présente ses nouvelles techniques de tournage

L'électronique arrive

Francis Coppola, l'auteur du *Parrain* et de *Apocalypse Now*, s'est découvert une nouvelle vocation, celle de pionnier des techniques d'avant-garde, et d'abord d'utilisateur de la technologie électronique déjà mise à contribution pour le montage de son film sur le Vietnam.

« *Je suis toujours en train de refaire mon montage* », a-t-il expliqué, le 4 juin, à l'auditoire rassemblé dans un grand hôtel parisien, sous le patronage de FR 3. « *J'ai besoin de réécrire mon histoire, de refaçonner mon travail.* » Il veut être capable de voir tout le film tout le temps, de voir où il en est. De pouvoir mettre la main immédiatement sur le matériel dont il dispose, « *afin, comme dit mon père* (Carmine Coppola, ancien musicien de l'orchestre de Toscanini, chef d'orchestre), *de voler ce qu'il y a de meilleur* ». Coppola construit « *une armature électronique* », il peut ainsi présenter son travail à ses amis, à ses collègues. « *J'aime connaître les réactions du public,* a-t-il expliqué, *cela peut se faire, électroniquement.* »

Francis Coppola arrive de Montreux, où il était invité à parler de son expérience devant une assemblée de techniciens. Il y a juste huit jours, il achevait le tournage et le montage — les deux opérations semblent désormais inséparables, voire simultanées — de son nouveau film, *One from the Heart*, qui a défrayé la chronique.

Production intimiste, histoire d'amour très simple, *One from the Heart* n'a coûté que 21 millions de dollars, dont 6 millions pour les seuls décors. Les nouvelles techniques de tournage permettent une légère économie, on gagne environ 30 % sur les méthodes traditionnelles. Il s'agit bien encore d'un tournage sur film, mais encadré de A à Z par les caméras électroniques qui permettent au metteur en scène d'être au milieu de son décor, parmi ses comédiens, grâce au codage numérique simultané sur film et sur bande vidéo, on peut classer l'information filmée, la reprojeter à loisir, concevoir dès le premier jour de tournage et jusqu'au dernier tous les effets de montage imaginables. Il suffira, le choix final effectué, de « conformer » le négatif sur pellicule au matériau vidéo retenu pour le montage final.

Et le magicien de San-Francisco, aujourd'hui installé à Hollywood avec toutes ses machines, avec tous ses rêves de visionnaire, projette sur grand écran vidéo un montage explicatif sur le tournage et le montage de son dernier film. On voit les acteurs au travail, les techniciens devant leurs boutons de commandes, on aperçoit un jeune homme : « *C'est mon fils !* »

Le déploiement technologique, selon Coppola, va libérer le cinématographe. Comme toujours à Hollywood, on sera à même de serrer au plus près les goûts du public : par la magie du montage électronique, on a pu montrer aux spectateurs d'un cinéma ordinaire un premier montage du film avant même qu'il soit achevé. L'artiste ne travaillera plus à l'aveuglette.

Comme toujours avec Coppola, un discret parfum d'apocalypse entourait cet exposé, ces expériences. La révolution est déjà là ! Pourtant des cinéastes bien plus modestes comme Jean Rouch y reconnaîtraient certaines de leurs idées. Robert Bresson, Chris Marker, n'avaient pas *jugé indigne de venir prendre le* pouls du cinéma de demain. Et, comme en point d'orgue, Coppola révélait qu'il y a un mois, au Japon, il avait suivi la démonstration du nouveau matériel Sony qui assure à l'image électronique une qualité de définition comparable à celle du cinéma, de la pellicule film. Le prototype de la nouvelle caméra Sony lui sera prochainement envoyé, il commencera à tourner entièrement électronique. Du moins il essaiera.

LOUIS MARCORELLES.

■ Selon le quotidien soviétique les « Izvestia », la décision du jury du Festival de Cannes d'accorder la palme d'or à « l'Homme de fer », d'Andrzej Wajda, a été un acte « purement politique » destiné à récompenser un film « antisocialiste ».

« LES ACTEURS AU TRAVAIL » un livre de Claire Devarrieux

Notre collaboratrice Claire Devarrieux a interrogé onze comédiens et comédiennes sur leur métier, pour un recueil intitulé* les Acteurs au travail. *L'écrivain Hélène Cixous analyse ici cette relation entre ceux qui parlent et celle qui écoute.

Elle écoute « comme personne » : comme une femme qui pratique l'exemption de soi pour laisser à l'autre son temps d'advenir. Ecoute parler les « acteurs » de leur métier. « Métier » : mot né de l'union de *ministerium* et de *mysterium*. Et son métier à elle, c'est écouter, écouter — appeler à voix transparente la voix de l'autre. Laisse se taire, écoute, se laisse oublier.

Sans doute on sent sa présence dans la pièce : à peine ; aussi furtive qu'une chatte C'est qu'il faut avoir l'ouïe presque chatte pour guetter assez électriquement les êtres qui parlent si souvent dans le discours des autres, avec phrases fardées, paroles qui posent ; qui, pour la plupart, ne s'expriment franchement que derrière les mots.

Ainsi, écoute distraite mais bienveillante, tout près de leur for intérieur, ne disent rien, des heures, ne disent rien d'essentiel — et soudain sous rien, sortent les secrets. Parce qu'elle ne fait pas attention, *elle est attention. Comme une sorte* de silence humide — dans lequel les mots nus s'avancent sans effroi.

C'est qu'elle reçoit les secrets, sans assèner jugement, commentaire. Ecoute pure. Ne jette pas sur les paroles le « regard » qui évalue, maîtrise. N'écrase pas avec ses propres pensées. Ni interception ni interprétation : Vibration. Ecoute active : et maintenant, elle recueille les dires avec la main. Pas de magnétophone : la machine fige. Conserve tout. Et après : monter, couper... ! Mais à la main, Claire note et ainsi de corps en corps, jusqu'au texte.

Le secret de la fidélité : l'humaine translation, à travers celle qui écoute, entièrement présente, se fait par sympathie. Pour faire entendre « le propre de l'autre ». Au-delà de la surface « bien connue » de ces *onze acteurs*, loin des *micros, hors* parade, les voix intimes de ces onze personnes, surtout des femmes, que nous découvrons inconnues sous les noms de (Adjani, Baye, Biler, Bouise, Brasseur, Deneuve, Depardieu, Huppert, Morhange, Pisier, Signoret). Et toutes ont cette qualité d'intimité : ne se défendent pas. Puisqu'il n'y a pas ici de reproche ou d'illusion. Il fait libre. Donc ni pudeur ni pavane.

Et alors ces personnes sont délestées du souci de la représentation. Trêve de séduction. Et elles pensent à voix haute, tranquillement, comme pour personne. Et se laissent aller à exister non comme elles voudraient paraître, semblables à leurs propres photos, mais comme elles se sentent être, dans leur « mystère ».

Et il y a dans la pièce le léger enivrement de quand on s'entend dire à « *personne* » *comme à* soi-même ce que, même à soi-même, on n'a parfois pas envie de s'avouer.

L'une est entrée en *cinéma* comme une folle de Dieu entre en *religion, lui criant : prends-moi !* Arrache-moi à moi ! Est tout adonnée à un violent silence. Et elle a choisi ce « métier » « *parce que là, on a à combattre son corps* ». Chaque matin se bat contre elle-même, se livre. « *Je donne beaucoup ; et j'espère qu'on me prend encore plus.* » Elle a les mots presque féroces : « *Quand la caméra est sur vous, c'est à ce moment-là que se passe le désir d'être actrice : être projetée, être nue. Et quand c'est fini... Plus on est sorti, plus il faut se rentrer.* »

Et se regarde dix heures par jour jusqu'à s'épuiser de narcissisme. Et sa scène est de possession. Combat avec l'ange. Caméramour forcené. Dans le combat avec la caméra, à la fin l'une craque. Alors, oublié le hors champ, « *elle est vraiment dans le film* ». « *Actrice rien qu'actrice* » — c'est celle qui a la franchise admirable de dire : l'attente de l'actrice n'est pas différente de l'attente des prostituées.

L'un est elfé, d'une telle féminité, même si apparemment homme, c'est *un fée*. La seule personne qui parle de la misogynie. L'être clandestin, entre les genres, l'être qui voyage naturellement « comme l'eau qui coule ». En arrivant à Paris, ne parlait pas, « *parce que sur les routes, seul, on parle à personne, à Dieu* », sans les mots. Et c'est pour cela qu'il parle si bien la langue des autres ? Il chante les textes de sa femme. Se laisse emporter par le flot pulsionnel de « *ses émotions blanches* », qu'il appelle sa « liberté ». Et quand ce fée raconte sa rencontre avec Duras, on ne sait plus, qui l'a vécue, qui l'a dit, qui l'a soufflée parfaite, si c'est D. ou si c'est D., lui ou elle.

Toutes disent : soif d'être aimées. Et l'une dit sa fragilité — celle de tout comédien, — dit, de toute sa force jeune et sans pitié, la dépendance affective, le besoin névrotique de gagner, de « *conquérir tout le monde* ». Et à chaque film la demande est là : aimez-moi tous ! Et la peur de sentir la moindre réserve. Le métier ? La « *course à gagner* ».

Et toutes disent : faim, boulimie, *gloutonnerie*. Vide. Exsangue. Et le métier ? Une passion. Ce qu'ils veulent si bien faire et qui leur fait si mal. Angoisse. Tenir, tenir. Attendre — le téléphone. L'une dit : des mois. Mourir. Oubliée. Rappelée. Une tragédie. L'une inaltérable encore, dit « *vivre l'attente..., avoir l'énergie de tout donner à chaque fois, sachant que ce n'est pas la bonne...* ». Mais l'autre ne peut plus. L'un, c'est rare : « *Ça se travaille, le talent, ça naît, ça meurt, ça se cultive.* » Et l'une dit le rassemblement de vulnérabilités, cette horde primitive.

Et le métier, alors ? Claire D... a choisi de laisser à l'une, parce *qu'elle est la plus gaie, le mot* de la fin : « *Mais qu'est-ce que c'est que ce métier où tout le monde s'embrasse et s'aime ?* »

Et après la fin, elle est allée voir Simone Signoret. Et ensemble, elles ont fait un « préambule » étonnant à voix alternées, mêlées. Avec Simone, devant elle, Claire devient plus que celle-qui-note.

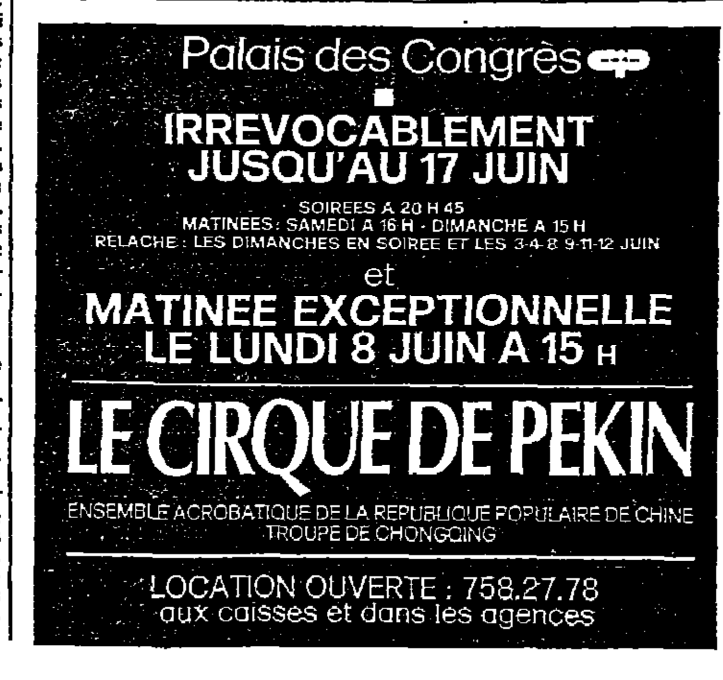
Voici que tout est ramené sous le signe de cette grande déesse du cinéma. Et elle parle, avec puissance, détachement. « Elle » ? On ne sait plus qui : Claire la suit de plus loin, de plus près. Elle : la-libre-de-ne-pas. Libre aussi du « jeu ». Car on ne joue pas, dit-elle. « Devenir l'autre », « ça vous arrive ». Si on est assez « distraite ».

A la fin, elle racontait si bien, elle écoutait tellement, qu'il n'y eut plus de livre, plus d'écran, plus de cinéma, seulement des femmes en train de se confier la vie...

HÉLÈNE CIXOUS.

★ « Les Acteurs au travail », 135 pages. Environ 60 F.

BOBINO
BOBINO JAZZ
à 20 h 30 et 22 h 30
le 9 juin
MAX ROACH
le 11 juin
LESTER BOWIE
le 12 juin
DAVE BRUBECK
le 13 juin
ETHNIC TRIO
le 15 juin
DOLLAR BRAND
le 16 juin
ANTHONY BRAXTON
le 17 juin
CHICO FREEMAN
le 18 juin
MINGUS DYNASTY
à partir du 23 juin
RCA
DICK ANNEGARN
5 concerts à 20 h 45
Location : Théâtre, tél. 322.74.84 / 3 FNAC / Nuggets / Clémentine.



THÉATRE

Vaudeville macabre et mélo noir aux Rencontres de Berlin

(Suite de la première page.)

Ainsi la Schauspielhaus de Cologne est venue avec plusieurs spectacles dont *Yvonne, princesse de Bourgogne*, de Gombrovicz, dans une mise en scène de Luc Bondy et *Kiest*, de Peter Greiner, par Walter Bockmayer présenté au Métropole, vaste bâtiment d'extérieur austère, qui a été le théâtre de Piscator, puis un cinéma porno, et enfin une discothèque avec galerie, murs, salle décorée kitch, moquette festonnée par les brûlures de cigarettes.

La beauté crapuleuse de ce théâtre déchu en fait un lieu idéal. *Kiest* (le mot signifie bas-fond ou rue chaude) décrit les mésaventures d'un « *Macadam cow-boy* » hâbleur et pâlichon, proxénète vaguement casseur qui double son complice. C'est la triste ballade du *looser*, c'est toute la mythologie du mélo noir, les putes, les demi-sels, les beuve*ries, les bagarres, la tendresse naïve*, les néons rouges, les nuits des rues sans joie, les loupiotes jaunes, les chambres miteuses, les déserts des bars, les cages d'escalier, les terrains vagues où l'on meurt à l'aube.

Une séquence après l'autre, le spectacle court sur toute la largeur de la salle, ce qui accentue la référence au cinéma feuilletonesque et l'impression d'une marche sans fin. Au-delà des stéréotypes, Bockmayer, dans la lignée de Fassbinder, montre la violence lourde, l'étouffement définitif de ce monde parallèle totalement cohérent, qui se refuse à l'analyse rationnelle, car il vit sans projet des instants déboussolés, île enchanteresse et maléfique qui transforme à son image ce qui lui parvient du dehors, quelque chose, en somme, qui ressemble au théâtre.

On peut côtoyer ce monde, mais ceux qui lui appartiennent sont arrachés à leur identité, ne peuvent exister que par la représentation exacerbée d'eux-mêmes. On peut le *raconter au cinéma*, le *saisir par son* cœur, comme l'ont fait Juliet Berto et Jean-Henri Roger dans *Neige*. Avec une force tenace, avec de l'ironie et du respect, Bockmayer nous fait voir la beauté émouvante à travers le masque du théâtre. A Cologne, *Kiest* a fait scandale. A Berlin, le public du Festival s'est passionnellement partagé entre les écœurés et les enthousiastes. Personne en tout cas ne peut nier la qualité des comédiens, en particulier Brigitte Jonner arrogante, plantureuse à la Shelley Winters, et le « héros » Wolf-Dietrich Sprenger qui, dans *Yvonne*, est un chambellan cocace plutôt qu'inquiétant.

Luc Bondy, *il est vrai, tire* les sarcasmes de Gombrovicz vers le vaudeville macabre dans un décor très beau de multiples murs gris. On dirait des boîtes encastrées. Celle du centre, dont le seul luxe est un immense lustre rococo, est ouverte sur les autres par une vitre derrière laquelle on surveille, on épie. Les portes claquent, on se cache derrière les meubles, les bons mots fusent, fidèles au texte. Cependant, on ne trouve pas l'amour obsessionnel de Gombrovicz pour les fragilités de la jeunesse.

Le prince, enfant gâté, s'amuse cruellement avec Yvonne, comme avec une mouche dont il arracherait les ailes. Yvonne, ce *monstre mou* dont la présence silencieuse doit faire craquer les mensonges, est une longue fille souple à la bouche sanglante qui tire sans cesse la langue. Elle est troublante, mais son rôle est *réduit* car, *dès l'entrée de jeu*, les personnages sont traités en pantins moins odieux que ridicules, engagés dans des intrigues absurdes qui tiennent par elles-mêmes sur un rythme nerveux, surtout dans la pre*mière partie. Luc Bondy rassemble* les morceaux de cette pièce disparate avec une drôlerie acerbe, intelligente, mais les ambiguïtés de Gombrovicz ont disparu et la deuxième partie s'effiloche.

Les spectateurs ont beaucoup ri, ont longuement applaudi. Le public du Festival, éclairé, exigeant, prend très au sérieux sa fonction d'examinateur du théâtre. A en juger par les réactions, deux tendances existent dans ce public, dans cette ville assise sur un baril de poudre, secouée de brusques révoltes et qui se veut nonchalante. Il y a les Berlinois, qui rêvent d'une capitale de la culture allemande, il y a ceux, attentifs aux moindres indices d'ouverture, qui rêvent l'utopie d'un modèle pour le monde libre.

COLETTE GODARD.

La saison 1981-1982 de la Comédie-Française

La saison 1981-1982 de la Comédie-Française sera consacrée à la tragédie, classique et romantique, et au théâtre de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle.

Andromaque sera monté par Patrice Kerbrat (d'octobre à février), et *Marie-Tudor*, de Victor Hugo, par Jean-Luc Boutté (de mars à juin). Le thème de « l'argent » a été dégagé au sein du théâtre de la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle. Il sera illustré par *la Dame de chez Maxim*, de Georges Feydeau, mis en scène par Jean-Paul Roussillon (de décembre à avril), et par *le Voyage de M. Perrichon*, de Labiche, mis en scène par Jean Le Poulain (de février à avril et de juin à juillet). Cette pièce sera précédée, en levée de rideau, par *le Plaisir de rompre*, de Jules Renard. *Les Corbeaux*, de Henry Becque, mis en scène par Jean-Pierre Vincent, viendront clore ce cycle (de mai à juillet).

M. Jacques Toja, l'administrateur général, a, d'autre part, annoncé le rétablissement des soirées littéraires. En hommage au comédien et metteur en scène *Louis Jouvet, une soirée Jouvet*-Giraudoux sera réalisée par Simon Eine (de novembre à décembre).

MEDECINE
stage pré-rentrée septembre - soutien annuel - année préparatoire
5 centres : Quartier latin, Neuilly, Nation, Créteil, Orsay.
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94/745.09.19
enseignement supérieur privé

Albert Koski présente en concert


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Les Veuves ambulantes : Carré Silvia Monfort (531-28-34) (sam., 20 h 30).
Faisons un rêve, Athénée (742-67-27) (sam., 21 h ; dim., 15 h 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : la Fille mal gardée (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : Sertorius (dim., 14 h. 30) ; la Locandiera (dim., 20 h. 30) ; l'Education d'un prince ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Calderon (sam., 20 h. 30). — Salle Gémier : la Méprise (sam., 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs (sam. et dim., 18 h. 30)
Tep (797-96-06) : Semaine internationale de la critique française (samedi, 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) — Cinéma : Man Ray ; Visite à Picasso (sam. et dim., 15 h.) ; Installation vidéo : Equinoxe 80 (sam., 19 h.).
Théâtre de la Ville (271-11-24) : Katia et Marielle Labèque, A. Dumay, L. Harrell et R. Stolzman (sam., 18 h. 30) ; Gigi Cacinleanu et Peggy Lyman, danse (sam., 20 h. 30).
Théâtre Musical de Paris (261-19-83) : Festival de France (la Grande Duchesse de Gerolstein) (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Artistic-Athévains (355-27-10) : l'Orage (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Astelle-Théâtre (238-35-53) : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Bouffes du Nord (239-34-50) : la Cerisaie (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Cartoucherie, Aquarium, (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — **Théâtre de la Tempête** (328-36-36) : D'un Céline à l'autre (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — **Chaudron** (328-97-04) : Demeter II (sam. et dim., 20 h. 30).
Cinq Diamants (580-18-62) : Metropolitan Opera (sam., 20 h. 30).
C.I.S.P. (589-01-60) : Spectres (sam., 20 h. 45).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent (sam., 20 h. 30). — Galerie : Lotte à Weimar (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysées (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam., 20 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 6 - Dimanche 7 juin

Confluences (387-67-33) : les Mille et une nuits (sam., 20 h. 30, dim., 16 h., dern.).
Croq'Diamants (272-20-06) : la Voix humaine (sam., 22 h.).
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-76) : la Dynastie des malpropres (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : le Funambule unijambiste (sam., 22 h. 15).
Fondation Deutsch de La Meurthe (540-62-22) : Avis de rencontre (sam. 20 h. 45).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15) ; Tranches de vie (sam., 22 h. ; dim. 20 h. 15).
Galerie 55 (326-63-51) : le Chant du bouc (sam., 20 h. 45).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Le Lierre (586-55-83) : Désormais (sam., 18 h. 30, dim., 15 h. 30) ;
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir : Ecoute Israël (sam. et dim., 18 h. 30) ; les Amis (sam. et dim., 20 h. 30) ; Shéherazade (sam. et dim., 22 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h
Maison des Amandiers (797-19-59) : Diaboliquement vôtre (sam., 21 h.).
Marigny (256-04-41) : Domino (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) . Huis Clos ; Pétition (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : les Mystères de l'amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h.). — Petite Salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Roquette (805-78-51) : Pentablogues (sam., 20 h. ; dim., 16 h. 30) ; Angel (sam. et dim., 22 h. 30)
Studio-Théâtre 14 (773-91-64) : l'Ivre de Rabelais (sam., 20 h. 30, dern.).
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79) : l'Objet aimé (sam., 18 h. 30) ; l'Ecume des jours (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.). — Le Journal d'un fou (sam., 22 h. ; dim., 17., dern.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h., dern.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Douze Hommes en colère (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Euphorie Poubelle (sam., 20 h. 30) ; la Marelle (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : Toi et tes nuages (sam., 20 h. 30).
Théâtre de Paris (280-09-30) . Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Plaisance (320-00-06) : la Chasse au snark (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : le mime Pradel (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; A cappela : les chants du voyage (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : I. L'Amour de l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; II. la Mort d'Ivan Illitch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Saint-Médard (783-30-88) : Ubu président (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 (202-16-88) : Georges Dandin (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) : Woody folies (sam., 21 h. 30) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; A. Didier (sam., 21 h. 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II : Sardines grillées (sam., 21 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : M. Havet (sam., 18 h. 30) ; Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; la Jacassière (sam., 21 h. 30 ; les Suisses (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : le Grand Vide sanitaire (sam., 21 h.).
Le Connétable (277-41-40) : A la rencontre de Marcel Proust (sam., 20 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Bel indifférent (sam., 19 h.) ; le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Va-t-en je t'aime (sam., 21 h. 45).
Le Fanal (233-91-17) : la Chasse est ouverte (sam., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; T'as pas vu mes bananes ? (sam., 22 h. 15). — II. Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam., 22 h.).
Pied-Bleu (285-32-16) : la Caisse du chat (sam. et dim., 20 h.) ; Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette (sam. et dim., 21 h. 15).
Le Point-Virgule (726-67-03) : Du ronron sur les blinis (sam., 22 h. 45) ; Musique indienne (dim., 20 h. 30).
Soupap (278-27-54) : Amours noires, humours tendres (sam., 20 h.) ; A l'ombre d'A. Breffort (sam., 21 h. 30).
Le Splendid (887-33-82) : Tendresse (sam., 20 h. 15) ; le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un Polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; la Grande Shirley (sam., 21 h. 30) ; Moi, mes monstres sacrés et moi (sam., 23 h. 30) ; les Petites Filles modules (sam., 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : G. Lazert, J.-P. Firman, P. Guillin (sam., 20 h. 45).
Tremplin de Paris (281-56-79) : Vous avez dit ringard ? (sam., 20 h. 15) ; D. Riey (sam., 21 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : Une cocaïne allemande (sam., 21 h. 30).

Le music-hall

Aire Libre (322-70-78) : Jean-Yves Joanny (sam., 22 h. 15 ; dim., 18 h).
Casino Saint-Martin (208-21-93) : Stone et Charlotte Julian (sam., 21 h.) ; Génération Hollywood (sam., 22 h.).
Centre d'Art celtique (258-97-62) : Dominique Bouchard (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Espace Gaîté (327-95-94) : Riou-Pouchain (sam., 20 h. 15, dern.).
Forum des Halles (297-53-47) : Atahualpa Yupanqui (sam., 20 h. 30, dern.).
Lucernaire (544-57-34) : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30).
Moderne (874-10-75) : le Chant du peuple juif assassiné (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Magic Story (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Cirque de Pékin (sam., 16 h. et 20 h. 45, dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-43) : les Harlem Globe Trotters (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Potinière (261-44-16) : R. Bahri et J.-L. Lahaye (sam., 20 h. 30).
Théâtre La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 21 h.).
Théâtre Montparnasse (322-77-30) : Pepe de Cordoba (sam., 22 h., dim., 17 h. 30).
Théâtre de la Roquette (805-78-51) : Auguste (sam. et dim., 21 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sept Ans de bail... bye bye (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam et dim., 21 h.).

Les comédies musicales

Porte Saint-Martin (607-37-53) : Rose Marie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance (208-18-50) : Aventure à Monte-Carlo (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30, dern.).

La danse

Théâtre de la Roquette (805-78-51) : Compagnie Christine Gérard, Arcor (sam., 20 h. 30, dern.).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84) : Affection Place ; Modern Guy ; Cramps (sam., 20 h. 45).
Cardinal Paf (272-62-05) : Side One (sam., 21 h.) ; J.-L. Lagnon (dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : R. Boulou (sam., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : F. Guin, B. Vasseur (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : Ethnic Duo (sam. et dim., 21 h. 30, dern.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : T. Gubitsch, R. Bohringer (sam., dim., 20 h. 30 ; Sonny Grey (sam. dim., 22 h.).
Centre culturel Censier (337-93-40) : Sables mouvants (sam., 21 h.).
Dreher (233-48-44) : E. Louis (sam., dim., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Grand Forro Mamulengo (sam., 21 h., dim., 18 h.).
Gibus (700-78-88) : Bidon K (sam. et dim., 22 h., dern.).
Golf Drouot (770-47-25) : Chantier (sam., 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : S. Ellengton, R. Grant, J. Byrd (sam., 21 h.).
New Morning (745-82-58) : Adams, D. Pullen (sam., 21 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais (sam., dim., 23 h.).
Slow Club (233-84-30) : R. Franc
Théâtre Noir (797-85-14) : Beija Flor (sam. et dim., 20 h. 30).

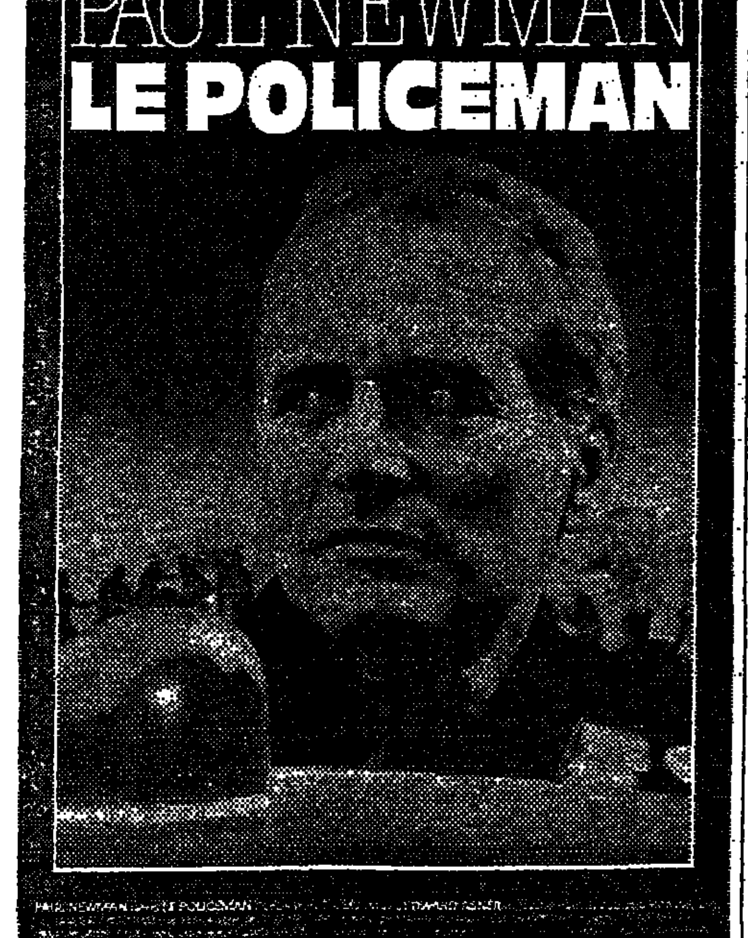
Les concerts

Radio-France, Studio 106 : H. de Rouville, St. Jackson, F. Verlé, Ph. Huelle, C. Caumont (Dowland, Robinson, A. Le Roy, Morlaye, Da Milano...) (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : A. Brasil (Schumann, Brahms, Villa-Lobos) (sam., 19 h. 30) ; Duo Houlier, J. de Aguiar (de Murcia, Cima, Granata, Bartolotti, Veracini) (sam., 21 h.). — Quintette Polyphonia, sol. M. Hoppeler (Speer, Ewald, Poulenc) (dim., 19 h. 30).
Eglise Saint-Merri : J.-L. Beaumadier, C. Guouainguene (Vivaldi, Telemann, Bertin Quintin) (sam., 21 h.). — Quintette de cuivres et instruments à cordes (Volrpy, Creuse, Bardy, Pesson, Reverdy) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Julien le Pauvre : A. Jodry, M. Guyard (Haendel, Vivaldi, Bach...) (sam., 20 h. 30).
Conciergerie : M. Amoric, G. Robert (Corelli, Boccherini, Vivaldi) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M. Brandstetter (Bach, Liszt, Mendelssohn) (dim., 17 h.).
Notre-Dame de Paris : P. Moreau (Bach, Vierne, Tournemire, Widor) (dim., 17 h. 45).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J. Roux-Manzoni, M. Marchesini (Haendel, Villa-Lobos, Offenbach, Rolla) (dim., 16 h. 30).
Eglise Saint-Etienne du Mont : Orchestre de Chambre de Heidelberg (Bach, Mozart, Vivaldi, Telemann) (dim., 21 h.).

38e ANNIVERSAIRE DU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
Mercredi 10 juin 1981, 20 h. 30
par le TRIO VIVA DE PARIS
30, bd de Port-Royal - PARIS 5e
GRAND CONCERT
de musique classique et juive
au Centre RACHI
Judith Warszawski (violon),
Nathalie Wayser (piano),
René Benedetti (violoncelle).
Avec le concours de :
Jean-Loup Grégoire (flûte)
François Souzeau (clarinette)
et Jean-Claude Dewaele (alto).
Œuvres de Rossi, Stuchewski, Bloch, Prokofiev, Bruch, Martinu et Mendelssohn
Renseignements : Centre Rachi : 331-98-20 - F.S.J.U. 563-12-13

QUINTETTE PATHÉ
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI
Un film de GUY DEBORD

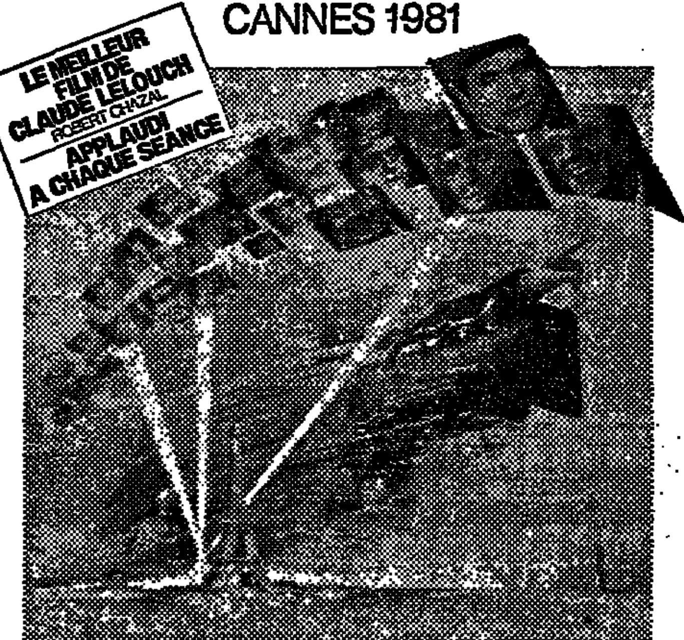
MARIGNAN PATHE VO • QUINTETTE VO • GAUMONT LES HALLES VO
LES 7 PARNASSIENS VO • BERLITZ VF • LE REX VF
MONTPARNASSE 83 VF • CLICHY PATHE VF • GAUMONT CONVENTION VF
FAUVETTE VF • NATION VF • VICTOR HUGO VF



ET DANS LES MEILLEURES SALLES DE LA PERIPHERIE

OPERA DE PARIS
JEUDI 4, VENDREDI 5, LUNDI 8 JUIN A 20H30, MERCREDI 10 JUIN A 19H30, VENDREDI 12 JUIN 1981 A 20H30
DARDANUS
MUSIQUE DE JEAN-PHILIPPE RAMEAU
DIRECTION MUSICALE : RAYMOND LEPPARD
avec
D. CHLOSTAWA / F. VON STADE / G. GAUTIER
M. DEVLIN / R. SOYER / J.P. COURTIS / J. VAN DAM
"Vision plastique souvent grandiose,..., admirablement éclairée et impressionnante." LE MATIN
"Quels merveilleux chanteurs... et quel beau spectacle". LE JOURNAL DU DIMANCHE
"Deux superbes chanteurs et comédiens : Michaël Delvin... et José Van Dam." LE MONDE
"Une très belle musique." LE PARISIEN LIBÉRÉ
"José Van Dam, superbe Isménor" L'EXPRESS
"Quant à José Van Dam, il est peut-être le plus beau chanteur de notre temps." LE POINT
PLACES DE 15 A 200 F
LOCATION OUVERTE AUX GUICHETS TOUS LES JOURS DE 11H A 18H30

PUBLICIS ELYSEES (Dolby Stéréo) • PUBLICIS MATIGNON (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT CITY TRIOMPHE (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT MAILLOT (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT OPERA (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT MARIVAUX (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT MONTPARNASSE (Dolby Stéréo) • PARAMOUNT GOBELINS (Dolby Stéréo)
PARAMOUNT ODEON (Dolby Stéréo) • FORUM LES HALLES (Dolby Stéréo) • STUDIO ALPHA
PARAMOUNT GALAXIE • PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT BASTILLE • PARAMOUNT MONTMARTRE
MAX LINDER • CONVENTION ST-CHARLES • LE PASSY
Périphéries : LE VILLAGE Neuilly • PARAMOUNT La Varenne • CLUB Colombes • BUXY Val d'Yerres
LES 4 TEMPS La Défense • ARTEL Rosny • PARLY II • VELIZY II • ARIEL Créteil
FRANÇAIS Enghien • CARREFOUR Pantin • FLANADES Sarcelles • ARTEL Nogent
SÉLECTION OFFICIELLE FRANÇAISE
CANNES 1981



UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
LES UNS ET LES AUTRES
ROBERT HOSSEIN • NICOLE GARCIA • GÉRALDINE CHAPLIN • JACQUES VILLERET
ET FANNY ARDANT • ÉVELYNE BOUIX • RICHARD BOHRINGER
JEAN-CLAUDE BOUTTIER • JEAN-CLAUDE BRIALY • JORGE DONN • GINETTE GARCIN
FRANCIS HUSTER • JEAN-PIERRE KALFON • MACHA MERIL • DANIEL OLBRYCHSKI
RAYMOND PELLEGRIN • RITA POELVOORDE • PAUL PRÉBOIST
ET JAMES CAAN
MUSIQUE : FRANCIS LAI ET MICHEL LEGRAND • CHORÉGRAPHIE : MAURICE BEJART
LES FILMS 13 - TF 1 FILMS PRODUCTION - PARAFRANCE FILMS - RMC

SORTIE MERCREDI 10 JUIN



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



ALAN BATES MAGGIE SMITH ISABELLE ADJANI ANTHONY HIGGINS
QUARTET
un film de JAMES IVORY
Un film fin, élégant et racé. EUROPE 1.
Une reconstitution poétique et minutieuse du Paris des années folles. LE NOUVEL OBSERVATEUR.
Une éblouissante distribution. LE FIGARO.
Quatuor pour quatre comédiens exceptionnels. LE POINT.
Un des plus beaux films du Festival de Cannes 1981. TÉLÉ 7 JOURS.
ISABELLE ADJANI Prix d'interprétation féminine. CANNES 1981
Gaumont

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Chevaux de bois, d'E. Von Stroheim ; 17 h. : Mio Figlio professore, de R. Castellani ; 19 h. : Dimanche si loin de moi, de K. Hannam ; 21 h. : la Zone près de la rivière ou Histoire d'un gravier au bord de la rivière, de T. Kinugasa (sam.), 15 h. : la Fin de Saint-Pétersbourg, de V. Poudovkine ; 17 h. : Gloria Mundi, de N. Papatakis ; la Femme et le Pantin, de J. Von Sternberg ; 21 h. : les Fiancés, d'E. Olmi (dim.).

Centre Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Finis Terrae, de J. Epstein ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : l'Ogre d'Athènes, de N. Koundouros ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : la Chute d'un corps ; 21 h. : Gipsy, de J. Losey (sam.). 15 h. : la Mère, de V. Poudovkine ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : Stella, de M. Cacoyannis ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : Un fils unique ; 21 h. : le Procès, d'Orson Welles (dim.).

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPÉ (All.-Suis.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis.), v. angl. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRIGADE ANTI-VIOL (A.) (**), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Mer., J. ; Quintette, 5e (354-35-40), Mer., J. ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Nations, 12e (343-04-67), Mer., J.
COMME UN HOMME LIBRE (A.), v.o. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) v. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01), Mer., J.
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp. — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.F. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mer., J.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NEIGE (Fr.) (*) : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Murat, 16e (651-99-64-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Forum, 1er (297-53-74).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75), mer., J.
POSSESSION (Fr.-all., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76), mer., J. ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86), mer., J.
QUARTET (Fr.-Angl., v. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), h. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), mer., J. ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNÉ FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysée, 8e (359-12-15). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), mer., jeudi ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., vend., dim., lundi.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VIVRE VITE (Esp. v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), mercr., jeudi.

FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR EN 1re CLASSE, film franco-italien de Salvatore Samperi. — V.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FRUITS DE LA PASSION, film franco-japonais de Shuji Terayama (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24), (v.o., sous-tit.) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LABYRINTHE, film français de Philippe Jaulmes (procédé Panrama). — Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

POURQUOI PAS NOUS, film français de Michel Berny. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e 206-71-33).

SHOW BUS, film américain de Jerry Schatzberg. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE POLICEMAN, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-25-02) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR
Bon vent !

Riguidel, n'est-ce pas déjà un nom de vainqueur ? Un nom de corsaire ? Un nom de bateau aussi, pourquoi pas. En tout cas, c'est avant tout celui d'un homme serein et souriant, calme mais passionné, parfaitement à l'aise sur un bateau en proie aux éléments déchaînés, dans une boîte à la mode, en smoking et nœud papillon, ou sous les projecteurs de FR 3. Cet homme est heureux, voilà tout.

Primo, il se sent parfaitement libre, comme il l'a toujours été pendant son enfance dans le golfe du Morbihan. « La seule contrainte, dit-il, c'était le respect des autres. »

Secundo, il adore son métier. Est-ce d'ailleurs vraiment un métier, cette vie d'aventure, dans laquelle « le bateau est *avant tout un plaisir », et la compétition un jeu grisant ?* « Si je pars dans une course, c'est pour gagner », *affirme Riguidel qui admet en souriant :* « Les navigateurs solitaires sont caractérisés par une forte dose d'orgueil. »

Pourtant l'échec est toujours au coin de la première tempête, ou simplement d'un vent défavorable. Témoin cette fameuse course du Rhum, en 1980, quand le trimaran se retourna et que Riguidel resta plusieurs heures cramponné à l'épave, avant d'être secouru par un navire japonais. Fabuleuse aussi, l'arrivée de la Transat 1979, bord à bord, tous spis dehors, Riguidel coiffant Tabarly sur le poteau, après 11 000 kilomètres de course !

Enfin, ce navigateur solitaire a une famille qui lui tient chaud entre deux escapades au bout du monde. Il faut le voir observer ses deux enfants filmés par FR 3. Il n'est pas souvent à la maison, c'est vrai ; « mais quand il est là, *dit Anne-Cybille (seize ans),* c'est drôlement plus intense ! » *Il y a aussi Annie, sa femme et sa complice, la mère et la grand-mère bretonnes, les amis.*

Le 6 juin, il reprend le départ de la Transat en double britannique. En octobre, il s'attaquera au record du monde de vitesse, et plus tard, en 1984, il arrêtera la compétition — pas le bateau — et lancera des expéditions chasse au trésor dans le monde entier. Bon vent, M. Riguidel.

A. Co.

(*) *Invité de FR 3* : Eugène Riguidel. Dimanche 7 juin, 21 h. 40.

M. FILLIOUD SOUHAITE LA SUSPENSION DES POURSUITES CONTRE LES RADIOS LIBRES

Le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, a demandé au garde des sceaux, dans une lettre rendue publique, vendredi 5 juin, la suspension des poursuites contre les radios libres. Dans cette lettre, M. Fillioud s'inquiète de la diligence mise actuellement par certains tribunaux à poursuivre les infractions au monopole d'Etat de la radiodiffusion, et précise : « *Il est pourtant admis, à l'invitation du président de la République lui-même que le gouvernement déposera, dans les mois qui viennent, un projet de loi relatif à la radiodiffusion et à la télévision qui, notamment, aménagera le monopole pour autoriser, dans des conditions à définir, certaines émissions radiophoniques locales.*

» *Dans ces conditions,* ajoute le ministre de la communication, *l'opinion comprend mal que des poursuites puissent être encore engagées et des sanctions prononcées. Je souhaite très vivement que vous veilliez bien à donner aux parquets les instructions nécessaires afin que les poursuites pour infractions à la législation sur le monopole soient provisoirement suspendues.* »

Samedi 6 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.



20 h 30 Variétés : Numéro un.
Autour d'Omar Sharif, Nicole Courcel, Sacha Distel, Sylvie Vartan, Juliette Gréco, Nicole Croisille, Georges Moustaki, Charles Aznavour.
21 h 30 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Beau monde.
de M. Polac.
Les hasards de la vie parachutent un employé d'assurance dans le « beau monde » de l'argent, il y perdra la tête avant d'être chassé comme un mal propre. Une satire sociale, hélas trop manichéenne
22 h Variétés : Bravo.
de P. Douglas et J.-M. Brosseau, réal. P. Bureau.
22 h 55 Document : Les carnets de l'aventure.
Porte des cieux, de H. Agresti.
La descente dans les gorges du Verdon. L'escalade d'une paroi célèbre, l'Escalès.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : Gianni Schicchi.
de Puccini. Avec les chœurs du grand théâtre de Nancy, l'orchestre symphonique et lyrique de Nancy, G. Bacquier, P. Esham, N. Rosenschein, P. Barbieri...
L'action se passe en 1299 à Florence. Gianni Schicchi, paysan astucieux, réussit à se faire attribuer par un testament truqué une grande part de l'héritage du défunt Buoso Donati devant les parents furieux.
21 h 20 Portrait d'un homme à 60 % parfait : Billy Wilder.
d'A. Tregot.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Hollywood U.S.A. : James Caan.

FRANCE-CULTURE

20 h, *Les épées bleues.*
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Parsifal », de Richard Wagner, par le Chor der Staatsoper Wien, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde Wien, le Salzburger Kammerchor, le Toelzer Knabenchor et l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. : Herbert von Karajan, avec *J. van Dam*, V. van Halem, K. Moll, P. Hofmann...

Dimanche 7 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Source de vie.
10 h Présence protestante.
11 h Le jour du Seigneur.
Messe célébrée à Giornico (Suisse italienne), prédicateur Mgr Ernesto Togni.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 Les comiques associés.
14 h Internationaux de tennis.
Finale simple messieurs.

LA REVELATION DE ROLAND GARROS :
LA LUNETTE LACOSTE
EN VENTE CHEZ VOTRE OPTICIEN

15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Internationaux de tennis.
18 h 25 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : les Doigts croisés.
Film anglo-français de René Clément (1971), avec M. Jobert, K. Douglas, T. Howard, T. Courtenay, P. Mower (Rediffusion).
Un scénario invraisemblable, traité en comédie. On peut prendre un certain plaisir à ce film, grâce aux acteurs.
22 h Les grands mystères de la musique.
Le portrait d'un compositeur d'opéras, Gian Carlo Menotti, par Bernard Gavoty.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
14 h 20 Timide et sans complexe.
15 h 10 L'école des fans.
15 h 55 Les voyageurs de l'histoire.
16 h 25 Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Fenêtre sur... Jean Vilar.
Voilà dix ans, le 28 mai, que Jean Vilar est mort. Antenne 2 a voulu le rappeler à travers une belle émission réalisée par J. Sagols et J. Tephany, dans laquelle ils ne manquent pas l'occasion de nous présenter des documents émouvants.
22 h 15 Document : Alain, professeur de bonheur.
23 h Le petit théâtre.
« Le petit menteur », de M. Perrin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h 30 Aspect du court métrage : Espaces inhabitables.
Approche sensible de Madrid, par S. Zado-Boutier.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
Le Trio Deslogères interprète des œuvres de Charpentier, de Chagnes et de Tisné.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : Pour un art populaire.
18 h 45 Hollywood : L'homme au mégaphone.
Quelques-uns des personnages fascinants qui ont mis en scène les premiers films muets. Une série vraiment réussie.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Visite de Fort-de-France, en Martinique.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Les villes aux trésors : Aix-en-Provence.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité du jour : Eugène Riguidel.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle film noir) : le Facteur sonne toujours deux fois.
Film américain de T. Garnett (1946), avec L. Turner, J. Garfield, C. Kellaway, H. Cronyn, H. Ames, A. Totter (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
Le patron d'une station-service engage un vagabond qui se laisse séduire par sa femme. Les deux amants réussissent à tuer le mari gênant mais sont pris dans un engrenage fatal.
Première adaptation américaine du roman de James Cain, en pleine vogue du « film noir ». Atmosphère lourde d'adultère et de meurtre. Lana Turner extraordinaire en femme fatale.

FRANCE-CULTURE

11 h, Regards sur la musique : Peter Grimes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux.
14 h, Sons : La queue du dragon, c'est la fête... à Sheng-Chan.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Sertorius.
16 h 5, Le lyriscope.
17 h 30, Escales de l'esprit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Un poète russe, Andreï Voznessenski.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : « Nana », d'A. Jolivet ; « Deuxième Mouvement pour piano », de S. Nigg.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, Concert : « Suite lyrique », de Berg ; « Quatuor no 2 en si bémol mineur », de Brahms, par le Quatuor Intercontemporain (rediffusion du concert donné au Théâtre d'Orsay).
12 h 5, Le jeu des penchants : Robert Sabatier fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Marlène Dietrich.
13 h 30, Jeunes solistes : Mayumi Kameda, piano, interprète Chopin, Rachmaninov et Poulenc.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux, 1875-1964 » (Brahms, Elgar, Debussy, Rimsky-Korsakov, Berlioz, Beethoven).
16 h 15, La Tribune des critiques de disques : « Idoménée », de W.-A. Mozart, en cinq versions ; 19 h, Concert de jazz à l'Espace Cardin : le Quartette du saxophoniste Art Pepper.
20 h 5, Concert (Echanges internationaux) : « Bruits de fête », poème symphonique no 7, de F. Liszt ; « Rhapsodies nos 1 et 2 pour violon et orchestre », de Bela Bartok ; « Variations sur un thème de Haydn », de J. Brahms ; « Prélude et mort d'Isolde », de R. Wagner, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. : Sir Georg Solti, avec Victor Altay, violon.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales : œuvres de Prokofiev, R. Strauss, Milhaud, Stravinski, Smetana.

CARNET

Naissances

— Joaquin et Juliette LLEDO, née Schweitzer, et David ont la joie d'annoncer la naissance de
Marie José Anne,
le 9 mai 1981.
180, rue Saint-Denis,
75002 Paris.

— M. et Mme Benoît MENNESSON, David-Edouard ont la joie de faire part de la naissance de
Charles-Constantin,
le 4 juin 1981.
75, rue Jeanne-d'Arc,
76000 Rouen.

Décès

— Nous avons appris avec peine le décès, survenu à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans, de notre collaborateur
Jacques BERNARD,
gardien depuis le 1er août 1974.
Ses obsèques auront lieu le mardi 9 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Bernard de La Chapelle (11, rue Affre, Paris-18e).
« Le Monde » présente à sa famille ses sincères condoléances.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Marie CALMELS,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire
au lycée de Rennes
et Jean-de-La-Fontaine à Paris,
officier des Palmes académiques,
dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à Fougerolles-du-Plessis, le samedi 6 juin 1981, à 14 h. 30.
De la part des familles Calmels, Flatres-Mury et de Mlle Le Noan.
81, rue Michel-Ange,
75016 Paris.
53190 Fougerolles-du-Plessis.
2, villa du Bourg-l'Evêque,
35000 Rennes.

— Le président d'honneur,
Le conseil d'administration et le personnel de la Compagnie financière de Suez,
ont le profond regret de faire part du décès de son président-directeur général,
M. Michel CAPLAIN,
ancien inspecteur des finances,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président-directeur général
de la
Banque de l'Indochine et de Suez,
survenu le 30 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 3 juin 1981.
1, rue d'Astorg,
75008 Paris.

— Le président d'honneur,
Le conseil d'administration et le personnel de la Banque de l'Indochine et de Suez,
ont le profond regret de faire part du décès de son président-directeur général,
M. Michel CAPLAIN,
ancien inspecteur des finances,
commandeur
de la Légion d'honneur,
président-directeur général
de la
Banque de l'Indochine et de Suez,
survenu le 30 mai 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 3 juin 1981.
96, boulevard Haussmann,
75008 Paris.
[*Le Monde des 2 et 3 juin.*]

— Le docteur et Mme Albert Guigui,
Michèle et Paul-Eric,
Le docteur et Mme Jean Grabli,
Anne,
M. et Mme Paul Grabli,
David et Stéphane,
Mme Léonie Aboudarham,
M. et Mme Edmond Cohen,
Mme Suzanne Nagy,
M. et Mme Gaston Cohen,
M. Alfred Millara,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jules GRABLI,
née Julia Millara,
survenu accidentellement le 3 juin 1981.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 5 juin 1981, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
124, rue du Théâtre,
75015 Paris.

Remerciements

— Mme Jacques Antoine Gau,
Et sa famille,
remercient très sincèrement toutes celles et tous ceux qui, par leur témoignage de sympathie, ont partagé leur grande peine lors du décès de
M. Jacques Antoine GAU.

Anniversaires

— Henri Krivine et tous les siens rappellent à ceux qui l'ont aimée que
Béla KRIVINE,
née Weisbrod,
nous a quittés le 7 juin 1980.
2, rue Béranger,
38000 Grenoble.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université de Paris-IV, mercredi 10 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Danielle Gourevitch : « Recherches sur l'idée et le vécu de la santé et de la maladie dans le monde gréco-romain aux époques hellénistique et romaine ».

— Université de Paris-I, mercredi 10 juin, à 14 h. 30, salle 214, centre Sorbonne, M. Edgard Pisani : « Institutions et vivant, de la Commune à l'Etat, *de l'Etat à l'Europe* ».

— Université de Paris-III, vendredi 12 juin, à 14 heures, salle Gréard, M. Vincent Lucci : « Etude phonétique, synchronique et dynamique de quelques variantes situationnelles du français oral ».

— Université de Paris-II, lundi 15 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Bruno Soinne : « La notion de situation difficile en droit français des entreprises suivant l'ordonnance du 23 septembre 1967 ».

— Université de Paris-II, mercredi 17 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Abol-Hassan Hosseini-Moravedji : « Essai sur le statut personnel en droit iranien et français ».

هكذا من الاصل

CARNET

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Bjorn Borg, pour une sixième finale

Pour la sixième fois de sa glorieuse carrière, Bjorn Borg se retrouve en finale des Internationaux de France de Roland-Garros. Comme lorsqu'il acquit son quatrième titre en 1979, il a battu vendredi 5 juin le Paraguayen Victor Pecci, cette fois en trois sets sur un score plus net bien qu'accroché, 6-4, 6-4, 7-5. Cette demi-finale, disputée à midi sous un ciel maussade et par une température aigre, prouve que le champion suédois a effacé le souvenir des ennuis musculaires qui l'avaient écarté des courts pendant un long moment et même prouvé, pour quelqu'un qui reprenait la compétition, qu'il ne se portait pas trop mal. Il n'en a pas moins démontré que Pecci, son dernier et cuisant vainqueur de Monte-Carlo (par 6-0, 4-6, 7-5), possédait le type de jeu offensif sur terre battue capable de le gêner. Fait d'autant plus évident quand la condition physique du champion d'Asuncion lui permet des placements et des déplacements rapides dans tous les compartiments du court, partant d'une régularité remarquable sur la ligne de fond.

Le plus curieux, c'est qu'au début du match Borg monta à la volée comme à ses plus beaux jours de Wimbledon, tandis que Pecci restait cantonné au fond. Visiblement le Suédois, prévenu par ses deux alertes, voulait le désorienter par une nouvelle tactique.

Mais, après la perte des deux premiers sets sur le score de 6-4, la grande machinerie de Pecci avait entrepris de fonctionner à sa place favorite : le filet. Non pas qu'il délivrât des *ace*. à tout coup dans sa manière péremptoire, mais il « montait » à chaque service même sur la seconde balle, la plupart du temps grâce à son revers *slicé* qui passe si ras et est si économique à la différence de la rémoulade *liftée* chère à nos jeunes. Et là il balayait l'espace d'un grand coup droit définitif ou cueillait comme dans une épuisette cette amortie arrêtée qui est son coup favori.

Borg cependant ne lâchait pas prise, courait beaucoup, appuyait ses retours, se défendait à l'aide de son célèbre *passing-shot*. Mais il était insensiblement moins long, moins fort, son service et son smash étaient moins assurés. Et dans les échanges les plus chauds, c'était Pecci qui semblait le maître des opérations. Illusion dangereuse car le jeu de fond de Borg garde toujours une marge de sécurité et sa capacité de reprise en main allait s'affirmer aujourd'hui aussi phénoménale qu'hier.

Dans le troisième set, Pecci était parvenu à mener 4-2 avec une balle de 5-2, puis 5-3 avec deux balles de set, puis 5-4 avec une balle de set encore. Sa pression était telle au filet qu'à la suite d'une distribution de volées de plein fouet on vit ce grand corps rouler par terre près du poteau.

Par ces revirements du cœur dont elle est coutumière, la foule de Roland-Garros, qui jusque-là n'avait d'yeux que pour le beau Latin au masque ravageur, se mit à palpiter pour le champion sans peur, impénétrable dans l'épreuve. C'était bien placer ses sentiments : Borg remontait dans l'effervescence générale et coiffait Pecci sans même recourir au *tie-break*.

Bjorn Borg fêtera-t-il ses vingt cinq ans par une sixième victoire dans les Internationaux de France ? C'est le suspense de la grande finale de la Pentecôte...

OLIVIER MERLIN.

Lendl échappe à Clerc

Qui oserait prétendre que José-Luis Clerc ne méritait pas lui aussi de gagner cette partie au long cours ? Qui ne trouverait à ce naufrage à la côte après la traversée de l'Atlantique à la rame *un goût d'injustice ? Seulement, le sport n'est pas moral et le tennis, tout particulièrement, n'a pas de moralité. Mériter n'est pas gagner : gagner n'est point vaincre.* Le superbe Argentin avait presque tout fait pour transformer ce match peu ordinaire en une longue et féroce puissance. Lendl, je te tiens, tu me tiens, le premier de nous deux qui craquera... A une balle du paradis dans une partie où il s'en joua mille, José-Luis Clerc a craqué. Mais il faut aussi savoir gagner la millième, la bonne balle.

Il est dur de tout perdre quand on a si longtemps tenu la ligne et le bon bout, quand on s'est échappé pendant trois heures trente. C'est très dur, et il y aurait eu pour Clerc probablement de quoi casser sa raquette ou la manger si ce joueur-là n'était aussi un modèle de correction et de fair play. La façon dont il a accepté cette défaite cruelle par comparaison avec sa récente victime, Jimmy Connors, mérite d'être soulignée. Maigre consolation car, une fois encore, ce fut une partie de « bras de fer », un *mano a mano*, avec rupture en fin de quatrième set.

Pendant trois heures trente, répétons-le, les deux hommes, Clerc et justement l'homme de fer, le Tchécoslovaque Ivan Lendl, s'étaient battus à leur manière : lancinante parfois, fascinante souvent, un affrontement au finish entre deux joueurs qui ne sont certes ni des aventuriers du filet ni des poètes du spectacle. Mais ils ne sont pas davantage des renvoyeurs de balles ou des crocodiles attentistes, plutôt des grands attaquants du fond de court. Trois heures et demie de balles ultra-rapides, spectaculaires, lourdes, de coups au but, c'est-à-dire sur les lignes, de pressions mutuelles. A ce jeu-là, l'Argentin montrait les qualités qu'on lui avait vues contre Connors, et le Tchèque des défauts qu'on ne lui connaissait pas, une sorte de nonchalance qui l'amenait, dos au mur, et là seulement, à se mettre à jouer superbement. Et aussi une incapacité dans ce match à passer régulièrement son premier service, une arme essentielle pour préparer son fameux coup droit.

De là l'aspect très particulier des courses-poursuites de ce match, où Clerc créait les trous et où Lendl, aux nerfs d'acier, les bouchait. Plus ou moins bien. Plus ou moins vite. Cela lui valut fort normalement d'être lâché par son adversaire. Clerc gagna le premier set (6-3). Lendl empocha de façon un peu heureuse le second (6-4). L'Argentin fit tout le troisième en tête (6-4).

Et survint la fameuse quatrième manche. Même scénario quand, à cinq jeux partout, José-Luis Clerc réussit encore le trou, menant 40-0 sur service de Lendl. 40-0, c'est-à-dire trois balles de break, trois balles de 6-5 pour l'Argentin, qui servirait ensuite. Contre tant d'autres, l'avantage aurait été décisif, la messe dite. Contre Lendl, non.

Si Clerc a mérité le respect, Ivan Lendl suscitera l'admiration pour cet extraordinaire auto-sauvetage, pour ces quelques balles, bouées lumineuses, qu'il s'acordera en dernière limite. Se sortir ainsi de l'eau, échapper à un adversaire qui vous tient, est la marque infaillible du grand champion. Lendl qui aurait dû craquer et qui n'a même pas cillé, Lendl qui a toujours l'air tracassé bien qu'étant un monstre de sang-froid, allait le montrer. Non seulement là, en alignant cinq balles merveilleuses pour gagner le set, mais plus tard, au moment d'un exceptionnel tie-break quand, à six jeux partout, les deux joueurs s'offrirent un quitte ou double sublime.

Un tie-break comme une grande déchirure dans ce match, comme une rupture des conventions passées d'avoir à régler les comptes à longue portée. Service canon, volée décroisée, amortie, montée au filet, toute la gamme des coups. Toute la palette. Toutes les couleurs. Pour dix minutes d'un tennis inoubliable.

Une fois n'est pas coutume. Lendl va faire le trou (4-1) et Clerc le combler (4-4), prendre la tête (5-4), se faire rejoindre et repartir. En allant pêcher deux balles impossibles, l'Argentin, qui a les traits tirés maintenant, reprend l'avantage (6-5). Pour lui, cela signifie une balle de match. Lendl ne veut pas le savoir, qui se sauve avec l'arme même qui l'a longtemps trahi, son premier service, du gros plomb, que l'autre ne peut que renvoyer dans le filet, 6-6, puis 7-6, puis encore 7-7, car l'Argentin lui aussi expédie un boulet au service. Enfin, Lendl, inexorablement, va faire le trou (4-1) et Clerc le (9-7), pour gagner le set (7 jeux à 6).

José-Luis Clerc est mort de s'être offert un flirt aussi vain avec la victoire. Il le sait ou ne le sait pas. Dans un ultime élan pour un dernier baroud, il fait un dernier trou : 40-0 sur son service à deux jeux partout. Lendl le comble, gagne ce jeu. C'est fini. Le cinquième set (6-2) et la victoire sont pour lui. Les regrets pour l'autre. Et les soucis, peut-être bien, pour Björn Borg.

PIERRE GEORGES.

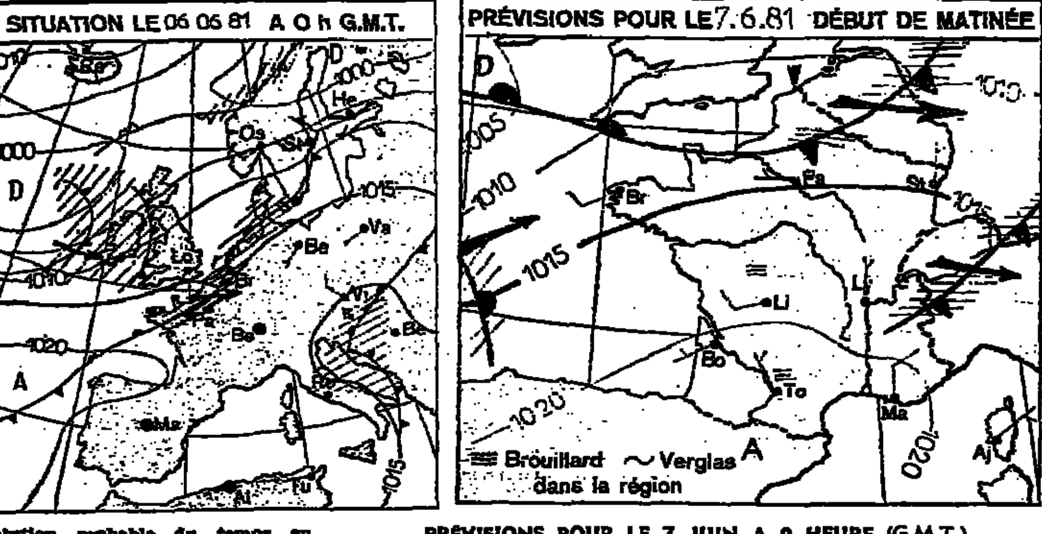
BASKET - BALL. — *L'équipe d'U.R.S.S. est devenue championne d'Europe pour la treizième fois en battant, le 5 juin à Prague, l'équipe de Yougoslavie, championne olympique à Moscou, sur le score de 84 à 67.*

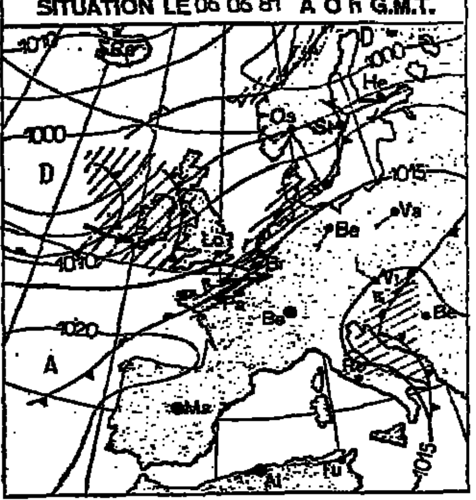
FOOTBALL. — *Rien n'est encore joué à l'issue des demi-finales aller de la coupe de France de football, qui ont vu, vendredi 5 juin, Bastia battre Lens 2 à 0 et Saint-Etienne s'imposer 2-1 face à Strasbourg. Mardi 9 juin, lors des matches retour, Lens devra renverser la vapeur face à une équipe bastiaise qu'un écart de deux buts ne réussit pas à satisfaire pleinement.*

En revanche, malgré son étroite défaite et son but de Geoffroy-Guichard, Strasbourg devra s'employer pour venir à bout des « Verts », aiguillonnés par la perspective du doublé coupe-championnat.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 juin à 0 heure et le dimanche 7 juin à 24 heures :

Le champ de pression restera relativement élevé sur la France et les perturbations issues du courant atlantique qui l'atteignent y perdent de leur activité. Elles affecteront faiblement nos régions septentrionales et orientales.

Dimanche matin, le temps sera nuageux à très nuageux du nord de la Bretagne à la frontière belge, ainsi que sur les massifs du Nord-Est et de l'Est, où quelques faibles pluies isolées sont encore probables. L'après-midi, sur ces régions, des éclaircies plus marquées se développeront. Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé, avec des nuages passagers, après la disparition de quelques brouillards ou nuages bas matinaux de vallées, surtout localisés dans les régions occidentales et centrales. Cependant, le ciel se couvrira et quelques pluies pourront débuter à nouveau le soir sur l'extrême Ouest, où les vents tourneront au sud en se renforçant. Les températures maximales seront en général stationnaires ou en légère hausse.

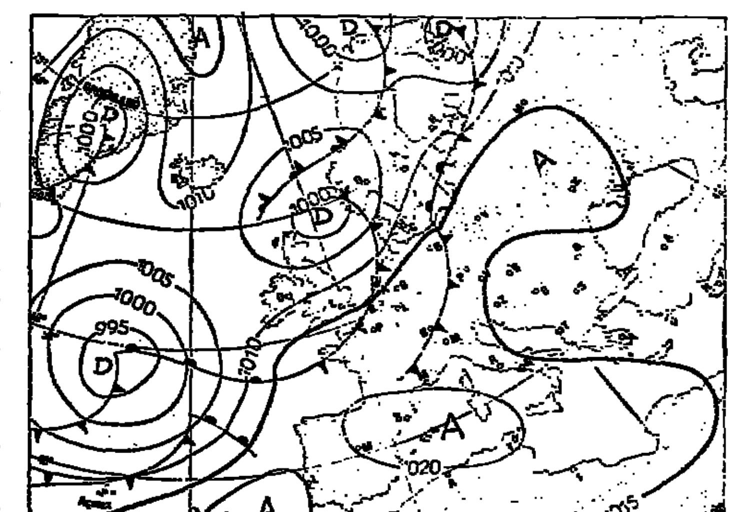
Le samedi 6 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 juin ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 27 et 14 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 18 et 12 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 14 et 12 ; Cherbourg, 13 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 18 et 11 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 21 et 13 ; Nantes, 19 et 15 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 20 et 16 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 17 et 14 ; Strasbourg, 21 et 12 ; Tours, 21 et 16 ; Toulouse, 26 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 27 et 19 ; Berlin, 22 et 14 ; Bonn, 19 et 15 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 31 et 19 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 17 et 11 ; Genève, 21 et 9 ; Jérusalem, 25 et 12 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 17 et 11 ; Madrid, 29 et 10 ; Moscou, 23 et 12 ; Nairobi, 22 et 16 ; New-York, 28 et 18 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 20 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	749 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

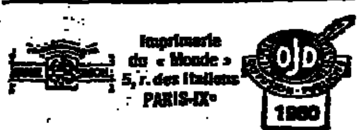
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 juin 1981.

DES ARRETES

- Portant modification des programmes des classes de première et terminale préparant aux baccalauréats de technicien, techniques administratives, techniques quantitatives de gestion et techniques commerciales en ce qui concerne le droit fiscal, les techniques quantitatives de gestion, le bureau comptable et le bureau commercial ;
- Portant modification des programmes de législation fiscale et de comptabilité du brevet de technicien librairie et édition de livres (option librairie) et du programme de gestion financière et comptable du brevet de technicien représentation.

DES LISTES

- Des candidats définitivement admis au concours externe de greffier en chef des conseils de prud'hommes (session 1981) ;
- D'admission à l'Ecole militaire de l'air en 1981.

PARIS EN VISITES

MARDI 9 JUIN

« La Défense », 15 h., hall du R.E.R., devant le tabac, Mme Allaz.

« Hôtel des Monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Julien le Pauvre », 15 h., Parvis (Arcus).

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., devant la poste (Tourisme culturel).

« Place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 9 JUIN

20 h. 30, 30, boulevard des Invalides, M. A. Logothetis : « La notation graphique de mon langage musical » (Institut autrichien).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Infractions et sanctions

De nouveaux taux d'amendes judiciaires pour les contraventions de simple police sont entrés en vigueur le 23 juillet 1980 (décret du 18 juillet 1980). Parallèlement, les montants des amendes forfaitaires et amendes pénales fixes ont été relevés à compter du 1er septembre 1980.

Le comité de la sécurité routière rappelle quelles sont les sanctions correspondant aux infractions aux trois règles suivantes : l'observation des limitations de vitesse, le respect du taux légal d'alcoolémie, le port de la ceinture de sécurité.

Infraction	Amende judiciaire	Amende forfaitaire (timbre-amende)	Suspension permis	Contrôle alcoolémique	Prison
Excès de vitesse	600 à 1 200 F	(1)	oui	oui	5 j. ou +
Alcoolémie :					
— Supérieure à 0,80 g	1 200 à 3 000 F	(1)	oui	oui	10 j. à 1 mois
— Supérieure à 1,20 g	500 à 8 000 F	(1)	(risques d'annulation) (2)	oui	1 mois à 1 an
Défaut de port de ceinture ou de casque ..	150 à 300 F	150 F	(non)	(non)	(non)

(1) Procédure non applicable.
(2) L'annulation contraint le contrevenant à se présenter à nouveau à l'examen du permis de conduire après un certain délai fixé par le tribunal, mais qui ne peut être inférieur à six mois.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2945

HORIZONTALEMENT

I. C'est généralement en dehors des repas qu'il met les pieds sous la table. Observai d'une manière par trop scrupuleuse. — II. Sorte de béquille pour êtres croulants. Il faut être au moins deux pour qu'ils puissent naître. — III. Antique version du chant du départ. Unité de base pour calculs de masse. — IV. Homme de foi aveugle. Essences courantes près des eaux courantes. — V. Successeur d'un certain Pothin évoquant un bruit de crosse. Victime d'une défaillance. Point d'un éternel retour. — VI. Abusés. Peuvent prendre l'aspect d'un gorille ou d'un mouton. Mis en mémoire. — VII. Plaisant extrait d'Aristophane. Doctrine de la charité bien ordonnée. Plus d'un a cueilli ses palmes dans les campagnes d'Afrique. — VIII. Dépouillés de tout. Bien que ferré, ce consul était bête à manger du foin. — IX. Jugement dernier. Article de nuit orné parfois de quelques jours. — X. Ligne de fuite. Article. — XI. Fouettée par celui qui l'aime. Sa supériorité sur les ballots est incontestable. Occupe une place de choix dans l'administration du recouvrement. — XII. Un homme qui ne demande qu'à s'élever. Cycles courants sur la route de l'Histoire. — XIII. Corps dur rendant les gens malléables. Le plus connu fut signé au pays du muscadet par un illustre fils du pays du jurançon. Région d'Afrique. Baie japonaise. — XIV. Est souvent plus cousue d'or que son propriétaire. Elles nous révèlent leurs formes au sortir du bain. — XV. Chef de tribu biblique. Lettre grecque. Exemptes de toute promiscuité.

VERTICALEMENT

1. Exécuter un travail manuel peu rémunérateur mais exempt d'impôts. Se vide ou se remplit selon la manière de se mettre à table. Agit par déduction. — 2. Congestionne les routes tout en purgeant les portefeuilles. La grande faucheuse. Susceptibles de faire courir parce que peu courants. — 3. Berceau de Jules Verne et tombeau de Charette de la Contrie. Appellation non contrôlée. Négation. — 4. Même libre, elle aliène la liberté. Ce qu'il vend est toujours d'une belle facture. — 5. Le Mont-Blanc vu de la mer de glace. Monument à la gloire de Virgile. — 6. Personne que l'on reconnaît au premier coup d'œil alors qu'on ne l'a jamais vue. Chrême. Négation. — 7. Préfixe. Sonnent mal chez les faux jetons. — 8. Capables de heurter ou de choquer et par là même de blesser. Entre trois et quatre. — 9. Une des nombreuses pièces permettant au milord de rouler confortablement. Terme de tendresse sur deux notes. Apprécier la valeur en comptant sur ses doigts. — 10. Grisante Drômoise. Importantes unités de la chronométrie. — 11. Ascenseur hydraulique. Le plus élémentaire des cours. On peut y avoir recours quand on a manqué son bac. — 12. Vital pour un barbier, il est superflu pour ses clients. Ne peut s'obtenir sans une certaine discrétion. Considéré. — 13. Représentation dédiée à une impératrice passionnée de représentations. Ses bouchons ne permettent que de difficiles débouchés. Génie enfanté par le génie de Stratford. — 14. Mises en pli. Pétard de fête. — 15. Deux ôtées de trois. Froide imitation. Prouve son existence d'une manière cartésienne.

Solution du problème n° 2944

Horizontalement

I. Casserole. — II. Oléoduc. — III. Il. Bis. Bu. — IV. Fourreur. — V. Sens. Il. — VI. Ecume. Pli. — VII. Ré. Iole. — VIII. Reins. Sas. — IX. Détalons. — X. Mer. Dante. — XI. Bassesses.

Verticalement

1. Coiffeur. Mb. — 2. Allô ! Edéa. — 3. Se. Usuriers. — 4. Sobrement. — 5. Edirne. Sade. — 6. Ruses. Las. — 7. Oc. Posons. — 8 Brillante. — 9. Ecu. Liesses.

GUY BROUTY.

VACANCES

FLORE ET FAUNE DE MONTAGNE. — La Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPMA) organise, les 6, 7 et 8 juin, à Ecole-en-Bauges (Savoie) un stage d'initiation à la connaissance et au respect de la flore et de la faune de montagne. (150 F tout compris, sauf transport.)

★ FRAPMA, section Savoie, 11, rue Sommeiller, 73000 Chambéry. Tél. : (79) 69-75-63, du lundi au vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Permanence tous les mercredis, de 18 heures à 20 heures.

ADOLESCENTS EN ÉTÉ. — L'association Montaigne dispose encore de places dans ses centres de vacances d'été, en juillet et en août, pour enfants et adolescents de cinq ans à dix-sept ans.

★ Tél. : 651-58-23 tous les jours, sauf samedi, de 14 h 30 à 17 h 30. Association Montaigne, 83, boulevard Montmorency, 75016 Paris.

Le Monde

économie

AÉRONAUTIQUE

INAUGURÉ PAR M. MITTERRAND

Un Salon du Bourget moins bon enfant

Ce n'était pas jour de liesse, vendredi 5 juin, au Bourget, lorsque le président de la République a, comme le veut la tradition, inauguré le Salon international de l'aéronautique et de l'espace, consacré à un secteur de la vie économique en France qui a exporté, l'an dernier, jusqu'à 60 % du total de ses livraisons et dont les activités ont été militaires à raison de 75 % de son chiffre d'affaires.

Pour expliquer cette morosité générale et ce manque d'entrain, peut-être faut-il admettre que trop d'incertitudes ou trop d'inquiétudes pèsent, probablement, sur les orientations que le nouveau gouvernement de la Ve République se doit de définir pour une industrie qui a longtemps été l' « enfant chéri » des précédentes autorités politiques.

« On ne fait déjà plus de sourires, mais on ne fait pas encore la gueule ! », commente un responsable d'une des sociétés privées nationalisables. Cette formule, provocante à dessein, résume assez bien l'impression laissée par l'accueil réservé au chef de l'Etat par une partie des industriels, qui avaient dû se plier à un strict cérémonial : pas — ou un minimum — de matériels militaires exposés aux yeux du président de la République, et un salon vidé, avant le passage de la voiture officielle, de tous les professionnels qui — les précédents en attestent — se bousculaient jadis autour de leur illustre visiteur durant la longue promenade à pied imposée au général de Gaulle, à Georges Pompidou ou à M. Giscard d'Estaing.

Le Salon du Bourget n'a certes pas boudé son hôte, mais la prise de contact a été, de toute évidence, plus distante, moins bon enfant, que d'habitude. Des exposants étrangers ont, parfois, regretté que M. Mitterrand n'ait pas repris les usages de ses prédécesseurs à l'Elysée et qu'il se soit contenté de passer, sans véritablement s'attarder ni poser de longues questions témoignant de son intérêt, devant le seul parc des matériels français.

Le client arbitre

Entre une industrie aéronautique privée, souvent spécialisée dans la production militaire, et le président de la République, principalement piloté par les deux présidents — dont son frère — des grandes sociétés nationales représentées au Bourget, une certaine réserve s'est instaurée, chacun donnant le sentiment de vouloir rester sur *son quant-à-soi*.

M. Mitterrand, par son refus de mettre des matériels militaires offensifs en évidence, a voulu user de symboles qui présagent, probablement, sa politique restrictive de ventes d'armes. Les industriels visés — on note incontestablement, en 1981, une prolifération des exposants militaires, tant français qu'étrangers, au Bourget — ont, par leur distance et leur scepticisme affichés, pris note de ce que cette visite présidentielle voulait leur signifier.

« Nous avons compris, a confié avec humour le représentant d'une autre des sociétés privées nationalisables. *La France doit désormais se mettre à fabriquer des avions écologistes, des appareils de cirque ou d'aéro-club. »*

En réalité, les arbitres de la situation seront les délégations étrangères qui visitent le Salon et dont le comportement sera révélateur. Il est encore trop tôt pour le qualifier et mieux vaut attendre que la Pentecôte soit passée pour en juger. *« Selon que ces délégations, venues à notre invitation se rendre compte de la production française, seront conduites par le chef d'état-major en personne ou par un simple subordonné,* diagnostique un exposant, *nous saurons si les affaires sont possibles ou si nous devrons patienter, le temps que le crédit politique de la France soit indiscuté. »*

Après le Salon du Bourget s'ouvre au camp de Satory (Yvelines) la traditionnelle exposition des matériels d'armement terrestre. Maintenue par le nouveau gouvernement et fermée au grand public, elle sera inaugurée, dans quelques jours, par *M. Charles Hernu, ministre de* la défense.

La crainte des industriels est que ces deux « vitrines », financées par la France, ne profitent finalement à la concurrence étrangère qui, elle, n'a pas été sollicitée de retirer ses armes exposées au Bourget. Le client jugera. Mais les vendeurs français devront-ils se satisfaire d'avoir travaillé ainsi pour le roi de Prusse ?

JACQUES ISNARD.

CONJONCTURE

Pas de socialisme frileux

(Suite de la première page.)

2) Si, d'autre part, l'on empêche les pays du tiers-monde de nous vendre leurs produits — malgré toutes les belles proclamations sur l'aide aux nations pauvres, — leur situation économique les empêchera d'acheter les nôtres. Or il ne faut cesser de le répéter : nous vendons beaucoup plus à ces pays que nous ne leur achetons. Globalement, bien sûr, le solde des emplois sauvés par ce commerce est largement positif.

La plupart des économistes du parti socialiste sont parfaitement conscients des dangers du protectionnisme mais aussi des contraintes de l'environnement international. Comment naviguer entre ces écueils ?

Le protectionnisme recouvre des notions complexes. On *pourrait* dire, comme pour le cholestérol, qu'il y en a un bon et un *mauvais*. Le bon, c'est celui qui permet aux industries naissantes de ne pas être écrasées par une concurrence sauvage. Il leur sert de « béquille », comme disait Frédéric List (2). Il promet aux pays du tiers-monde de compenser les termes de l' « échange inégal ». Mais, pour les pays industrialisés, ce ne sont pas les droits de douane qui sont les meilleurs remparts pour permettre aux industries de pointe de se développer, mais bien plutôt les commandes publiques, les subventions bien appliquées, les aides à l'investissement sélectif, etc. Supposons que le Japon soit le seul pays à fabriquer des magnétoscopes. A quoi serviraient les droits de douane? La vraie protection, c'est d'en fabriquer nous-mêmes.

Quant au mauvais protectionnisme, c'est celui qui permet aux industries déclinantes de prolonger leur agonie. En 1975, les travaillistes lancèrent en Grande-Bretagne l'idée d'une vaste politique industrielle. Les investissements sont insuffisants ? Qu'à cela ne tienne, l'Etat va se substituer *au secteur privé défaillant. Le résultat*, c'est que la plupart des infusions de capitaux ont été mises au service de productions anciennes, battant de l'aile, et que, après avoir rempli quelques tonneaux de Danaïdes, l'économie britannique s'est retrouvée en plus mauvaise posture encore.

Si la France entre dans ce cercle *vicieux, elle y restera pour longtemps.*

Des règles du jeu

Quoi faire ? La stratégie du nouveau gouvernement doit dire non au socialisme frileux qui cherche derrière des barrières placées ici ou là — et de plus en plus hautes — à éviter les effets sur notre balance commerciale d'une relance de l'activité. Ce que l'on sait déjà des opinions des nouveaux responsables ou d'hommes qui leur sont proches montre que la gauche sait distinguer les fausses fenêtres des autres.

Ainsi M. Antoine Laurent estime (3) qu'à la stimulation de la demande doit correspondre une action sur l'offre, c'est-à-dire la rénovation en profondeur de l'industrie et de l'agriculture, un vif redressement de l'effort de recherche et d'investissement pour que l'on soit sûr qu'à terme l'essentiel du supplément d'activité *ira bien vers le marché intérieur* au lieu de gonfler par trop les importations.

Autre idée largement répandue : l'économie internationale a besoin de règles du jeu. M. Jacques Delors, notre actuel ministre de l'économie et des finances, plaidait récemment (4) pour un « libre-échange organisé » (M. Raymond Barre avait curieusement employé une formule analogue). Il ne s'agit pas seulement de développer notre effort en faveur des pays du tiers-monde, mais de *« lutter contre les hypocrisies qui caractérisent trop de défenseurs ardents du libre-échange intégral, alors que les mêmes multiplient chez eux les formes subtiles de protectionnisme ».* Selon M. Delors, quatre axes doivent être dégagés pour un progrès substantiel :

1) Tenir compte dans les accords internationaux à mettre en œuvre *de tous les moyens de protection :* tarifs douaniers, contingentements, restrictions au titre des normes de qualité, de sécurité, de pollution ;

2) Contraindre les Etats-Unis à renoncer aux facilités scandaleuses qu'offre l'usage d'une monnaie qui sert de base à la majorité des transactions internationales et qui permet de financer un important déficit commercial, dû en grande partie à une consommation excessive de pétrole ;

3) Revoir les mécanismes de financement du commerce international et des pays en voie de développement ;

4) Refuser les excès du « dumping social » et du « dumping fiscal » sans pour autant bloquer l'essor industriel des pays du tiers-monde.

Dans le sens de cette dernière « revendication », l'« accord multifibre » (A.M.T.) est un exemple de concessions réciproques, de « libre-échange organisé ». On sait qu'il limite la croissance des importations de l'Europe, d'une part, et, d'autre part, autorise les accords bilatéraux d'Etat à Etat sur les échanges de matières textiles, de machines et de biens d'équipement pour ce secteur.

Avec le Japon, et pour la branche automobile, il faudra, sans doute, que l'Europe en vienne à ce genre *d'organisation du commerce,* les Etats-Unis ayant au reste montré la voie.

Solidarité

Enfin, si l'on veut — et l'on doit — rester une économie ouverte, il faut savoir qui paiera les pots cassés, *lorsqu'il y en a.* Comme l'écrivaient très justement MM. J. Gallus et B. Soulage (5) : *« L'anormal est que ceux qui, par leur lutte au coude à coude avec la concurrence, apportent le plus de sève au grand arbre économique soient pénalisés au premier accroc, alors que l'autre partie de la population travaille sans le moindre risque. La société qui bénéficie des avantages du commerce international, doit être solitaire face à ses dangers. »*

Ce n'est pas aux ouvriers du textile ou de la sidérurgie à payer au reste du pays l'amélioration du niveau de vie que représente l'importation d'acier et de chemises à des prix inférieurs à ceux pratiqués par leurs entreprises. Il faut donc que la collectivité prenne en charge la mutation en organisant la reconversion de ces industries. Si l'action politique n'est pas assez rapide — on l'a vu pour la sidérurgie, le coût de cette solidarité peut être très *élevé.*

Les gouvernements changent, et, cette fois, la couleur politique, mais non les défis économiques. Le mot socialisme a trop de résonances internationales pour qu'il conduise la France au repliement.

PIERRE DROUIN.

(2) Voir *le Monde* du 26 mai 1981.
(3) Voir *le Monde* du 9 mai 1981.
(4) Cahiers de l'ISMEA, série « F » (n° 28) : *Croissance et stagnation dans les pays capitalistes 1973-1980.*
(5) *Les Variables d'Austerlitz,* Flammarion, 1979.

Selon le SIPRI

LES DÉPENSES MONDIALES D'ARMEMENTS EN 1980 ONT DÉPASSÉ LE MILLION DE DOLLARS PAR MINUTE

Stockholm *(A.F.P.).* — Les dépenses militaires dans le monde ont englouti en 1980 quelque 550 milliards de dollars, soit un peu plus de 1 million de dollars par minute, constate l'Institut international de recherches sur la paix (SIPRI) dans son rapport annuel. L'industrie d'armement occupe quatre cent mille savants et chercheurs dans le monde, soit 40 % du « capital-cerveaux » mondial.

Selon le SIPRI, dont les évaluations diffèrent de celles d'autres instituts ou des estimations américaines, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont consacré en 1980 des ressources équivalentes à leur défense, chacun contribuant à 24 % du total mondial. Toutefois, les dépenses de l'OTAN (43 % du total mondial) auraient nettement dépassé celles du pacte de Varsovie (26 %). La course aux armements s'étend à l'espace, indique le SIPRI, qui a dénombré cent trois lancements de satellites militaires en 1980, dont quatre-vingt-neuf pour l'U.R.S.S. Quarante-neuf essais nucléaires ont été effectués dans l'année, dont vingt par l'U.R.S.S., quatorze par les Etats-Unis et onze par la France.

Autre tendance relevée par le SIPRI : la militarisation du tiers-monde. Sa part dans les dépenses militaires est passée de 9 % en 1971 à 16 % en 1980. L'U.R.S.S. et les Etats-Unis ont livré chacun en 1980 pour environ 3 milliards de dollars d'armements conventionnels lourds. La part de la France dans les ventes d'armes au cours des cinq dernières années est estimée à 10.8 %, derrière les Etats-Unis (43.3 %), l'U.R.S.S. (27.7 %), mais loin devant l'Italie (4 %) et la Grande-Bretagne (3.7 %).

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF		au 14 mai 1981
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER		359 748
dont : Or	226 896	
Disponibilités à vue à l'étranger	39 654	
Ecus	81 749	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	11 449	
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR		15 218
dont : CONCOURS AU TRÉSOR PUBLIC	11 1 1	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT		119 788
dont : Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	63 885	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE À RECEVOIR DU FECOM		66 4 3
5) DIVERS		7 893
		569 52
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		148 753
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS		9 5 2
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC		683 885
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANC.		72 3 6
dont : Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	4 866	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		64 233
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		263 788
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE		19 31
8) DIVERS		8 135
		389 .52

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Air Afrique réclame davantage d'« indépendance »

De notre envoyé spécial

Dakar. — La mise en service de son premier Airbus, le 2 juin, entre Dakar et Paris, et ses résultats financiers plutôt flatteurs de l'année 1980 (1 356 millions de francs C.F.A. de bénéfice après amortissements, soit 27.12 millions de francs français) ne sauraient suffire à dissimuler les difficultés qui attendent la compagnie aérienne multinationale Air Afrique.

Des conditions de financement très difficiles vont marquer le renouvellement de la flotte, les DC-8 devant être retirés du service vers 1984-1985. Aux dépenses déjà engagées ces dernières années va s'ajouter l'achat d'un nouveau Boeing-747 et de deux autres Airbus A-300, en attendant peut-être des avions plus gros (A-300-600) en 1985. L'évolution du dollar pèse lourd sur une entreprise placée dans l'impossibilité d'autofinancer ses investissements et qui s'expose, en conséquence, à d'importantes charges financières dans les prochaines années. Les dix Etats copropriétaires se font quelque peu tirer l'oreille pour souscrire à l'augmentation de capital de 8 milliards de francs C.F.A. *proposée par la compagnie* en 1979, et même pour régler certaines « ardoises » laissées au hasard de voyages plus ou moins officiels de personnalités et qui atteignent la coquette somme de 14 milliards de francs C.F.A. (280 millions de francs français). Aussi, faute de moyens propres, Air Afrique doit-elle recourir au crédit-bail pour se *rééquiper.*

La situation financière de la compagnie risque, d'autre part, de s'aggraver si certains Etats adhérents persistent à ouvrir de manière très libérale leurs frontières à des transporteurs charters européens qui accaparent ainsi une partie de sa clientèle. Selon M. Koffi, U.T.A. et Air Afrique ont perdu, au premier trimestre, 23 % de passagers sur leur ligne conjointe Ouagadougou-Paris après la décision du gouvernement voltaïque d'accorder des droits de trafic à l'organisa*tion de voyages de Mulhouse le* Point Air.

Mais la santé financière de la compagnie suppose aussi qu'elle ait les coudées franches pour mener sa propre politique et qu'entre autres, elle échappe tant soit peu à la pesante tutelle d'U.T.A. qui, par le biais de la société pour le développement du transport aérien en Afrique — la SODETRAF, qu'elle contrôle à 75 %, — possède 28 % du capital de la multinationale africaine. *« Nous sommes en train d'actualiser les accords de 1978 avec U.T.A.*, explique M. Koffi. *Certaines clauses méritent d'être révisées. »*

« Au fond, ajoute M. Koffi, *je ne crois pas que les accords avec U.T.A. nous pèsent particulièrement mais je pense que, à l'intérieur de ces accords, des aménagements sont à faire. Nous comptons donc reprendre certaines responsabilités laissées à l'origine à U.T.A. Après tout, nous estimons que nous sommes majeurs. »* Sur le plan structurel comme sur celui de ses finances, Air Afrique réclame donc plus d'indépendance...

JAMES SARAZIN.

ENVIRONNEMENT

M. Alain Bombard se déclare favorable à la suppression de la chasse à courre

M. Alain Bombard a sévèrement critiqué jeudi soir 4 juin à Dole (Jura) la chasse à courre, dans laquelle il voit *« un privilège moyenâgeux »* méritant d'être *« supprimé »*.

Le secrétaire d'Etat à l'environnement, venu participer à un meeting du candidat du P.S. dans la deuxième circonscription du département, a ajouté : *« La forêt de Rambouillet, fief de ce type de chasse, sera transformée en réserve naturelle. »* C'est dans cette forêt domaniale que se déroulent habituellement les chasses présidentielles. M. Bombard a fustigé en outre les *« tableaux de chasse »*, hécatombes de gibier qui relèvent, selon lui, du seul *« orgueil de l'homme »*.

En revanche, il s'est déclaré respectueux de la trilogie *« homme - fusil - chien »* lorsque celle-ci s'intègre harmonieusement dans un cadre naturel.

La réplique des chasseurs

Les chasseurs n'ont pas du tout apprécié les propos tenus par M. Alain Bombard. *« Le bouillant et déjà encombrant secrétaire d'Etat à l'environnement vient de se montrer l'adversaire irréductible des chasseurs en bannissant entre autres la chasse à courre et en laissant supposer qu'il la ferait supprimer prochainement »*, répliquent en effet vivement vendredi dans un communiqué l'Union nationale des fédérations départementales de chasseurs, la Société de vénerie et la Société française des équipages de vénerie. *« C'est oublier le front uni de deux millions de chasseurs pas du tout décidés à se laisser faire dans la défense générale de leurs chasses traditionnelles »*, ajoute le communiqué, qui conclut : *« Que M. Bombard retourne donc à ses chères crevettes. »*

Dans l'entourage de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, on déclare que les propos de M. Bombard n'exprimaient qu'un souhait et des sentiments personnels.

[Répondant au cours de la campagne présidentielle à l'Union nationale des présidents de fédérations départementales des chasseurs, M. François Mitterrand avait déclaré être favorable à l'ouverture d'un grand débat au Parlement sur la chasse et rappelé que les socialistes, sans préjuger de l'issue de ce débat, étaient « favorables à la défense des chasses traditionnelles ». Pour M. Mitterrand, il faudra « définir une politique de conservation et de gestion de l'environnement au sein duquel les chasseurs trouveront largement leur place ». (« Le Monde » du 9 mai.)]

● *La datcha de Tourguenieo.* — L'Association des amis d'Ivan Tourgueniev (100, rue de Javel, 75015 Paris) nous signale que la datcha que Tourgueniev fit construire à Bougival (Yvelines) en 1875 n'est pas une « maison bourgeoise de style colonial », comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* daté 10-11 mai), mais un « chalet » à la russe rappelant, par ses balcons, la demeure qu'il possédait à Spasskoïé, en Russie ».

TOURISMF

Deux nouvelles bases de loisirs dans le département du Nord

De notre correspondant

Lille. — Les « Prés du Hem » et « le Val Joly » : des mots fleurant le loisir et le plein air pour deux équipements inaugurés tout récemment dans le département du Nord. Tous deux ont pour originalité d'être la résultante d'opérations utilitaires, l'un pour l'alimentation en eau de la centrale électrique de Pont-sur-Sambre ; l'autre pour l'épuration de la Lys, rivière réputée autrefois pour le rouissage du lin.

A Armentières (ville dont le maire est M. Gérard Haesebroeck, député socialiste), la municipalité avait, depuis 1965, nourri le projet d'acquérir des terrains inondables dénommés alors les « prés du Hem », soit une centaine d'hectares de bois et de pâtures réservés à la chasse. Puis est venue se greffer l'initiative de la communauté urbaine de Lille, soucieuse d'épurer la Lys, par la construction d'une usine de traitement des eaux. On avait prévu, à l'origine, l'aménagement d'un espace vert autour d'un modeste étang. Mais, grâce à la participation des collectivités locales, on a pu créer une grande et belle base de loisirs, qui sera d'autant plus appréciée qu'elle se trouve à la limite de la métropole du Nord, où vivent un million d'habitants. Les travaux ont duré cinq années. Autour du lac de 44 hectares, les sentiers *piétonniers serpentent sur une quinzaine* de kilomètres. On y a aménagé, en outre, une ferme pour enfants.

Inaugurées le 31 mai, les installations du parc démartemental du « Val Joly » constituent, elles aussi, un nouveau pôle d'attraction dans la zone verdoyante de l'Avesnois, à l'est. Une grande retenue d'eau (en fait un lac de 180 hectares) a été créée, en 1966, par E.D.F. sur l'Helpe Majeure, affluent de la Sambre, par la construction d'un grand barrage. But : l'alimentation régulière de la centrale de Pont-sur-Sambre. Les berges de ce grand lac, dont l'eau puisée dans le lac est traitée avant d'y être rejetée), en forêt de Trélon, ont été aménagées par le conseil général du Nord. On y trouve une base nautique, un bassin de baignade de 2 000 mètres des terrains de jeux, un solarium, une cafétéria, et l'on peut pratiquer la pêche. Le terrain de camping « trois étoiles » s'étend sur 9 hectares.

GEORGES SUEUR.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

LA R.F.A. CRITIQUE VIVEMENT LA POSITION DE LA FRANCE SUR LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

Bonn *(A.F.P.)*. — M. Lambsdorff, ministre ouest-allemand de l'économie, a critiqué vendredi 5 juin M. Joxe, ministre français de l'industrie, qui défend, selon M. Lambsdorf, *« une position inacceptable »* au sujet de la crise de l'acier dans la C.E.E. (*Le Monde* du 6 juin).

M. Lambsdorff a regretté que M. Joxe ait refusé jeudi, lors du conseil des ministres de la C.E.E. à Luxembourg, d'accepter les propositions de la Commission visant à un démantèlement progressif des subventions nationales. Il a annoncé qu'il se rendrait le 18 juin à Paris pour tenter de trouver un accord avec M. Joxe avant le conseil des ministres de l'industrie des Dix prévu pour le 24 juin.

Les divergences entre la France et la R.F.A. sont devenues jeudi à Luxembourg *« évidentes »*, selon le ministre fédéral. *« Pour les Français, les subventions sont nécessaires à cause de la crise, pour nous ce sont précisément ces subventions qui ont été un facteur de la crise »*, a-t-il déclaré.

« Sans des décisions sur un code européen des subventions et sur la suppression progressive des aides nationales, la R.F.A. n'acceptera pas les mesures sociales que proposera la France », a averti M. Lambsdorff.

M. LE PEN DÉMENT ÊTRE ADMINISTRATEUR DE MISCHLER-INDUSTRIE

Mis en cause dans l'article du Monde *publié le 27 mai sous le titre « Principal fabricant de volets roulants, Mischer-Industrie a déposé son bilan », M. Jean-Marie Le Pen nous prie d'insérer la mise au point suivante :*

« 1) Les imputations des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. relatives au fait que je serais un administrateur de la société Mischler-Industrie sont dénuées de tout fondement. Je n'ai aucun rapport avec cette société dont j'entends aujourd'hui parler pour la première fois.

» 2) Relativement à l'héritage d'Hubert Lambert, je tiens à préciser aussi que le principal héritier a été l'État français, qui, sans préjudice des frais, a prélevé 70 % de cette succession. »

LE CRÉDIT-FONCIER DISTRIBUE A NOUVEAU DES PRÊTS IMMOBILIERS PRIVÉS

Le crédit foncier de France accorde de nouveau des prêts immobiliers privés dont l'octroi avait été suspendu le 21 mai.

Ces prêts sont distribués avec des taux d'intérêt supérieurs de un point à ceux en vigueur auparavant : 16,95 % par exemple pour les crédits privés de 100 000 F sur quinze ans.

La mesure de suspension qui était intervenue à la suite de la forte remontée des taux d'intérêt consécutive à l'élection de M. Mitterrand ne concernait pas les prêts immobiliers aidés.

● *Moteurs japonais pour l'Italie.* — La société italienne Innocenti, dont le propriétaire est M. Alessandro de Tomaso, vient d'obtenir l'autorisation des autorités italiennes d'importer du Japon des moteurs de voitures. Il y avait près d'un an qu'il avait introduit une telle demande (*le Monde* du 2 août 1980). Innocenti envisage d'importer 150 000 moteurs Daihatsu par an. Les premières livraisons doivent intervenir dès juillet.

LE GROUPE PÉTROLIER OCCIDENTAL PETROLEUM VEUT RACHETER UNE ENTREPRISE ALIMENTAIRE

Le groupe pétrolier Occidental Petroleum (OXY) se propose de racheter la firme Iowa Beef, première entreprise alimentaire américaine spécialisée dans le traitement de la viande de bœuf. Un protocole d'accord a été conclu aux termes duquel l'OXY s'engage à acquérir en Bourse la totalité du capital de Iowa Beef pour un coût évalué à 825 millions de dollars (4,6 milliards de francs).

L'opération se fera par échange de titres (1,328 action OXY plus 0,385 action nouvelle OXY non convertibles pour une Iowa Beef). Elle devra être terminée avant le 1er octobre, étant bien entendu que dans l'intervalle le cours de l'action OXY ne devra pas tomber en dessous de 25 dollars ou monter au-dessus de 33 dollars. Faute de quoi l'accord sera dénoncé. M. David H. Murdock, principal actionnaire (19 %) de Iowa Beef et ami personnel de M. Armand Hammer, président de l'OXY, est d'accord pour céder ses titres.

Ce n'est pas la première fois que l'OXY (63 milliards de francs environ de chiffre d'affaires, dont 20 % dans la chimie) cherche à se diversifier dans l'industrie alimentaire. En 1978, le groupe avait essayé sans succès de prendre le contrôle de Mead Corp. Le rachat d'Iowa Beef devrait permettre au groupe pétrolier de développer ses activités dans l'agrochimie et la microbiologie récemment regroupées. Qui plus est, Iowa Beef, entreprise à l'histoire tumultueuse, est une belle et saine affaire. En 1980, sur un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de dollars (27,8 milliards de francs) le groupe a dégagé un bénéfice net de 53 millions de dollars (296,8 millions de francs). Avec un partenaire de la taille d'OXY, Iowa Beef disposera des moyens nécessaires pour s'attaquer, comme il l'envisageait, au marché de la viande de porc.

LA FIRME BRITANNIQUE I.C.L. VA LICENCIER CINQ MILLE DEUX CENTS PERSONNES

Le plus grand constructeur britannique d'ordinateurs I.C.L. a annoncé, le 5 juin, le licenciement de quatre mille deux cents personnes en Grande-Bretagne et de mille personnes dans ses filiales à l'étranger.

La société connaît de graves difficultés financières, malgré une garantie de prêt gouvernemental de 200 millions de livres (2,2 milliards de francs). Les résultats du premier semestre 1981 doivent faire apparaître des pertes *« considérables »*.

I.C.L., qui emploie 22 000 personnes en Grande-Bretagne et 10 000 à l'étranger, avait déjà procédé à 2 500 licenciements en novembre 1980. Cette nouvelle décision entre dans le plan de redressement des nouveaux dirigeants d'International Computer Limited — nommés il y a un mois, — qui, après avoir renoncé à l'aide intéressée de leurs grands concurrents américains, ont choisi de restructurer l'entreprise (*le Monde* du 13 mai).

● *Fermeture d'une usine dans la Nièvre.* — Les très anciens établissements Fougerat de Neuvy-sur-Loire (Nièvre), qui employaient encore une vingtaine de salariés, et avaient créé les premiers pneus increvables dans les années 1920, vont fermer leurs portes, après avoir été mis en règlement judiciaire en mars. L'entreprise s'était spécialisée, ces dernières années, dans la fabrication de pièces caoutchoutées pour l'automobile et l'électroménager.

GEMDIAM (diamant, rubis, saphir, émeraude) S'AGRANDIT.

PARIS – MONTREAL – BARHEIN – NOUMEA

Gemdiam®

Les correspondants Gemdiam dans le monde sauront préserver votre capital.

538.98.03+

la sécurité de l'investisseur.

LES GEMMES D'INVESTISSEMENT S.A.
Tour Maine-Montparnasse – 75755 Paris Cedex 15

O Plus Inter

Je désire, sans engagement, une information complète "Pierres Précieuses".
☐ Pour la France ☐ Pour l'étranger
NOM ______ Prénom ______
N° ______ Rue ______
Code post. ______ Ville ______ Tél. ______

ÉNERGIE

LA GRANDE-BRETAGNE DIMINUE LE PRIX DE SON PÉTROLE

(Suite de la première page.)

La perte de recettes fiscales du Trésor britannique (400 millions de livres si la baisse est de 2 dollars), compensée partiellement par l'érosion de la livre par rapport au dollar, était de peu de poids face à ces réalités économiques.

Alors que les pays producteurs connaissent *« l'excédent le pire qu'ils aient jamais enregistré »*, selon le ministre indonésien M. Subroto, la décision britannique, venant au lendemain de celles du Mexique et de l'Équateur, devrait déclencher une guerre des *« rabais »*. Déjà le Nigéria en proposerait de l'ordre de 5 % (2 dollars par baril). Mais il est sûr que l'Algérie, à 40 dollars le baril, et surtout la Libye, à 41 dollars, ne pourront pas tenir ces prix. Sauf à réduire leur production à un niveau insupportable pour les pays les plus peuplés de l'OPEP qui ont besoin de leurs recettes pétrolières pour alimenter leurs budgets de développement. Il faut d'ailleurs noter que plusieurs compagnies ont rompu les contrats pluriannuels qu'ils avaient avec ces pays.

La dureté manifestée à Genève par l'Arabie Saoudite lors de la récente réunion de l'OPEP trouve ainsi sa justification. Ryad voulait contraindre les pays les plus durs de l'organisation (Algérie, Libye, Nigéria, Iran) à réduire leurs prix. La décision de Londres va aider le royaume wahabite dans cette stratégie, qui bénéficie essentiellement au Japon et aux États-Unis (où les prix de gros ont fortement baissé en avril du fait de la réduction des prix des produits pétroliers pour la première fois depuis trois ans). L'Europe, en revanche, affectée par un cours du dollar excessivement fort, ne bénéficiera guère de cette diminution des prix de ses approvisionnements pétroliers.

BRUNO DETHOMAS.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La filiale allemande du géant nippon Bridgestone,* quatrième fabricant mondial avec un chiffre d'affaires équivalant à 15,6 milliards de francs, a enregistré en 1980 une progression de 54,4 % de son chiffre d'affaires à 72 millions de DM (165 millions de francs), alors que les gains réalisés par ses grands concurrents (Michelin, Conti Gummi et Goodyear) n'ont pas atteint 10 %. Globalement, ses ventes de pneus se sont accrues de 45 % (328 000 au total dont 187 000 pour les voitures de tourisme). En 1981 Bridgestone espère réaliser en R.F.A. un chiffre d'affaires de 100 millions de DM (240 millions de francs) et vendre notamment 250 000 pneus pour voitures de tourisme (+ 33,7 %). Compte tenu du marché allemand du pneumatique (plus de 40 millions de pièces pour les voitures particulières), ces résultats peuvent apparaître dérisoires, mais ils sont significatifs de la volonté des Japonais de s'attaquer maintenant au marché européen du pneu sur le Vieux Continent.

● *Compression de personnel chez Thomson-Brandt.* — La direction de la division grand public de Thomson-Brandt a décidé de réduire les effectifs des usines d'Angers et de Saint-Pierre-Montlimart (M.-et-L.). Les deux établissements qui emploient 2 700 personnes sont spécialisés dans la fabrication de téléviseurs. Trois cents ouvriers et techniciens sont, selon la direction, en « sur-effectif » par suite de la réduction des temps de montage des téléviseurs. A ceux qui donneront leur démission d'ici au 15 juin, Thomson offre une prime de départ équivalant à un an de salaire. Cent quatre-vingts personnes ont accepté cette proposition.

● *Volkswagen of America et American Motors Corps (A.M.C.)* ont confié à Chrysler Financial Corp la gestion des plans de financement de leurs ventes sur le marché américain. Aux termes d'un accord conclu entre les trois sociétés, Chrysler Financial, ancienne filiale du groupe Chrysler chargé du financement des ventes, qui dispose de plus de cent filiales spécialisées aux États-Unis, prendra en charge progressivement à compter du 1er août les plans de financement de la filiale américaine de Volkswagen et d'A.M.C., filiale de la régie Renault.

● *Forte pénétration des voitures étrangères en R.F.A.* — Les voitures importées ont représenté en avril 28,2 % des immatriculations en R.F.A., sur un marché en diminution de 2,3 %.

Conjoncture

● *Hausse des prix de 0,9 % en mai, selon l'indice C.G.T.* — Pour la centrale syndicale, l'augmentation des prix a été de 15,5 % sur un an (de mai 1980 à mai 1981), et de 6,5 % par rapport au 1er janvier 1981. L'analyse de l'indice par poste fait apparaître une forte hausse des prix de l'alimentation (+ 1,7 %). En avril, l'indice C.G.T. avait augmenté de 1,3 %.

Energie

● *Les syndicats ouest-allemands veulent faire la promotion du nucléaire.* — La Confédération des syndicats de la R.F.A. (D.G.B.) veut tenter de convaincre les citoyens ouest-allemands de la nécessité de recourir à l'énergie nucléaire *« sans laquelle la fourniture future d'énergie ne pourra être assurée »*. Au cours d'une réunion du Syndicat des services publics et des transports, un responsable du D.G.B. a invité les participants à mener une campagne en faveur du consensus populaire pour cette nouvelle technologie.

● *La C.G.T. fait des propositions pour la relance du charbon.* — M. Dufresne, secrétaire général de la Fédération C.G.T. des travailleurs du sous-sol, a présenté à M. Lemoine, secrétaire d'État chargé de l'énergie, une série de propositions sur la relance du charbon. D'ici à 1985, estime la C.G.T., la production peut être portée à 30 millions de tonnes sans gros investissements et avec l'embauche de trente mille mineurs. M. Dufresne attend une solution positive *« dans les jours à venir »* au conflit de Ladrecht : cent soixante-dix mineurs occupent depuis plus d'un an ce gisement des Cévennes pour éviter l'arrêt de son exploitation.

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *La production industrielle ouest-allemande* a progressé de 0,9 % en avril, après un recul de 3,6 % en mars, a annoncé le 2 juin le ministère de l'économie sur la base de données provisoires, mais corrigées des variations saisonnières. Toutefois, la comparaison de l'indice moyen de mars-avril avec celui de janvier-février fait apparaître une quasi-stagnation de cette production. Sur un an (mars-avril 1981 comparé à mars-avril 1980), le recul de la production atteint 4 %. Il est sourtout prononcé dans le bâtiment (— 13,5 %) et plus faible dans l'industrie de transformation (— 3 %). — *(A.F.P.)*

Social

● *André Bergeron demande un blocage temporaire des prix.* — M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a écrit, le 5 juin, à M. Delors, ministre de l'économie et des finances, pour lui demander *« un blocage généralisé et temporaire des prix jusqu'à ce que soit mis en place le dispositif propre à en freiner l'évolution »*. *« Il convient, d'ores et déjà,* ajoute M. Bergeron, *de se prémunir contre tout risque d'accélération de l'inflation imputable à l'augmentation des moyens de paiement et au refus prévisible de la part de certains acteurs économiques d'amputer leurs revenus de toute contribution à une politique active de solidarité par une limitation de leur marge de bénéfice. »* Dans son interview au *Monde* (*le Monde* du 6 juin), M. Séguy avait lui aussi réclamé un blocage des prix.

Le guide pour le soir du 1er tour.

Pour savoir quelles circonscriptions la gauche peut gagner, cette semaine encore il faut lire Le Nouvel Observateur.

LE NOUVEL observateur

ÉTRANGER

En Belgique

LE GOUVERNEMENT AUGMENTE LA FISCALITÉ INDIRECTE

De notre correspondant

Bruxelles — Pour combler un déficit de plus en plus inquiétant, le gouvernement belge a décidé de modifier la fiscalité indirecte et de relever brutalement les taux de la T.V.A. Cette mesure doit rapporter 30 milliards de francs belges au Trésor (plus de 4 milliards de francs français) et compensera les pertes entraînées pour l'État par la diminution de certaines recettes sociales. Les charges patronales avaient été réduites il y a quelques semaines pour permettre la relance de l'économie et le redressement des entreprises frappées par la crise.

Les mesures décidées en conseil des ministres, le 5 juin, entraîneront une hausse de 1,25 franc pour le litre d'essence (20 centimes français), de 2 francs (30 centimes) pour le paquet de cigarettes, de 0,64 centimes pour la bière (10 centimes). Les alcools coûteront 49 francs de plus par bouteille (7 francs français). Les produits de luxe seront frappés de taxes spéciales, qui porteront le taux de la T.V.A. à 35 %. C'est le cas pour les récepteurs de télévision et de radio, les chaînes stéréo, les parfums, les armes de chasse, la bijouterie et les voitures d'une cylindrée de plus de 2.500 cm3.

PIERRE DE VOS.

● *Aggravation du chômage aux États-Unis.* — Pour la première fois depuis octobre, le taux de chômage s'est accru, étant passé de 7,3 % de la population active en avril (comme en mars et février), à 7,6 % en mai. Selon le département du travail, il a été enregistré une augmentation de 425 000 du nombre des chômeurs, qui atteint 8,2 millions. Toutefois le nombre de personnes pourvues d'un emploi s'est accru de 260 000 en mai. Cette double évolution traduit à la fois un plafonnement, voire un léger ralentissement, de l'activité économique, ainsi que l'accroissement continu de la main-d'œuvre disponible. — *(A.F.P.)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

SOUS-PRÉFECTURE DE ST-GAUDENS
31800 Saint-Gaudens
Tél. (61) 89-06-12

Référence : HV/as.
Objet : Commune de CAZARIL - TAMBOURES

Projet de construction du poste 400/225/63 KV de Lannemezan-Cazaril - Tamboures

Enquête d'utilité publique

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées
Préfet de la Haute-Garonne
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, notamment les articles L 11-1 à L 11-7 et R 11-3 et suivants ;

VU la loi modifiée du 2 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz ;

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et le décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 pris pour l'application de l'article 2 de cette loi ;

VU le dossier présenté le 31 décembre 1980 par ELECTRICITE de FRANCE, Centre Régional du Transport d'Energie et des Télécommunications, demandant la déclaration d'utilité publique des travaux de construction du poste de LANNEMEZAN - CAZARIL - TAMBOURES ;

VU le procès-verbal de la consultation des maires et services portant approbation d'emplacement du poste de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES signé le 12 décembre 1980 par M. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région MIDI-PYRENEES à la suite de la conférence administrative ouverte le 3 septembre 1980 sur le projet du poste de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES ;

VU les pièces des dossiers présentés par E.D.F. et transmis par le Directeur Interdépartemental de l'Industrie et des Mines de la région MIDI-PYRENEES ;

VU, en particulier, l'étude d'impact sur l'environnement contenue dans les dossiers susvisés ;

VU la liste des Commissaires-Enquêteurs fixée par arrêté préfectoral du 31 décembre 1980 ;

VU les décrets nos 72-194 et 72-195 du 29 février 1972 portant déconcentration administrative en matière de déclaration publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 1er décembre 1980 donnant délégation de pouvoirs ;

ARRÊTE

Article 1er. — Il sera procédé à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique dans les formes prescrites par le Code de l'Expropriation pour la construction du poste 400/225/63 KV de LANNEMEZAN-CAZARIL-TAMBOURES sur le territoire de la commune de CAZARIL-TAMBOURES par ELECTRICITE de FRANCE.

Article 2. — M. Jean SABADIE, ingénieur T.P.E. en retraite, domicilié 43, rue Maurice-Sarraut, à SAINT-GAUDENS, est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur unique. M. le Commissaire-Enquêteur siégera à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES.

Article 3. — Cette enquête sera ouverte le 1er juin 1981 à la mairie de la commune de CAZARIL-TAMBOURES. Il sera ouvert un registre pour l'enquête publique.

Article 4. — Les pièces du projet seront déposées à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES pendant quinze jours pleins et consécutifs du 1er juin 1981 au 16 juin 1981 inclusivement. Toute personne pourra en prendre connaissance sur place, chaque jour (dimanches et jours fériés exceptés) de 11 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures.

Les intéressés pourront contresigner directement leurs observations sur le registre ou les adresser, par écrit, à M. le maire de CAZARIL - TAMBOURES ou au Commissaire - Enquêteur, qui les annexera au registre.

Pendant les deux derniers jours de l'enquête, soit les 15 et 16 juin, de 15 heures à 17 heures, le Commissaire-Enquêteur recevra en personne à la mairie de CAZARIL-TAMBOURES les observations du public.

Article 5. — Conformément aux dispositions du décret 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier ainsi soumis à l'enquête comporte une étude d'impact qui pourra être consultée à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE, à la Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS, à la Direction Interdépartementale de l'Industrie de MIDI-PYRENEES et à la Mairie de CAZARIL-TAMBOURES aux mêmes conditions de temps que celles énoncées à l'article 4.

Article 6. — A l'expiration du délai précité, le registre d'enquête sera clos et signé par le Maire, puis transmis, dans les vingt-quatre heures au Commissaire-Enquêteur.

Article 7. — Le Commissaire-Enquêteur examinera les observations consignées ou annexées au registre et entendra toutes les personnes qu'il paraîtra utile de consulter.

Le Commissaire-Enquêteur donnera son avis sur l'utilité publique du projet et dressera les procès-verbaux des opérations qui seront joints au dossier.

Le Commissaire-Enquêteur transmettra le dossier au Sous-Préfet par l'intermédiaire du Maire de CAZARIL-TAMBOURES.

Les opérations devront être terminées dans un délai de trente jours à compter de l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 4.

Article 8. — Huit jours au moins avant le 1er juin 1981, date fixée pour l'ouverture des enquêtes et dans les huit premiers jours de celles-ci, le présent arrêté sera publié par les soins du Maire dans la commune de CAZARIL-TAMBOURES PAR VOIE D'AFFICHES et TOUS AUTRES PROCEDES en USAGE.

Un avis d'ouverture d'enquête sera en outre, par les soins de la Sous-Préfecture de SAINT-GAUDENS, inséré en caractères apparents, huit jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux à diffusion départementale et deux journaux à diffusion nationale.

Article 9. — Si la déclaration d'utilité publique est prononcée par arrêté préfectoral, l'étude d'impact jointe à cet arrêté pourra être également consultée aux lieux énumérés à l'article 5 pendant toute la durée de réalisation de l'ouvrage.

Si la déclaration d'utilité publique est prononcée par décret pris en Conseil d'État, l'étude d'impact jointe à ce décret pourra être consultée, en sus des lieux énumérés à l'article 5, à la Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon, 3 et 5, rue Barbet-de-Jouy, PARIS (7e), Services des affaires administratives et sociales, 2e bureau, jusqu'à la fin de réalisation de l'ouvrage.

Article 10. — A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du Commissaire-Enquêteur contenant les conclusions motivées sera déposée à la Marie de CAZARIL-TAMBOURES et à la Préfecture de la HAUTE-GARONNE pour être communiquée à toute personne qui en fera la demande.

Article 11. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

M. le Maire de la commune de CAZARIL-TAMBOURES ;

M. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie de la région Midi-Pyrénées ;

M. Jean SABADIE, Commissaire-Enquêteur ;

M. le Chef du Centre régional du Transport d'énergie et des Télécommunications du Sud-Ouest de l'Electricité de France, 44, av. de Muret, à TOULOUSE 31300, chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gaudens, le 6 mai 1981

Pour le Préfet, le Sous-Préfet délégué :

signé :
Jean-Pierre ETCHARRY.

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

Les devises et l'or

Flambée du dollar et baisse de la livre

Le fait essentiel d'une semaine très agitée sur les marchés des changes a été la nouvelle flambée du dollar, qui, dans son ascension irrésistible, a battu *tous ses records historiques* par rapport au franc français et à la lire italienne, et a retrouvé ses niveaux d'il y a quatre ans par rapport au mark. En même temps la livre sterling était prise d'un subit accès de faiblesse, dû à la situation politique en Grande-Bretagne et à la perspective d'une baisse du prix du pétrole en mer du Nord.

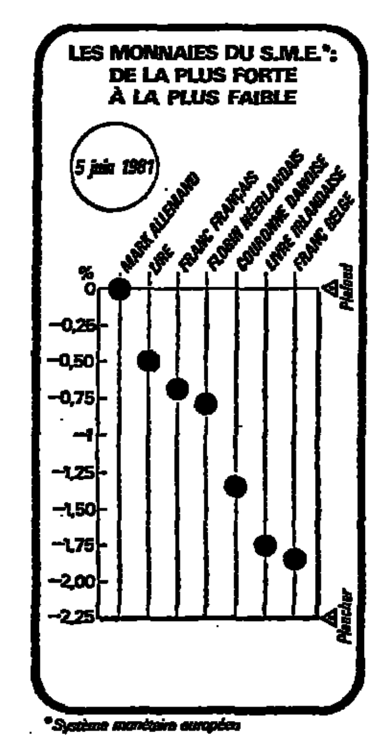
Ce phénomène extraordinaire et lourd de conséquences qu'est la hausse continue du dollar est provoqué sans doute, pour une bonne part, par la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis. La meilleure preuve en est *donnée par le fait qu'en début* de semaine l'amorce de détente des taux américains entraînait un fléchissement du dollar, et que, les jours suivants, la remontée brutale de ces mêmes taux, sur l'initiative des autorités monétaires, déclenchait une nouvelle envolée de la devise américaine.

Bien plus, chaque fois qu'ils constatent que toute tentative de baisse des taux est stoppée, les milieux financiers internationaux se jettent sur le dollar, et ce dernier, comme les vagues de la marée montante, après un repli initial, monte encore un peu plus haut. C'est ainsi qu'en fin de semaine la monnaie américaine, dépassant largement son plus haut cours enregistré avant la *présente hausse (5,59 F en octobre 1969)*, s'est élevée à 5,75 F vendredi matin, pour revenir à 5,71 F environ sous l'effet de ventes bénéficiaires. De même, elle a battu tous ses records à Milan, dépassant pour la première fois le niveau des 1 200 lires.

Mais c'est à Francfort et à Londres qu'elle a monté le plus fortement. Exprimé en marks, le dollar, qui était tombé, au plus bas, à 1,73 DM lors de la grande crise de la *fin octobre 1978*, a retrouvé son niveau de février 1977, s'élevant, vendredi matin, à plus de 2,4350 DM, encore très loin, il est vrai, des 4 DM de la fin 1969. Même à Zurich, le billet vert a bondi de 2,07 FS à 2,15 FS.

La défiance vis-à-vis de l'Europe

A l'« effet taux » s'est ajouté cette semaine un autre facteur : la défiance qu'éprouvent les milieux financiers internationaux vis-à-vis de l'Europe et de ses problèmes, face à des Etats-Unis triomphants où l'inflation est peut-être en train de se ralentir. L'aggravation du climat politique et économique en Italie, le changement de gouvernement en France, la perte de prestige du chancelier Schmidt en Allemagne fédérale et la dégradation de la situation dans ce pays, autant de facteurs qui font vendre les monnaies européennes au profit du dollar.



* Système monétaire européen

Le meilleur exemple vient d'en être donné par la chute brutale de la livre. Jusqu'à présent, cette dernière n'avait pas trop mal *résisté à la hausse de la monnaie* américaine. Mais la diminution du prix du pétrole en mer du Nord, pratiquement acquise en raison de la surproduction générale, est venue ébranler l'un des piliers qui soutenaient la livre, à savoir les revenus du « magot » pétrolier.

L'autre pilier, celui des taux d'intérêt élevés, a été ébranlé il y a quelques mois lorsque le gouvernement décida de réduire ces taux. De plus, le net alourdissement du climat politique en Grande-Bretagne, où Mme Thatcher, devant les conséquences tragiques de sa politique de fermeté sur le plan économique (« l'Angleterre va mourir guérie », s'exclamait un opposant) va devoir « lâcher du lest », a défavorablement impressionné les opérateurs étrangers. Eux aussi ont « lâché du lest » et vendu de la livre en abondance, son cours tombant de 2,07 dollars à un peu plus de 1,90 dollar, et de 11,51 F à moins de 11 F à Paris.

Le fait le plus significatif est que, face à cette poussée irrésistible de la monnaie américaine (« c'est la vigueur du *dollar, il n'y a rien à faire* contre », s'exclamait un cambiste), les banques centrales européennes renoncent à la lutte, estimant, en effet, qu'il ne sert à rien de s'opposer à la marée.

Peu ou pas de ventes de dollars, pas de nouvelles hausses des taux d'intérêt, c'est l'attitude générale telle qu'elle ressortait cette semaine de l'action, ou plutôt de l'inaction des banques centrales sur les marchés des changes et *des déclarations de leurs gouverneurs* à la Conférence monétaire internationale à Lausanne. M. Karlotto Poehl, président de la Bundesbank, M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, et M. Gordon Richardson, gouverneur de la Banque d'Angleterre, ont déclaré *que leurs établissements ne prendraient pas de nouvelles mesures*. La seule exception sera peut-être un relèvement du taux d'intérêt britannique pour freiner la baisse de la livre, qui, bien accueillie par les exportateurs du Royaume-Uni, risque de renchérir les importations et de relancer l'inflation.

Dans cette tourmente, le franc français s'est honorablement comporté, améliorant nettement ses positions au sein du système monétaire, *au troisième rang derrière* le mark.

Vendredi matin 5 juin, le cours du mark à Paris était même revenu à *sa parité centrale, soit* 2,3550 F, loin de son cours-plafond de 2,4093 F, pour fléchir toutefois dans le courant de la journée. Pour l'instant, les effets de resserrement du contrôle des changes, du raccourcissement des termes de règlement et de la forte élévation du taux d'intérêt se conjuguent pour interrompre la sortie de devises et renforcer le franc. Mais, pour beaucoup d'opérateurs, notamment étrangers, le franc est en sursis, et les milieux financiers *internationaux attendent* le « deuxième choc », à savoir les élections législatives pour se prononcer, estimant qu'un nouveau « trou d'air » est à prévoir.

La Banque de France a publié, à son bilan, le montant des récentes sorties de devises, 23 milliards de francs après l'élection présidentielle, probablement plus si l'on tient compte des « swaps » (tirages spéciaux avec remboursement à terme) avec la Bundesbank *et les banques* commerciales française, qui ne figurent pas au bilan de l'institut d'émission, du moins pas tout de *suite*.

Au sein du S.M.E., on a noté le nouvel accès de faiblesse du franc belge, candidat à un réajustement au sein du S.M.E. quand celui-ci se produira, fin juin-début juillet, suivant le *Times*.

Sur le marché de l'or, le cours *de l'once continue à glisser* sous l'effet de la remontée du taux d'intérêt, qui décourage la spéculation, et de l'ascension du dollar. Les spécialistes le voient descendre à 450-440 dollars dans les prochains mois, sauf événement international, au Moyen-Orient ou en Pologne. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9210 2,0700	— —	17,4978 17,9856	46,7289 48,2625	41,3564 42,9154	2,5316 2,6356	37,0507 38,6100	0,08250 0,08635
Paris	10,9785 11,5092	5,7150 5,5600	— —	267,05 268,33	236,35 238,62	14,4883 14,6508	211,74 214,67	4,7153 4,8013
Zurich. ..	4,1109 4,2890	2,1400 2,0720	37,4453 37,2675	— —	88,5828 88,9270	5,4177 5,4598	79,2386 80,00	1,7656 1,7892
Francfort	4,6449 4,8231	2,4180 2,3380	42,3097 41,9076	112,89 112,45	— —	6,1215 6,1396	89,5887 89,9613	1,9950 2,0120
Bruxelles	75,8795 78,5565	39,50 37,95	6,9116 6,8255	18,4579 18,3156	16,3358 16,2875	— —	14,6350 14,6525	3,2590 3,2772
Amsterdam (1)	5,1847 5,3613	2,6990 2,5900	47,2265 46,5831	126,12 125,80	111,6211 111,1587	6,8329 6,8247	— —	2,2268 2,2366
Milan	2 328,25 2 397,86	1 212,00 1 158,00	212,07 206,27	566,35 558,88	501,34 496,99	30,6835 30,5138	449,05 447,10	— —
Tokyo	437,79 463,68	227,90 224,80	39,8775 40,2884	106,495 108,108	94,2514 96,1373	5,7696 5,9025	84,4386 86,4364	0,1880 0,1934

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 juin, 2,5076 F, contre 2,4821 F, le vendredi 29 mai.

Le marché monétaire

Tempête venue de l'Ouest

Le zéphyr qui venait d'Amérique à la fin de la semaine dernière, sous la forme d'une amorce de décrue des taux d'intérêt, n'aura pas duré longtemps. A peine les banques américaines avaient-elles ramené leur taux de base *(prime rate)* de 20 1/2 % à 20 %, que le autorités monétaires (le FED et son président, Paul Volcker) stoppaient net le mouvement en faisant remonter brutalement de 17 % à 20 % le loyer de l'argent entre banques (les *federal funds*).

Ce « coup d'arrêt » était immédiatement interprété comme le signal, soit d'un maintien des taux à leur niveau actuel, soit d'une remontée au-delà des niveaux atteints en décembre 1980 (21 1/2 %), comme le prévoit M. Henry Kaufman, « gourou » des milieux financiers de Wall Street. Au reste, la Girard Bank de Philadelphie, 45e établissement des Etats-Unis, portait jeudi son taux de base de 20 % à 21 %.

Son exemple, toutefois, n'était pas suivi en fin de semaine, d'autant que les chiffres de la masse monétaire, publiés vendredi en fin d'après-midi par le FED, ne traduisaient pratiquement pas d'augmentation.

Cette « tempête venue de l'Ouest », comme l'appelle M. Jacques Delors, nouveau ministre de l'économie et des finances, va-t-elle s'apaiser ? Selon le même M. Volcker, le « *terrible* » *président du FED*, s'exprimant à Genève en début de semaine, il ne semble pas que les autorités monétaires américaines, soucieuses avant tout d'extirper l'inflation, veuillent assouplir leur politique.

Bien plus, un accord parfait semble régner entre elles et la Maison Blanche, après les frictions du début de l'année : M. Volcker approuve la nouvelle politique, y compris la réduction de la fiscalité, et M. Reagan, fustigeant un Wall Street sceptique « d'où ne vient rien de bon », assure que le taux ne baisserait que par l'effet de sa politique. Quant à son secrétaire au trésor pour les affaires monétaires, M. Sprinkel, il a souligné « *qu'il n'y avait aucune divergence sur l'objectif fondamental de réduire l'inflation par une décélération de la masse monétaire* ».

Dans ces conditions, on ne peut s'étonner si, en Europe, le ton monte nettement vis-à-vis des Etats-Unis. Le même M. Delors, s'exprimant la semaine dernière devant l'association des cambistes internationaux (Forex Club), qui tenait son assemblée annuelle à Paris, évoquait « *les conséquences sociales et politiques terribles* » de la tension du taux aux Etats-Unis, susceptibles de provoquer « *des phénomènes de déstabilisation du type de ceux que l'on observe dans les pays de l'Est mais en sens inverse* ». « *Si les Etats-Unis ont des droits, ils ont aussi des devoirs* », affirmait le ministre. Le son de cloche était le même en R.F.A., où le chancelier Schmidt déclarait, devant le Bundestag, que « *les Etats-Unis peuvent sûrement se permettre un certain temps des taux d'intérêt records de 20 %, mais cela se traduira, en revanche, par une augmentation du chômage en Europe, un retard supplémentaire pour la reprise économique dans le monde, et, au pire, par une dépression générale* ».

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, est allé, après M. Schmidt, tenir le même langage à Washington, mais il semble que la réponse ait été la même : priorité à la lutte contre l'inflation, ce qui se traduit par un « *Benign Neglect* » à l'égard du reste du monde.

La remontée du taux américain continue à placer les banques centrales du continent dans une position difficile. La Bundesbank a renoncé, jeudi, à rehausser ses taux, à la fois pour ne pas gêner la *Banque de France, qui serait* obligée de suivre, à plus de 20 %, et pour ne pas pénaliser davantage une économie languissante.

A Paris, la situation est restée inchangée sur le front du taux à court terme, où la Banque de France a maintenu à 20 % le loyer de l'argent au jour le jour, les *autres échéances s'établissant* à 19 5/8 % à un mois et trois mois, et 19 1/2 % à 19 3/4 % à six mois.

A l'échéance d'un an, en revanche, un « bond » de 1 % a été enregistré vendredi (17 3/4 %-18 % contre 16 3/4 %-17 %) à la suite de l'annonce du lancement *d'un emprunt du Crédit* agricole (entre 1,5 et 2 milliards de francs) au taux fixe de 17,50 %, contre 15,30 % pour l'emprunt des Banques populaires le 11 mai.

La décision de reprendre les émissions après une interruption de quinze jours, prise par le Trésor jeudi, est considérée comme un « test » destiné à sonder le marché sur ses possibilités d'absorption à l'heure actuelle. Le choix d'un taux de 17,50 %, qui correspond aux rendements du marché secondaire en Bourse (17,56 % contre 17,28 % la semaine dernière, selon les indices Paribas), est considéré soit comme une *catastrophe*, du fait qu'il entérine les hauts niveaux *actuels*, soit comme un taux plancher pour les émissions à venir. Le pire est que, même à ce taux, les institutions sont très modérément intéressées.

Dans ces conditions, il est possible que le grand emprunt *d'Etat soit retardé, peut-être* même à l'automne.

FRANÇOIS RENARD.

L'euromarché

Ne pas trop tenter le diable

C'est le moment où jamais pour les emprunteurs non américains de s'endetter en dollars. Celui-ci est actuellement à des niveaux si élevés vis-à-vis des autres devises occidentales qu'il ne peut que faiblir dans le futur et ceux qui *encaissent maintenant des dollars* pour les transformer en leur propre monnaie ont des chances, à l'échéance de leurs euro-emprunts, d'avoir à rembourser moins de dollars qu'ils n'en ont engrangé. Aussi deux écoles de pensée différentes se côtoient actuellement en matière de placements euro-obligataires. Aux Etats-Unis, la présente inversion de la courbe de rendement entre les taux d'intérêt à court terme et ceux à longue échéance, dans laquelle les placements à court terme rapportent plus que ceux à long terme, joue un rôle primordial. Une telle situation ne pouvant *se prolonger* indéfiniment, cet espoir explique les conditions dont on a doté l'euro-emprunt à longue échéance de la Caisse nationale des autoroutes *(C.N.A.) lancé mercredi soir sous* la direction de la Banque d'investissements américaine Goldman Sachs. Par contre, le marché euro-obligataire, qui conserve une méfiance fondamentale à l'égard du dollar pour avoir été dans le passé trop souvent échaudé en misant sur la devise américaine, est avant tout intéressé par le plus haut rendement qu'il soit possible d'obtenir dans le plus court délai sur cette devise. Cette démarche préside cette semaine au *lancement d'un grand nombre* d'euro-émissions à taux fixe en dollars, d'une durée d'environ trois ans seulement, avec des coupons de l'ordre de 15,25 % par an.

La Caisse nationale des autoroutes a choisi, cette semaine, de lancer au pair, sous la garantie de la République française, une euro-émission de 75 millions de dollars, d'une durée de quinze ans, accompagnée d'un coupon annuel de 15,25 %. Sur ces bases, le *consortium* bancaire dirigeant l'emprunt s'en porte également garant. Dès que les conditions de l'émission C.N.A. furent connues, le marché euro-obligataire commença par pousser des cris d'orfraie, puisqu'il ne conçoit présentement, soit que des transactions à taux fixe et à relative courte échéance, soit que des opérations à taux d'intérêt variable. Cependant chacun fut rapidement surpris de voir une euro-émission, initialement condamnée capable *de résister aussi bien sur* ce qu'on appelle le « marché gris », c'est-à-dire celui qui s'instaure durant la période de souscription d'un euro-emprunt. Avec une décote de l'ordre de seulement 1,25 % à 0,75 %, sur le « marché gris » en question, alors que la commission globale attribuée aux banques *totalise* 2 %, il devint très vite évident que la transaction proposée par la C.N.A. n'allait pas au désastre prédit.

Comme il ne semble pas possible, pour aucune économie au monde, de maintenir au-delà d'une période de temps limitée des taux à court terme supérieurs *à ceux à long terme*, les institutions américaines en ont rapidement déduit que la proposition de la C.N.A. devrait, même s'il leur fallait attendre quelques mois, devenir extrêmement attrayante à partir du moment où la courbe de rendement redeviendrait normale. Il semble bien en effet que l'offre de la C.N.A. soit avant tout destinée à la clientèle d'outre-Atlantique. Sur ce point une question se pose : coment est-il possible de vendre *des euro-obligations aux Etats-Unis* alors que les règlements américains l'interdisent ? On peut également se demander pourquoi diable avoir été proposer une émission sur un marché, l'euro-obligataire, alors que de toute évidence elle est taillée sur mesure pour un autre, l'américain. Le machiavélisme de cette approche n'est pas clair et entraîne une confusion qui ne peut que nuire tout à la fois au marché international des capitaux et à la réputation de la signature française, au moment où celle-ci a besoin de mettre toutes les chances de son côté.

Enfin, on peut également s'étonner du choix de la C.N.A. pour tester la scène financière internationale. Malgré tout le prestige que confère la garantie de la République française à un euro-emprunt, la C.N.A., qui a beaucoup emprunté par le passé, n'est certainement pas le meilleur candidat à présenter sur l'euromarché. Les autorités françaises de tutelle devraient prendre garde à ne pas tenter le diable alors que la crédibilité de *la France est en jeu*. Si elle désire la confirmer aux Etats-Unis, qu'elle décide d'une émission « yankee » à New-York. Si elle préfère le faire sur le marché euro-obligataire, qu'elle s'adapte au goût des investisseurs internationaux. Mais dans l'un et l'autre cas, l'entité emprunteuse doit être au-dessus de tout soupçon, même si la République se porte garante de sa dette.

Le Prisunic des euro-obligations

Quatre nouvelles euro-émissions à taux fixe et en dollars ont vu *le jour cette semaine. Trois* d'entre elles émanent de banques canadiennes, la quatrième provenant d'une société multinationale américaine. A une seule exception près, toutes présentent les mêmes caractéristiques. La Toronto Dominion Bank offre 50 millions de dollars de « notes » à deux ans et trois mois, avec un coupon de 15,25 % et un prix au pair. La Banque nationale du Canada propose 40 millions de dollars à trois ans, avec un coupon *de 15,25 % sur la base d'un* prix d'émission de 99,75 F pour donner ainsi un rapport annuel de 15,36 %. C'est également du papier à trois ans que I.B.M. World Trade soumet aux euro-investisseurs dans le cadre d'un euro-emprunt de 50 millions de dollars au départ, rapidement porté à 100 millions de francs et doté d'un coupon de 14,75 % et d'un prix au pair. Pour sa part, la Canadian Imperial Bank of Commerce a choisi une durée de six ans pour offrir 75 millions de dollars au pair, avec un coupon de 15,25 %. Ces euro-emprunts ont été bien reçus, car l'appétit pour le dollar est présentement incommensurable. Il faut toutefois, espérer que ce climat relativement euphorique ne soit pas assombri par une trop forte augmentation de la masse monétaire américaine.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Hausse du cuivre - Repli du café et du cacao

La perspective d'une reprise pour le second semestre tend à s'estomper. Le loyer de l'argent reste élevé aux Etats-Unis, il renchérit même dans certains pays européens. A ce facteur négatif, s'ajoutent les fluctuations désordonnées des monnaies (dollar et livre entre autres).

La baisse du prix du pétrole, si elle se confirmait au fil des mois, permetra-t-elle de renverser le courant ?

METAUX. — La hausse s'est confirmée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres en dépit de la reprise du travail de la majeure partie du personnel dans une mine chilienne d'El Teniente.

Repli des cours du platine : les utilisateurs disposent de stocks leur assurant au minimum trois mois de consommation.

Les cours du plomb à Londres retrouvent leurs niveaux élevés de mars 1977. L'offre mondiale de métal diminue, comprimée par des grèves qui paralysent les installations minières de divers pays (Etats-Unis, Australie, Suède). La clause de force majeure a même été invoquée par un important producteur pour réduire ses livraisons.

Progression des cours de l'étain sur les places commerciales dans l'attente des prochaines négociations entre producteurs et consommateurs relatives à la conclusion d'un accord international de stabilisation des prix, notamment sur le montant du stock régulateur.

● DENREES. — *La baisse se poursuit sans discontinuer sur le marché du cacao qui touche ses niveaux les plus bas depuis cinq ans. Le plus important producteur mondial, la Côte-d'Ivoire, refuse toujours d'adhérer à l'accord international. Plusieurs pays dont le Nigéria disposent encore d'importantes quantités de fèves à écouler.*

Nouvelle chute des cours du café, revenus à leurs niveaux d'avril 1976. Des ventes accrues de la part du Brésil et de la Colombie pèsent sur le marché. Aussi, la décision prise par l'Organisation internationale du café de réduire de 1,4 million de sacs le quota d'exportation des pays membres n'a pratiquement pas exercé d'influence. Ce quota vient d'être ramené, après plusieurs réductions, à 53,3 millions de sacs au lieu de 57,7 millions de sacs en octobre.

Consolidation de la récente hausse du sucre sur les différents marchés. Une firme privée britannique prévoit que la production mondiale équilibrera difficilement la consommation en 1981-1982, estimée à 91 millions de tonnes.

CEREALES. — La tendance s'est renversée sur le marché aux grains de Chicago. La perspective d'une récolte mondiale supérieure au précédent niveau record de 1979 et à celle de 1980 (+ 10 %) a provoqué un affaiblissement des cours. L'U.R.S.S. et la Chine resteront les principaux pays acheteurs, d'autant que la sécheresse persistante sévissant dans ce dernier pays, risque d'affecter sensiblement la prochaine récolte. Des négociations commenceront la semaine prochaine à Londres, relatives à la reprise des ventes de céréales américaines de l'U.R.S.S. Mais il semble peu probable que les courants d'échange d'avant l'embargo puissent être maintenus au même niveau.

TEXTILES. — Les cours du coton se sont effrités à New-York. La récolte mondiale est évaluée par le Comité international du coton pour la saison 1980-1981 à 65,4 millions de balles. Elle est supérieure de 200 000 balles à l'estimation faite il y a un mois et de 600 000 balles à la précédente récolte. Il faut s'attendre à une augmentation de l'acréage au Mexique et en Amérique centrale.

Cours des principaux marchés du 5 juin

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 863,50 (845) ; à trois mois, 890 (868) ; étain comptant, 6 435 (6 136) ; à trois mois, 6 560 (6 245) ; plomb, 350 (340,60) ; zinc, 416,50 (418,50) ; aluminium, 640 (627) ; nickel, 3 200 (2 990) ; argent (en pence par once troy), 520 (514,50). — New-York (en cents par livre : cuivre premier terme, 77 ((78,45) ; argent (en dollars par once), 10,12 (10,65) ; platine (en dollars par once), 440,30 (473,70) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 89,17 (96,77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 420-425, (415-420). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,40 (29,31).

TEXTILES. — New-York (en cents) par livre) : coton, juil., 84,52 (85,15) ; oct., 84 (84,80). — Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 390 (374) ; jute (en livres par tonne) : Pakistan, White grade C, inch (214). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, juin, 43,10 (42,45).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 61,20 - 61,40 (61,40 - 61,60). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 262-263 (280-280,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb, sauf pour le cacao en dollars par tonne) ; cacao, juil., 1 460 (1 670) ; sept., 1 530 (1 754) ; sucre, juil., 16,95 (17,88) ; sept., 17,20 (18,15) ; café, juil., 104,75 (113,50) ; sept., 106,25 (112,80). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 217,90 (210,75) ; octobre, 217,50 (211,50) ; café, juil., 905 (967) ; sept., 915 (948) ; cacao, juil., 845 (880) ; sept., 868 (899). — Paris (en francs par quintal) : cacao, juil., 950 (1 015) ; sept., 990 (1 053) ; café, juil., 1 000 (1 107) ; sept., 1 032 (1 160) ; sucre (en francs par tonne) : juil., inch (2 540) ; oct., 2 520 (2 525) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juil., 210,60 (215,80) ; août, 211,50 (220,40). — Londres (en livres par tonne) : juin, 133,50 (130,90) ; août, 134,50 (131,40).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil., 407 1/2 (412 3/4) ; sept., 424 3/4 (430) ; maïs, juil., 341 3/4 (350 1/2) ; sept., 347 1/4 (357 3/4) ; indices Moody's, 1 081,10 (1 094,40) ; Reuter, 1 759,60 (1 720,40).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 1er JUIN AU 5 JUIN

A l'écoute des sondages

ALORS qu'elle s'était plongée dans un sommeil résigné tout au long de la semaine dernière, la Bourse de Paris a eu tôt fait de se réveiller, dès lundi matin, en prenant connaissance du résultat du sondage IFOP - « le Point » : 53,5 % des intentions de vote en faveur de la gauche aux prochaines élections législatives. Les réactions des opérateurs furent aussi rapides que brutales : une baisse de plus de 3,5 % de lindicateur instantané, la plus forte depuis le 15 mai dernier sous l'impact des ventes qui déferlèrent, dès le premier son de cloche, sur l'ensemble des compartiments.

Mardi, le doute n'était plus permis dans l'esprit des boursiers, et le sondage Sofres, publié par « le Figaro » confirmait le verdict anticipé des urnes avec, en outre, un pourcentage encore plus important pour le parti socialiste et ses alliés du moment : 54,5 %. Sans perdre de temps à jouer sur les décimales entre ces deux radiographies, dont le résultat final allait dans le même sens, les habitués du palais Brongniart assistaient, impuissants, à une nouvelle chute des valeurs françaises, de l'ordre de 2 % environ, et qui aurait pu être bien plus lourde si la Caisse des dépôts, décidément très sollicitée en ce moment, n'avait décidé de se substituer à une contrepartie défaillante.

Il ne faut pas aller chercher plus loin la raison de cette légère reprise technique, constatée le lendemain et tellement artificielle qu'elle ne devait pas résister à l'annonce des mesures adoptées mercredi en conseil des ministres, et qui comportaient notamment une taxe spéciale visant deux secteurs souvent montrés du doigt pendant la campagne électorale : les banques et les compagnies pétrolières. Aux mêmes causes, les mêmes effets : la cote subissait, jeudi, puis vendredi, une double vague de baisses, qui portait à 7 % environ le repli total des cours enregistré cette semaine. Une nouvelle amputation qui vient naturellement s'ajouter aux 20 % environ perdus, en moyenne, depuis le 10 mai.

Un élément jugé positif n'a cependant pas échappé à certains opérateurs, à savoir le volume d'affaires un peu moins important, réalisé en fin de semaine, sur les valeurs françaises (aux alentours de 80 millions de francs) : cette diminution pourrait indiquer que les « interventions » ont été moins abondantes. De l'avis des professionnels, les ventes paraissaient également un peu moins « agressives », vendredi, et l'indicateur instantané était en repli de 0,87 % en clôture, contre plus de 1 % à l'ouverture. Autant de facteurs qui incitent à prévoir, pour la dernière semaine avant le premier tour de scrutin, de nouveaux écarts, toujours en baisse, mais moins significatifs, et peut-être même une relative stagnation des cours.

Au-delà, l'incertitude la plus complète règne sur le sort qui attend la Bourse entre les deux tours. Quelques spécialistes, férus de politique, demandent à connaître les premières données sur la composition future de l'échiquier politique. En cas de succès de la gauche, ils n'hésitent nullement à prévoir une nouvelle vague de baisses de 10 % à 15 % des valeurs françaises au lendemain du second tour.

SERGE MARTI.

QUAND L'ÉPARGNANT JOUE AUX RADIOS PIRATES...

« Les épargnants de France veulent faire entendre leur voix » et le consumérisme doit maintenant faire son apparition dans un domaine où il ne s'était pas encore manifesté : l'épargne et les produits de placement, affirme l'Union des épargnants de France, une association créée à cet effet et qui affirme regrouper cinq mille adhérents. Beaucoup de monde pour des gens d'habitude très discrets...

A cet effet, l'U.E.F. organise, le 10 juin prochain, au théâtre des Champs-Elysées, « les premiers états généraux de l'épargne » qui aborderont six thèmes (immobilier, assurance-vie et retraite, marché de l'art, bourse, fiscalité et protection et diversification de l'épargne), suivis d'un débat public.

En attendant, l'U.E.F. se lance à son tour dans la guerre des ondes avec « Radio-Epargne », une radio « sans but commercial », selon les organisateurs, et censée émettre sur 89,10 Mhz.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le compartiment des obligations classiques a été diversement traité, les baisses l'emportant légèrement sur les hausses en raison de la nouvelle augmentation des rendements (voir en rubrique « marchés monétaires »).

	5 juin	Diff.
4 1/2 1973 (1)	2 373	— 161
7 % 1973	5 860	— 510
10,30 % 1975	78,80	inch.
10 % 1976	78,50	+ 1,35
P.M.E. 10,6 % 1976 .	79	— 0,80
P.M.E. 11 % 1977 ..	78,80	— 0,10
8,80 % 1977	98,05	— 2,05
10 % 1978	75,20	+ 0,20
9,80 % 1978	74,80	+ 0,50
9,45 % 1978	72,88	+ 0,40
8,80 % 1978	71,90	inch.
9 % 1979	69,50	— 0,80
10 % 1979	72,60	— 0,40
10,80 % 1979	75,30	— 0,20
12 % 1980	84,50	— 0,20
C.N.E. 3 % (2)	2 860	— 55

(1) Coupon de 4,50 F.
(2) Coupon de 53,96 F.

Les emprunts indexés sur l'or ont fléchi, notamment le 4 1/2 % 1973, sur des rumeurs incontrôlées et la surtaxation des transactions sur l'or. Rappelons que la future valeur de reprise et d'amortissement du 4 1/2 % 1973 est fixée à 2 447,28 F.

Bâtiment et travaux publics

	5 juin	Diff.
Auxil. d'Entrep.	626	— 17
Bouygues	618	— 32
S.C.R.E.G.	104,20	— 7,8
Ciments franç.	151	— 19
Dumez	865	— 17
J. Lefebvre	208	— 28
Gén. d'entrep.	175	— 17
Gds trav. Marseille	411	— 13,90
Lafarge	250	— 12,50
Maisons Phénix ..	407	— 35
Poliet et Chausson .	366	— 21

Banques, assurances, sociétés d'investissement

L'action de la *Midland Bank Ltd*, une des quatre grandes banques britanniques de dépôts, a été introduite le 2 juin à la cote officielle de la Bourse de Paris au cours de 40,50 F et à raison de 90 000 titres environ.

La Société générale a dégagé un bénéfice net consolidé de 1,013 millions de francs en 1980 contre 821 millions de francs en 1979, après 477 millions de francs d'impôts sur les sociétés contre 314 millions de francs. Pour la première fois depuis 1975, un dividende va être distribué (12 F net, plus 6 F d'avoir fiscal), au lieu

	5 juin	Diff.
Bail Equipement ..	154	— 1
B.C.T.	76	— 14
Banque Rothschild	93	— 2
Cetelem	105	— 13
Chargeurs réunis ..	130	— 3
Bancaire (Cie) ...	140	— 16
C.C.F.	130,10	— 12,90
C.F.F.	327	— 19
C.F.I.	174,50	— 6,50
Crédit du Nord ..	50	— 6,70
Eurafrance	195,10	— 37
Paris Pays-Bas (1)	166,50	— 7,75
Hénin (La)	225	— 51
Locafrance	155	— 22
Locindus	275	— 22
Midi	654	— 121
Prétabail	365	— 21
Pricel	130	inch.
Schneider	86,50	— 9,50
Suez	231	— 13
U.C.B.	104	— 3,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 10,25 F.

des attributions gratuites traditionnelles (1 pour 1, 2 pour 25 à trois reprises, 1 pour 20 et 2 pour 25).

Alimentation

Premier trimestre décevant pour le groupe américain *Dart and Kraft*, dont le bénéfice net atteint seulement 98,5 millions de dollars (contre 101,2 millions en 1980 à pareille époque) pour un chiffre d'affaires accru de 3,6 % à 2,4 milliards de dollars. Malgré cela, ses dirigeants espèrent enregistrer cette année de nouveaux résultats records. Le groupe distribuera tous

	5 juin	Diff.
Beghin-Say	183	— 12
B.S.N.-G. Danone .	893	— 57
Carrefour	1 550	— 85
Casino (1)	1 180	— 84
Occidentale (Gle)	380	— 25
Guyenne et Gasc. .	342	— 39
Martell	555	— 43
Moët-Hennessy ...	411	— 15,50
Mumm	335	— 12
Olida Caby	210	— 51
Pernod-Ricard	251,50	— 10,60
Source Perrier	128,20	— 5,80
Radar	422	— 51
St-Louis-Bouchon .	153	— 13
C.S Saupiquet ...	295	+ 15
Vve Clicquot	916	— 42
Viniprix	576	— 5
Nestlé (1)	9 400	+ 290

(1) Compte tenu d'un coupon de 170 F.

les trois mois un acompte sur dividende de 85 cents, le premier étant payable le 10 juin.

Le bénéfice net consolidé de *General Biscuit* pour 1980 progresse de 23,1 % à 47,9 millions de francs, alors que le chiffre d'affaires n'a augmenté que de 13,2 %. Le dividende global est porté de 22 F à 24 F.

Filatures, textiles, magasins

La Redoute va filialiser ses activités commerciales qui seront apportées à trois sociétés : *Redoute Catalogue*, qui reprend la vente par correspondance, *Maison de La Redoute* (branche équipement de la maison), *Photo Ciné Son Redoute* (branche photo, ciné, son).

	5 juin	Diff.
Agache-Willot	358	— 9
B.H.V.	102	+ 0,50
C.F.A.O.	439	— 8
Darty	536	— 34
D.M.C.	30,30	— 2,20
Galeries Lafayette.	97	— 7,50
La Redoute	559	— 28
Lainière Roubaix.	30	inchangé
Printemps	93	— 7,80
Roudière	170	— 5
S.C.O.A	41,30	— 1,70

Pétroles

Le président du groupe *Elf Aquitaine*, M. Albin Chalandon, règle ses comptes avec le gouvernement de la majorité sortante. Dans le discours prononcé à l'occasion de l'assemblée annuelle, il l'a en particulier accusé, par excès de contrôle, d'avoir fait perdre au groupe plusieurs occasions intéressantes d'investissements, notamment aux Etats-Unis (le groupe Kerr McGhee pour ne pas le nommer).

	5 juin	Diff.
Elf-Aquitaine (1) ..	560	— 130
Esso	134,50	— 30,70
Pétroles (Fse)	124	— 14
Pétroles B.P.	75,60	— 4,40
Primagaz	239	— 27
Raffinage	88	— 12,10
Sogerap	215	— 43
Exxon	419,50	+ 37,40
Petrofina	598	— 17
Royal Dutch	189,20	— 9,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 52 F.

A l'avenir, M. Chalandon souhaite pour *Elf Aquitaine* une tutelle plus « souple », du genre de celle de Renault.

BP annonce pour le 1er trimestre une baisse de 21,8 % de son bénéfice net dont le montant revient de 505 à 395 millions de livres. Ce laminage des profits est imputable à l'alourdissement de la taxe sur les revenus tirés du pétrole, accrue de 46,5 % à 435 millions de livres .

Produits chimiques

Les actionnaires de *Duffour et Igon* encaisseront pour 1980 un dividende de 27 francs majoré de 28,6 %. Le bénéfice net de la société, il est vrai, a augmenté de 60,4 % (7,97 millions de francs contre 4,9 millions), plus même si l'on tient compte de la provision constituée en 1979. Le capital va être augmenté par tous moyens.

	5 juin	Diff.
Institut Mérieux ..	634	— 99
Laboratoire Bellon.	255	— 20
Nobel-Bozel	22,70	— 2,30
Rhône-Poulenc	57,10	— 3,40
Roussel-Uclaf	168	— 8
B.A.S.F.	349	+ 1
Bayer	344	+ 17
Hoechst	332,50	+ 9,50
I.C.I.	35,20	— 0,30
Norsk-Hydro (1) ..	367	— 5,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 6,60 F.

« Contrairement à M. Marcel Dassault », M. Gandois, président de Rhône-Poulenc, est décidé à se battre pour éviter que le groupe chimique ne soit nationalisé. Dans son affrontement avec les nouvelles autorités, il part avec un préjugé favorable : M. Jacques Delors, le nouveau grand argentier, le tient pour un homme de grande valeur. Ce qui ne veut pas dire, quand même, que ce dernier l'épaulera.

Justifiant d'autre part la réduction de 50 % du dividende, le grand patron de « Rhône-Poulenc » a déclaré : « Si nous l'avions maintenu à 9 francs, nous aurions été de mauvais gestionnaires et des provocateurs. »

Matériel électrique, services publics

Le bénéfice net de la *Lyonnaise des Eaux* (part du groupe) pour 1980 s'élève à 139,3 millions. Ce résultat n'est pas comparable au précédent (108 millions de francs), le périmètre de consolidation ayant changé (soixante-quatre sociétés, dont les Pompes funèbres, contre cinquante-quatre).

	5 juin	Diff.
Alsthom-Atlant. ...	89,10	— 3,40
C.E.M.	28,50	— 3
CIT-Alcatel	670	— 92
Electricité (Cie g.).	271	— 29
Crouzet	219,80	— 20,70
Thomson C.S.F. ...	187	— 42
Gén. des eaux	236	— 15
Legrand	1 165	— 60
Lyon. des eaux	294,80	— 15,20
Mach. Bull	36	— 5
Matra	1 680	— 105
Mot. Leroy-Somer .	390	— 47
Moulinex	55,10	— 4,40
P.M. Labinal	139	— 6
Radiotechnique ...	283	— 7
S.E.B.	129	+ 0,50
Signaux	288	— 47
Télémec. électr. ...	913	— 59
Thomson-Brandt ..	157	— 12
I.B.M.	371,80	+ 21,90
I.T.T.	204	+ 14
Schlumberger	684	— 20
Siemens	647	+ 20

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe italien *Olivetti*, dont *Saint-Gobain* est un des plus gros actionnaires (30 %), prévoit pour cette année une forte croissance de son bénéfice consolidé (44,2 %), dont le montant pourrait atteindre 150 milliards de lires contre 104 milliards pour 1980.

	5 juin	Diff.
Alspi	100	— 9
Avions Dassault-B.	346	— 105
Fives-Lille	106,10	— 2,90
Chiers-Châtillon ..	11	— 0,10
Creusot-Loire	41,90	— 3,20
De Dietrich	337	
F.A.C.C.M.	418	— 36
Valéo	247	— 8,10
Fonderie (Gén.). ..	86	— 8
Marine-Wendel ...	32	— 0,10
Mét.-Normandie ..	16,90	— 2,20
Penhoët	281	+ 1
Peugeot - Citr. S.A.	128	— 7,10
Poclain	158	— 7,80
Pompey	89	— 8
Sacilor	10,50	— 1
Sagem	586	— 65
Saulnes	38,50	— 5
Saunier-Duval	82	+ 0,50
Usinor	7	— 0,10
Vallourec	41	— 1,50

Le président de la société « Avions Marcel Dassault » estime qu'en cas de nationalisation les actionnaires devraient être indemnisés sur la base des cours de ces dernières années.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La Federal Trade Commission des Etats-Unis a finalement autorisé la *Standard Oil of Ohio (Sohio)* à racheter le groupe minier *Kennecott*. BP, qui est actionnaire à 53 % de la *Sohio*, s'est engagé à revendre d'ici le mois de septembre la participation de 6,8 % qu'il détient dans le capital d'*Amax*, principal concurrent de *Kennecott*.

	5 juin	Diff.
Imétal	68,40	— 3,60
Kléber	28,50	— 5,30
Michelin	725	+ 19
Minière mét. Penar.	44	— 9
Charter	27	— 0,40
INCO (1)	134	+ 2,50
R.T.Z.	62,40	— 3,60
Union minière	101,10	— 5,90
Z.C.I.	2,86	— 0,22

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,80 F.

Valeurs diverses

En dépit d'un environnement économique peu propice aux affaires, le président de « L'Oréal » estime que le groupe peut encore dégager cette année de bons résultats.

Pour les cinq prochaines années, il table sur un doublement des activités avec un maintien proportionnel des marges bénéficiaires.

Quant aux filiales étrangères, arrivées à « maturité bénéficiaire », un triplement en dix ans de leurs chiffres d'affaires en francs constants est prévisible.

	5 juin	Diff.
A.D.G.	129,80	— 22,70
L'Air liquide	370	— 34
Arjomari	80,10	— 12,90
Bic	469	+ 3
Club Méditerranée	420	— 13
Essilor	325	— 61
Europe I	653	— 137
Gle Ind. Part.	132	— 5
Hachette	280	— 24
J. Borel Int.	105	— 10
Oréal (L')	635	+ 5
Navigation Mixte ..	164	— 8,80
Nord Est	33,50	+ 1,50
Presses de la Cité	389	— 98
P.U.K.	69,30	— 5,80
St-Gobain -P.-à-M.	102,50	— 9,20
Skis Rossignol	415	— 15
Sanofi	280	— 65
U.T.A	127,10	— 10

Mines d'or, diamants

En liaison avec la baisse du prix de l'or, les mines d'or du groupe *General Mining* ont réduit leurs dividendes finals. La plus importante, *Buffelsfontein*, a ramené le sien de 430 à 400 cents. Le dividende global marque néanmoins une augmentation un peu supérieure à 20 % à 710 cents.

	5 juin	Diff.
Amgold	508	— 17
Anglo-American ..	83,30	— 2,90
Buffelsfontein	230	— 13
De Beers	46,50	— 0,70
Free State	254	— 19,50
Goldfields	58,50	— 1,60
Harmony	89	— 5,20
President Brand ..	233	— 12,50
Randfontein	328	— 26,80
Saint-Helena	216,10	— 2,30
Gencor	116,20	— 3,80
West Driefontein..	482	— 13
Western Deep	256,50	— 23
Western Holding ..	439	— 11,50

LA SOCIÉTÉ JAPONAISE OLYMPUS BIENTOT A LA BOURSE DE PARIS

La société japonaise Olympus Optical Ltd fera son entrée à la cote officielle de la Bourse de Paris le mardi 9 juin. Spécialisée dans la production d'appareils photographiques, de microscopes et autres matériels de précision, la firme est déjà cotée sur les places de Tokyo, Osaka, Francfort et Luxembourg sous la forme de certificats de dépôts. Au titre de l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net consolidé de 7,87 milliards de yens sur un chiffre d'affaires de 135 milliards de yens.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	1er juin	2 juin	3 juin	4 juin	5 juin
Terme	232 405 926	244 644 245	241 786 485	201 449 450	228 692 200
Comptant					
R. et obl	444 114 769	253 023 874	333 659 700	455 790 720	302 154 714
Actions	104 987 795	133 146 741	138 022 332	116 728 413	110 358 750
Total	781 508 491	630 814 860	713 468 517	873 968 583	641 205 664

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100 31 décembre 1980)

Franç. ..	77,7	76,2	76,4	75,6	74,9
Etrang. .	131,9	136,1	134,3	133,7	132,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 31 décembre 1980)

Tendance	82,2	80,7	—	80,4	79,7

(base 100 29 décembre 1961)

Ind. gén...	83	81,1	79,9	79,2	77,9

NOUVEAU SURSIS POUR LA CHAPELLE-DARBLAY

ROUEN. — Un troisième sursis a été accordé vendredi 5 juin par le tribunal de commerce de Rouen à l'entreprise aux papeteries La Chapelle-Darblay, qui avaient déposé leur bilan le 12 décembre dernier. Par deux fois, l'entreprise avait été autorisée à poursuivre son exploitation, la décision du tribunal tenant compte des possibilités de rachat par un groupe suédois. Cette fois, la nouvelle échéance est fixée au 30 septembre, les pouvoirs publics maintenant leur soutien financier. L'administrateur provisoire, M. Levet, a été nommé à la place de M. Jacques Imbert, P.-D.G. depuis 1978 et qui a abandonné ses fonctions au début de la semaine. Il sera assisté par M. Courbau, délégué en qualité d'expert par le syndicat des fabricants de papier journal et autres papiers. (Correspondance.)

Bourses étrangères

NEW-YORK
Indécis

Sur sa lancée précédente, Wall Street a bien failli cette semaine repasser la barre des 1 000 points de l'indice Dow Jones. Mais les craintes suscitées par la tension persistante des taux d'intérêt ont contrebalancé l'optimisme provoqué par le ralentissement de l'inflation et les signes de reprise économique.

Après avoir poursuivi son avance, le marché a fait volte-face et, malgré une reprise à la veille du week-end, il a reperdu la presque totalité de ses gains initiaux. L'indice des industrielles s'est finalement établi à 993,78 points, soit à 2,04 points seulement au-dessus de son niveau du 29 mai.

L'activité hebdomadaire a porté sur 266,92 millions de titres contre 213,02 millions.

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Alcoa	32 3/4	32 5/8
A.T.T.	57 7/8	56 7/8
Boeing	32 1/2	30 3/8
Chase Man. Bank	51	52 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/8	53
Eastman Kodak ...	76 1/4	78 1/4
Exxon	64 5/8	66 7/8
Ford	23	23 1/2
General Electric ...	65 7/8	66
General Foods	33 1/8	31 7/8
General Motors	55 1/2	56
Goodyear	18 1/2	17 5/8
I.B.M.	58 3/4	58 1/4
I.T.T.	31 5/8	32 1/8
Kennecott (1)	58 3/8	—
Mobil Oil	57	55 3/4
Pfizer	52 1/2	53 5/8
Schlumberger	99 3/4	97 3/4
Texaco	34 1/2	34 1/4
U.A.L. Inc.	30 5/8	30 1/4
Union Carbide	57	57 1/2
U.S. Steel	32 3/4	38 5/8
Westinghouse	33 1/4	32 1/2
Xerox Corp.	54	57 5/8

(1) Par suite de son absorption par Sohio, l'action Kennecott a été retirée de la cote.

FRANCFORT
Redressement

Ni la hausse des taux d'intérêt, ni la crise des finances publiques, ni, enfin, la mauvaise conjoncture économique n'ont eu d'influence sur le marché. Après deux semaines de baisse, les cours se sont redressés et, d'un vendredi à l'autre, ont monté de 2,7 % en moyenne. Des achats pour compte étranger et institutionnel ont été enregistrés.

Indice de la Commerzbank du 5 juin : 715,20 contre 696,10.

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
A.E.G.	49,80	51,50
B.A.S.F.	129,20	133,10
Bayer	125,50	131,50
Commerzbank	127	130
Hoechst	125	126,60
Mannesman	140,50	145,70
Siemens	241,60	246,40
Volkswagen	156,50	160,50

TOKYO
Repli

Très affecté par la hausse du dollar et la fermeté persistante des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le marché s'est sensiblement replié après une avance initiale. Une légère reprise survenue vendredi ne lui a pas permis de regagner le terrain perdu, et le lendemain matin au cours de la dernière demi-séance, la baisse a repris et, d'une semaine à l'autre, les cours ont en moyenne fléchi de 2 %.

L'activité s'est accélérée et 2 638 millions de titres ont changé de mains contre 2 178 millions.

Indices du 5 juin : Nikki Dow Jones, 7 403,77 (contre 7 586,30) ; indice général, 551,18 (contre 560,24).

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Canon	1 510	1 410
Fuji Bank	400	400
Honda Motors	1 110	1 150
Matsushita Electric	1 760	1 650
Mitsubishi Heavy .	297	298
Sony Corp.	5 490	5 300
Toyota Motors	1 070	1 090

LONDRES
Irrégulier

La tension persistante du loyer de l'argent aux Etats-Unis et les remous monétaires avec, à la clé, les attaques contre la livre sterling ont profondément perturbé le marché ces derniers jours. Les cours ont de ce fait évolué de façon très irrégulière. Mais par soldes, hausses et baisses se sont finalement équilibrées.

Indices « F.T. » du 5 juin : industrielles, 546,3 (contre 542,5) ; mines d'or, 352,8 (contre 356,9) ; Fonds d'Etat, 64,94 (contre 65,50).

	Cours 29 mai	Cours 5 juin
Bowater	256	269
Brit. Petroleum ...	384	364
Charter	223	231
Courtaulds	67	67
De Beers*	8,15	7,60
Free State Geduld*	41,50	37 1/4
Gt Univ Stores ...	465	463
Imp. Chemical ...	282	276
Shell	378	352
Vickers	181	179
War Loan	29 3/8	28 1/4

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F.)
4 1/2 % 1973	51 700	170 805 310
Schlumberger	94 150	57 394 950
Elf-Aquitaine	72 725	44 991 575
L'Air liquide	83 300	30 388 712
Carrefour	15 290	23 965 170
A.T.T. (1)	62 850	22 747 555
Merck (1)	28 425	18 488 000

(1) Quatre séances seulement.

THECLA DÉPOSE SON BILAN

Belfort. — La société Thecla, qui emploie à Delle (Territoire de Belfort) neuf cents personnes, a déposé son bilan le 5 juin. Le tribunal de commerce a prononcé le règlement judiciaire et autorisé la société à poursuivre ses activités.

Thecla, spécialisée dans la fonderie sous pression et le matriçage à chaud de petites pièces en très grande série, vit pour 70 % de la sous-traitance automobile. La récession économique et la décision du groupe Peugeot de porter de trente à quatre-vingt-dix jours le règlement de ses factures, a grevé sa trésorerie. Les difficultés rencontrées par l'une des plus importantes entreprises de sous-traitance de la Franche-Comté inquiètent d'autant plus les milieux industriels et syndicaux que Thecla passait pour être une des sociétés les mieux gérées de la région. (Correspondance.)

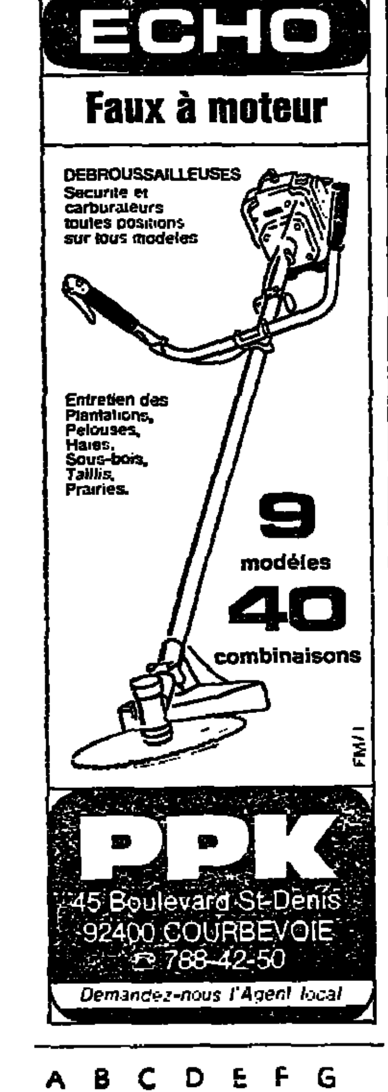
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 29 5	COURS 5/6
Or fin (kilo en barre)	94200	97600
— (kilo en lingot)	96395	[illegible]
Pièce française (20 fr.)	[illegible]	[illegible]
Pièce française (10 fr.)	499 90	[illegible]
Pièce suisse (20 fr.)	[illegible]	814
Union latine (20 fr.)	768 90	[illegible]
● Pièce tunis. (20 fr.)	[illegible]	689 90
Souverain	882	[illegible]
● Souverain Elizabeth II	894	930
● Demi-souverain ..	422	450
Pièce de 20 dollars	[illegible]	4499 90
— 10 dollars	1958	[illegible]
— 5 dollars	835	835
— 50 pesos	[illegible]	4420
● — 20 marks	715	[illegible]
— 10 florins	742	775
● — 5 roubles ..	435	435

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6 juin 1981 a été tiré à 599 782 exemplaires.



A B C D E F G

SUR INSTRUCTIONS DU GARDE DES SCEAUX

Trente et une personnes détenues pour atteinte à la sûreté de l'État ont été libérées

Trente et un prévenus dans des affaires relevant de la Cour de sûreté de l'Etat, qui étaient en détention provisoire, ont été remis en liberté dans la soirée du 5 juin. Le ministère de la justice a publié un communiqué où il est précisé : « Sur instructions du garde des sceaux, le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat a pris des réquisitions tendant à la mise en liberté de quarante-quatre détenus relevant de cette cour. »

» Trente-deux détenus bénéficient d'une ordonnance de mise en liberté du juge d'instruction. Trente et un seront libérés ce soir, 5 juin. Le trente-deuxième reste détenu en vertu d'un mandat de dépôt décerné par ailleurs, pour une infraction de droit commun. Le cas des douze autres détenus, pour lesquels l'instruction est achevée ou qui font l'objet d'une condamnation non encore définitive, sera examiné dans les prochains jours par la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat, seule habilitée à décider de leur mise en liberté. »

Les trente et un détenus libérés vendredi soir sont onze Corses, six membres du groupe Action directe, cinq Guyanais, cinq Basques, quatre Guadeloupéens et une personne impliquée dans une affaire d'intelligence avec un agent d'une puissance étrangère. Aucun Breton n'a été libéré, car il ne subsiste aucun prévenu Breton. Tous sont déjà condamnés.

A la chancellerie, on refusait, samedi matin, de communiquer les noms des détenus mis en liberté. « *C'est une précaution que nous devons prendre*, précisait-on au cabinet, *cela relève de la vie privée. Les noms rendus publics lors des arrestations et des inculpations l'ont été sous l'ancien cabinet.* »

Les peines de certains des condamnés seront couvertes par l'amnistie. Pour les prévenus, après la suppression de la cour de sûreté de l'Etat, ils seront jugés par des juridictions normales, tribunal correctionnel ou cour d'assises, suivant les faits qui leur sont reprochés. Il est cependant impossible de dire que plus aucun procès n'aura lieu devant cette cour. Elle ne pourra être supprimée qu'après une discussion au parlement, qui ne saurait avoir lieu dans les semaines qui viennent. Or, certains détenus, dont l'instruction est close, doivent être jugés rapidement.

Les organisations corses se sont félicitées des mesures décidées vendredi soir. Dans un communiqué commun, l'Union du peuple corse, le Comité nationaliste corse, le Front du peuple corse et A Riscossa (association d'aide aux prisonniers), se « *réjouissent* » de ces mesures, « *conformes aux déclarations des plus hautes autorités de l'Etat* ». Elles espèrent « *une libération rapide de tous les emprisonnés, l'arrêt de toutes les poursuites et la réintégration dans leurs droits* », et concluent : « *un grand pas aura alors été franchi dans le rétablissement de la démocratie en Corse* ».

A Paris

POLÉMIQUE SUR L'INTERVENTION DE LA POLICE DANS UN HOTEL DU DIXIÈME ARRONDISSEMENT

Les policiers du commissariat de l'avenue Claude-Vellefaux, à Paris (10ᵉ), sont intervenus, vendredi 5 juin, dans un hôtel meublé, 5, rue d'Aix, pour y apprehender quatre personnes. Trois d'entre elles ont été relâchées ; la quatrième, gardée à vue, doit être déférée au parquet.

Selon la direction de la police judiciaire, il s'agissait d'une opération concernant une enquête sur les vols commis par ces habitants de l'hôtel.

De son côté, le comité de défense des locataires « Vivre dans le quartier » proteste contre cette intervention, qui aurait eu pour but de faciliter l'expulsion des habitants de l'*immeuble* considérés comme des « squatters ». Ce même comité affirme que les forces de police ont commis, au cours de l'intervention, des dégâts dans le local et qu'un des occupants a été blessé à la tête.

Le mouvement contre le racisme et pour l'amitie entre les peuples (M.R.A.P.) exprime : « *sans porter de jugement sur le fond de l'affaire sa stupéfaction et son indignation* », et demande que « *des sanctions soient prises* ».

M. FRANÇOIS MITTERRAND SE RENDRA MARDI 9 JUIN DANS LA DROME

Le président de la République se rendra à Suze-La-Rousse (Drôme), mardi 9 juin à 20 heures. Il dinera chez M. Henri Michel, député et maire de la ville, répondant ainsi à une invitation faite de longue date. S'agissant d'un voyage privé, le déplacement du président de la République ne revêtira donc pas un caractère officiel, a précisé, samedi 6 juin, Mme Nathalie Duhamel, attachée de presse de l'Elysée, avant d'ajouter : « *Néanmoins, M. Maurice Pic, président du conseil général et sénateur de la Drôme, maire de Montélimar, ayant appris le voyage du président de la République, a exprimé le souhait de l'accueillir en l'hôtel de ville. Le président a accepté. Il sera reçu à l'hôtel de ville de Montélimar à 18 h. 45, après une courte visite à l'hôpital.* »

Avant de se rendre dans la Drôme, M. François Mitterrand recevra, mardi matin, successivement, à partir de 9 heures : le prince de Galles, le Groupement national de la coopération, *représenté par son président*, M. Antoni, le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, puis le maire de Beauvais, M. Walter Ansallem.

Pour préparer les sommets des pays industriels

M. JEAN-MARCEL JEANNENEY REPRÉSENTERA LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. François Mitterrand a proposé à M. Jean-Marcel Jeanneney d'être le représentant personnel du président de la République pour la préparation des conférences au sommet des pays industriels. M. Jeanneney a accepté. Il *sera reçu prochainement* à l'Elysée.

[M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre d'Etat du général de Gaulle, aujourd'hui âgé de soixante et onze ans, avait été notamment chargé de préparer la réforme des régions et du Sénat qui, soumise au référendum de 1969 et repoussée, devait entraîner la démission de Charles de Gaulle. En 1968, M. Jeanneney avait battu, à Grenoble, M. Mendès France, alors député de l'Isère. Traitant des questions économiques internationales, il a publié, en 1978, un livre intitulé : « *Pour un nouveau protectionnisme* » (Seuil éditeur). Après avoir quitté l'U.D.R. en 1971, M. Jeanneney avait, en 1974, pris position pour M. Chaban-Delmas au premier tour, et pour M. Mitterrand, au second tour.]

En République Sud-Africaine

APRÈS DE VIOLENTES MANIFESTATIONS

L'armée participe à l'occupation des quartiers métis de Johannesburg

M. William Clark, principal adjoint du général Haig au département d'Etat, se rendra en Afrique du Sud et en Namibie du 9 juin au 14 juin. Il s'entretiendra, à Pretoria, avec M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, avant de rencontrer, à Windhoek, les représentants des partis locaux, y compris ceux de la branche « interne » de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). Cette visite répond à celle que M. Botha avait faite à Washington en mai.

De notre correspondant

Johannesburg. — Pour la première fois depuis le début des violentes manifestations qui ont éclaté mardi dans les quartiers métis du sud-ouest de Johannesburg, l'armée sud-africaine a été appelée, vendredi 5 juin, à prêter main-forte à la police. Plusieurs centaines de soldats armés de fusils mitrailleurs, munis de masques à gaz et accompagnés de chiens, ont pris position dans les principales rues des *townships* concernées alors que des policiers entreprenaient la fouille systématique de plus de deux cent cinquante « maisons » du bidonville. Trente-deux lycéens ont été arrêtés, dont six étaient encore détenus samedi.

Un porte-parole de la police avait déclaré qu'il s'agissait d'une « *opération de routine dans le cadre de la lutte contre le crime. Nous cherchons de la drogue et des armes* », a-t-il ajouté. En réalité, il s'agissait surtout d'une démonstration de force visant à dissuader de nouvelles manifestations. Depuis le 2 juin en effet, date à laquelle le président du conseil représentatif des étudiants métis, M. Aziz Jardine, fut arrêté au cours d'une manifestation, les trois *townships* de la région sont agitées. Réclamant la libération, « *ou au moins la traduction devant un tribunal* » de leur chef de file, une forte majorité des jeunes boycottent les cours des cinq principaux lycées du secteur. Le 3 juin, un millier d'entre eux ont été dispersés par des policiers faisant usage de gaz lacrymogènes.

Cinquante-sept manifestants, pour la plupart des mineurs, furent arrêtés et relâchés quelques heures plus tard, à l'exception de deux d'entre eux. *Le lendemain*, les manifestations ont repris avec plus de violence, les lycéens utilisant cette fois des cocktails *Molotov* et des pierres. Les gaz lacrymogènes ont été une nouvelle fois utilisés, les policiers chargeant la foule jusqu'à l'intérieur des maisons et des salles de classe. De véritables scènes de panique se sont produites. Un médecin a qualifié l'action policière de « *répugnante* », tandis qu'un membre du conseil représentatif des « *coloured* » (métis) de Johannesburg dénonçait « *l'action barbare commise contre nos gens* ».

Les autorités ont répondu en déclarant que ceux qui n'obéissent pas aux forces de sécurité ne peuvent s'attendre à « *aucune sympathie* ». Avec M. Aziz Jardine, le nombre de personnalités détenues depuis le début des troubles liés aux cérémonies du vingtième anniversaire de la République a été porté à cinq. Un prêtre africain, le Père Enoch Shomang, a été arrêté à Soweto et a dû accompagner, fers aux pieds, les policiers qui ont perquisitionné les locaux de sa mission. *Deux syndicalistes noirs*, M. Joseph Mavi et M. Sisa Njikelema, ainsi qu'un Blanc, M. Andrew Boraine, président de la première organisation multiraciale d'étudiants, sont toujours au secret pour « interrogatoire ».

PATRICE CLAUDE.

En Italie

M. Craxi renonce à briguer la présidence du conseil

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale italienne est entrée dans une nouvelle phase depuis la réunion, le 3 juin, de la direction du parti socialiste. M. Craxi, secrétaire général du P.S.I., a renoncé à briguer la présidence du conseil et accepté implicitement la constitution d'un second gouvernement Forlani.

Les socialistes demandent toutefois à la démocratie chrétienne, qui occupe la présidence du conseil depuis la guerre, l'engagement d'*accepter dans un proche* avenir l'alternance à ce poste. Le P.S.I. pourrait obtenir, en échange de ce soutien à un second cabinet Forlani, un certain nombre de ministères-clés, comme celui de la justice ou des affaires étrangères, qu'il n'a jamais occupés.

M. Craxi demande ainsi que le gouvernement affronte en priorité un certain nombre de problèmes urgents, dont celui de la loge P. 2, la moralisation de la vie publique, l'inflation, des réformes, notamment celle de la justice, et une nouvelle politique étrangère.

La crise gouvernementale et les retombées de l'affaire de la loge P. 2 mobilisent la classe politique, qui s'est peu intéressée à l'enlèvement par les Brigades rouges, le 3 juin à Milan, de M. Reno Sandrucci, cadre d'Alfa-Roméo. Cet enlèvement porte pourtant à trois le nombre des otages aux mains des terroristes : M. Ciro Cirillo, dirigeant régional démocrate-chrétien, est « détenu » à *Naples* depuis le 27 avril, et M. Giuseppe Talercio, cadre supérieur de la Montedison, a été enlevé le 20 mai. C'est une situation sans précédent dans l'histoire du terrorisme, mais le pays, contrairement à ce qui s'était passé pendant l'enlèvement d'Aldo Moro ou celui du magistrat M. D'Urso, ne se passionne guère pour ce nouveau défi terroriste.

Les Brigades rouges ont retrouvé, semble-t-il, leurs capacités « militaires » malgré les arrestations effectuées depuis deux ans, notamment celle de Mario Moretti, considéré comme l'un des principaux *dirigeants du groupe* terroriste. L'ampleur du succès des forces de l'ordre aurait-elle été surestimée? Les Brigades rouges *paraissent avoir changé de* stratégie et tentent de privilégier des actions comme l'enlèvement — plutôt que l'assassinat, — qui permettent d'obtenir des « confessions » de l'otage et de formuler des « revendications ».

Avec l'enlèvement de M. Cirillo, les Brigades rouges espéraient tirer parti de la situation explosive créée à Naples par le tremblement de terre, et exigeaient, en échange de *la libération de leur* otage, la réquisition d'appartements et la création d'emplois. En enlevant à Milan M. Sandrucci, cadre *supérieur* d'Alfa-Roméo, probablement la seule grande entreprise italienne où existe un groupe organisé des Brigades, celles-ci veulent remettre en cause l'accord signé en mars dernier entre les syndicats et la direction, accord dont M. Sandrucci avait été l'un des artisans.

MARC SEMO.

● *Les scandales en Italie.* — Un lieutenant-colonel de la police financière, Luciano Rossi, s'est donné la mort, vendredi 5 juin, à Rome. Il commandait la section des stupéfiants et avait été interrogé par le substitut du procureur de *Milan* au sujet de l'enquête ayant abouti à la découverte de documents couverts par le secret d'Etat dans la villa de M. Gelli, le grand-maître de la loge maçonnique P.2. — *(A.F.P.)*

Le traitement des fonctionnaires

LE MINISTRE REVERRA LES SYNDICATS LE 16 JUIN

Une première réunion relative à l'augmentation des traitements des fonctionnaires, à compter du mois prochain, s'est tenue entre Mme Lalumière, secrétaire d'Etat à la fonction publique et les sept organisations de fonctionnaires le 5 juin. Celles-ci doivent recevoir une réponse lors d'une rencontre le 16 juin. La C.G.T. demande un relèvement de 6 % pour tous dès le 1ᵉʳ juillet, accompagné d'un « *effort substantiel* » immédiat pour les bas salaires, de façon à porter à 3 800 F le salaire *minimum*, avec, en attendant, un acompte mensuel à valoir de 500 F

La FEN, F.O et la C.G.C., sans fixer de chiffre, veulent aussi un relèvement important des petits traitements. La C.F.D.T., hostile à une majoration en *pourcentage* appliquée à tous, souhaite l'attribution de points uniformes. Les véritables négociations commenceront en septembre pour examiner l'augmentation des rémunérations du dernier trimestre et jeter les bases d'une convention salariale pour 1982.

D'autre part, dans une interview publié par *le Quotidien* du 6 juin, Mme Lalumière declare que le gouvernement « *a la ferme intention de maintenir globalement le pouvoir d'achat des fonctionnaires* » et « *de faire mieux pour les bas salaires* ». Le ministre précise qu'il « *n'y a pas véritablement contrat entre les deux parties, gouvernement et syndicats, même s'il y a accord, mais décision de la puissance publique* ».

Il faut, a ajouté Mme Lalumière, démystifier la question de la création d'une cotisation des fonctionnaires pour l'assurance chômage. Mais elle n'en a pas nettement écarté l'éventualité.

(Publicité)

CATTOLICA, ADRIATIQUE (ITALIE) - Hôtel EMBASSY, via Genova, Tél. 1939541/963289. 100 *m mer*, chambres av. serv., balcon, traitement excell., *park*. Hors saison : Lit. 14 000 (env. 66 FF) - Juillet : Lit. 18 000 (env. 85 FF). Août : Lit. 22 000 (environ 104 FF), tout compris.

A PLYMOUTH

Départ de la Transat en double britannique

De notre envoyé spécial

Plymouth. — L'agrément du décor est sans doute un point de détail sans importance pour les Anglais. La centaine de concurrents de la Transat en double britannique (1), qui devaient quitter Plymouth, samedi 6 juin, en savent quelque chose. Ils vivent, depuis quelques jours, dans un vieux port entouré de mauvais hangars de tôles brinquebalantes et de ferrailles rouillées.

Le contraste avec la centaine de bateaux pimpants qui vont *participer à la course transocéanique*, bariolés de couleurs joyeuses, est saisissant. Plymouth n'est pas, au demeurant, un port plus laid qu'un autre, mais les voiliers de la Transat ont vraiment été parqués dans un bassin pour déshérités. L'animation n'est en rien comparable à celle que l'on trouve dans les ports français à la veille d'une grande course et même la presse britannique, comme les chaînes de télévision, *ont fait peu de cas* jusqu'à aujourd'hui de ce qui devrait être un événement dans le petit monde de la voile.

Il est vrai que la Transat britannique intéresse surtout les Français (51 équipages), qui ont presque engagé la moitié des bateaux. Vendredi, pendant que les skippers alaient de « briefing » en « briefing » — le vocabulaire anglais fait au moins autorité dans la voile, — on a encore beaucoup travaillé sur les bateaux. Une course de quinze ou de dix-sept jours pour aller d'Angleterre en Nouvelle-Angleterre, soit quelque 3 500 milles (1 mille = 1 852 m) à parcourir de Plymouth à Newport, demande une préparation méticuleuse et, à cet égard, *la compétition a commencé* bien avant que le coup de canon traditionnel donne le départ. Une telle épreuve se gagne aussi par le *soin apporté* aux détails.

Les nuages roulaient bas samedi matin 6 juin sur le sud de l'Angleterre et on prévoyait beaucoup de vent, encore que, sur ce point, les deux météos, la britannique et la française, ne soient pas en harmonie, la première étant nettement plus pessimiste. Mais un vent d'Ouest *de force 4 à 5 a finalement* permis aux organisateurs de donner le départ à l'heure prévue.

Peu de concurrents ont annoncé, avant de quitter Plymouth, la route qu'ils ont choisie parmi les trois traditionnelles. Cette réserve fait partie des habitudes et il faudra attendre les premiers relèvements au système Argos (repérage par satellite), qui permet, précisément, de situer les bateaux, pour être fixé.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Après l'interdiction de la Transat en solitaire britannique aux bateaux de plus de 17,06 m en 1976, les Français réagirent en organisant une Transat en solitaire, la Route du rhum, en 1978, puis une transat en double, Lorient-Les Bermudes-Lorient en 1979. La Transat en double britannique est ouverte aux bateaux de moins de 36 mètres.

● *Le Palais de la Méditerranée acheté par un groupe koweïtien.* — *L'ancien casino du Palais de* la Méditerranée, à Nice, fermé depuis avril 1978, vient d'être acheté par le groupe financier koweïtien Kreic, au terme d'un accord conclu avec les actionnaires de la société anonyme du Palais vénitien, propriétaire des murs. Le montant de la vente n'est pas encore connu, mais les acquéreurs se sont engagés à prendre en charge le passif de la société d'exploitation du Palais, qui s'élève à 35 *millions de francs*. D'autre part, toutes les parties en cause dans l'affaire du Palais de la Méditerranée se sont désistées *réciproquement des nombreuses* et diverses actions en justice qui les opposaient. — *(Corresp.)*

● *La branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA* a revendiqué, ce samedi 6 juin, l'attentat commis la veille à Saint-Sébastien contre un car de la police qui a fait un mort et quatre blessés graves. — *(A.F.P.)*

11ᵉ BROCANTE de PARIS
On y chine...
On y mange...
On y boit...
AVENUE DU MAINE
30 mai au 8 juin

Ecole: La guerre dont personne ne veut.

Les parents d'élèves de l'école libre ont-ils vraiment peur ?
Cette semaine encore, il faut lire Le Nouvel Observateur

LE NOUVEL observateur

هكذا من الأصل